DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13466 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 15-LUNDI 16 MAI 1988

Afghanistan : l'après-15 mai

Le dimanche 15 mai 1988 restera comme une date importante dans l'histoire de l'Union soviétique, sinon dans celle de l'Afghanistan : c'est en effet ce jour-là que débute officiellement le retrait du contingent de l'armée rouge, qui avait envahi le pays, sous prétexte d'« aide internationaliste », en décembre 1979.

Plus de huit ans d'une guerre sans merci qui a fait au moins un million de morts, et qui a envoyé environ cinq millions de réfugiés tant au Pakistan qu'en Iran, se soldent donc par un échec militaire pour Moscou. L'évacuation de l'Afghanistan, qui doit s'échelonner sur neuf mois – un quart des effectifs devant se retirer avant le 29 mai, selon Moscou, – ne résulte pas d'un brusque mouvement de cœur de M. Gorbatchev, mais de la volonté d'échapper à un enlisement qui n'offrait d'autre perspective que plus de morts, de destructions, de réfugiés, et le maintien d'un fardeau financier et diplomatique considérable, avec des risques de contamination islamique non négligeables dans les Républiques soviétiques d'Asie centrale.

Il faut garder à l'esprit tous ces éléments pour juger la décision de M. Gorbatchev : c'est celle d'un homme lucide qui, après avoir dressé la liste des avantages et des inconvénients de l'engagement de son pays en Afghanistan, a décidé qu'il était de l'intérêt de l'URSS non pas d'abandonner totalement la lutte, mais de quitter les premières lignes. C'est quasiment une première pour le Kremlin, qui n'a connu, dans l'Histoire, qu'un échec à peu près comparable : l'impossibilité de venir à bout du peuple finlandais par la force des armes.

Le retrait soviétique ne signifie malheureusement pas la paix à brève échéance pour le peuple afghan. Moscou veut éviter à tout prix de donner l'impression d'une débandade qui rappellerait fâcheusement celle des Américains évacuant Saïgon dans le désordre en avril 1975 et qui pourrait donner des idées à d'autres populations rétives de l'empire. Tout a été fait, donc, pour renforcer au moins provisoirement l'armée de Kaboul. Y parviendra-t-on ? Tout dépendra de la ligne d'action que suivra la résistance. Les différentes tendances qui la composent vont en effet avoir le choix entre deux attitudes : soit se lancer dans une « course » vers le symbole que représente Kaboul, soit maintenir la pression sur le contingent soviétique, sans chercher à le décimer, en se contentant de prendre le contrôle de toutes les positions qu'il va devoir abandonner.

En dépit des proclamations guerrières en provenance de Peshawar, il est encore trop tôt pour dire quelle ligne l'emportera. Le risque, pour la résistance, est de ne pas s'entendre, de finir par régler par les armes les différends qui séparent islamites extrémistes et islamistes modérés. C'est d'ailleurs le calcul qui a été manifestement fait à Moscou : même après un éventuel effondrement de l'armée officielle afghane, une guerre civile opposant les différentes tendances de la résistance permettrait à l'Union soviétique de jouer de cette « libanisation », en particulier dans les régions proches de sa frontière. C'est dire si les prochaines semaines et les prochains mois vont être cruciaux pour l'avenir de ce pays martyr qu'est l'Afghanistan.

(Lire page 4 l'article de LAURENT ZECCHINI « Les rapines de l'armée soviétique ».)

M 0146 - 0516 0- 6,00 F

3790146006000 05160

Larges consultations du chef de l'Etat en vue d'une dissolution

• M. Rocard souhaite une « majorité stable » • M. Mauroy est élu premier secrétaire du PS

M. Rocard, qui souhaite disposer d'une « majorité stable », est favorable à une dissolution rapide de l'Assemblée nationale. « Si nous ne dissolvons pas, cela veut dire que le gouvernement de la République française n'a pas de majorité », a-t-il déclaré le vendredi 13 mai. Le même jour, le chef de l'Etat s'était longuement entretenu avec M. Giscard d'Estaing. M. Mitterrand, qui seul dispose du pouvoir de dissolution, devrait en ce cas consulter le président du Sénat, M. Poher, et celui de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas. Le premier devait regagner Paris samedi et le retour de M. Chaban-Delmas était prévu pour dimanche.

Dans la nuit de vendredi à samedi, M. Mauroy l'a emporté sur M. Fabius, devant les membres du courant majoritaire du PS, dans la lutte qui opposait les deux anciens premiers ministres pour la succession de M. Jospin à la tête du Parti socialiste. Ce choix devait être ratifié samedi matin par le comité directeur.

MOI, JAMAIS MA FEMME NE M'AURAIT LAISSÉ TENTER QUOI QUE CE SOIT UN VENDREDI 13 !!!

TOC TOC !

PS

PLANTU

La dissolution de l'Assemblée nationale paraissait, à la fin de la semaine, imminente. Le principe, en tout cas, en était acquis. « *Si nous ne dissolvons pas, cela veut dire que le gouvernement de la République française n'a pas de majorité. Ce n'est pas conforme aux intérêts de la France, à sa réputation internationale et surtout pas à l'esprit de la Ve République* », a remarqué le premier ministre le vendredi 13 mai, quelques heures après que son gouvernement eut été complété par la nomination de quinze secrétaires d'Etat.

M. Rocard s'appuie donc sur une logique institutionnelle et politique. Ouverture politique ou pas, le nouveau gouvernement ne peut pas se permettre d'être dépendant du bon vouloir d'alliés hypothétiques qui ne lui accorderaient qu'un soutien à la carte. Deux scénarios étaient possibles, que M. Mitterrand au cours de sa campagne a envisagés publiquement tour à tour. Ou bien le premier ministre effectuait un « tour d'horizon » politique afin de savoir s'il disposerait à l'Assemblée nationale, compte tenu de sa composition actuelle, d'une majorité suffisante pour gouverner. Ou bien le premier ministre se présentait devant l'Assemblée nationale avec un programme ou quelques projets de loi afin de vérifier sur place s'il serait ou non renversé.

Il y avait, à ce choix, deux limites. Celle du temps, d'abord. Aller devant l'Assemblée nationale pour vérification, c'était prendre le risque de s'engluer dans des opérations tactiques que M. Giscard d'Estaing laissait prévoir en indiquant qu'il convenait de juger le gouvernement sur pièces, notamment sur son budget. Or le budget n'est examiné qu'à l'automne.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)

La découverte d'un deuxième code génétique

Les décrypteurs du vivant

Deux biologistes américains du Massachusetts Institute of Technology, Paul Schimmel et Ya-Ming Hou, viennent de découvrir la nature et la fonction d'un deuxième code génétique des cellules vivantes. C'est un pas important pour la compréhension des mécanismes qui président à la formation des systèmes vivants.

L'existence d'un deuxième code était soupçonnée depuis un certain temps par les spécialistes de la génétique. Pratiquement depuis la découverte, en 1967, du premier code par un autre Américain, Marshall Nirenberg.

Pour le Prix Nobel Christian de Duve, directeur de l'Institut international de pathologie cellulaire et moléculaire de Bruxelles, l'importance de cette nouvelle découverte, annoncée dans la dernière édition de la revue britannique *Nature*, est considérable. Il pense en effet que ce second code génétique, plus simple que le premier, pourrait être un précurseur de celui que nous connaissons et que, si des recherches complémentaires le confirment, sa mise en évidence pourrait ouvrir de nouveaux horizons sur la manière dont la vie a commencé.

Pour saisir les implications de ce nouveau progrès scientifique, il faut se replonger dans le fonctionnement et la nature du code génétique que nous connaissons depuis 1967. L'ADN des chromosomes, le fameux acide désoxyribonucléique, à l'origine de la double hélice découverte en 1953 par les Britanniques Francis Crick et James Watson, est le support de l'hérédité et contient toutes les informations nécessaires à la vie de la cellule. Ces informations, codées dans l'ADN sous forme de messages, servent à fabriquer des protéines, molécules chimiques constituées par un enchaînement spécifique d'acides aminés.

Schématiquement, les messages utilisés sont des suites de mots de trois lettres, écrits avec un alphabet universel de quatre lettres seulement – les bases nucléotiques, – répertoriées sous les sigles A, T, G et C. C'est ainsi que le même mot, ou codon, déclenche dans tous les organismes vivants la synthèse du même acide aminé (1).

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 11.)

(1) Jusqu'en 1985, on pensait que les informations nécessaires à la vie de la cellule étaient codées selon un code génétique unique. Mais des chercheurs du CNRS, François Caron et Eric Meyer, et un groupe de biologistes américains ont montré que la paramécie, un *micro-organisme vivant dans les eaux croupies*, utilisait un code génétique différent du code universel.

Conflit du Golfe et tensions internes

Le Koweït piégé par la guerre

Pris dans la tenaille de la guerre irano-irakienne, le Koweït s'efforce, dans la mesure du possible, de rester neutre. Il vient cependant de s'adresser aux Etats-Unis pour renforcer sa défense aérienne.

KOWEIT
de notre envoyé spécial

Le récent détournement du Boeing-747 de leur compagnie aérienne est venu rappeler une fois de plus aux Koweïtiens qu'ils vivent depuis près de huit ans, c'est-à-dire depuis le début de la guerre du Golfe, au bord de l'abîme. Le repavillonnage en juillet 1987 de onze pétroliers placés sous la protection de la marine américaine avait créé dans le pays un sentiment de fausse quiétude et l'impression que rien, ou presque, ne pourrait désormais menacer la sécurité de l'émirat.

Le tir d'un missile iranien en octobre dernier contre le terminal offshore du port pétrolier de Mina-el-Ahmadi était resté sans lendemain, et depuis décembre il n'y avait pratiquement pas eu d'attaque contre les bateaux koweïtiens.

Le voyageur non averti qui débarque à l'aéroport international de Koweït ne note d'ailleurs rien qui puisse différencier la capitale de l'émirat de celles des autres monarchies pétrolières du Golfe, en dehors de quelques mesures exceptionnelles aux abords de certains édifices publics et ambassades étrangères.

Cependant, le promeneur qui s'attarde sur la corniche longeant le palais de l'émir peut distinguer au loin les leurres – les barges surmontées de plaques métalliques pyramidales tournées vers le large – destinés à égarer les missiles Silkworms iraniens. Ce système rudimentaire défensif, qui a été installé à la hâte pour protéger certains sites stratégiques vitaux, semble avoir fait ses preuves, et au début de décembre l'un de ces leurres a été touché par un missile destiné à la raffinerie de Mina-Abdallah.

La récente reconquête de Fao par les Irakiens, qui a été saluée ici par la presse et la radio avec une joie exubérante et, avec plus de discrétion, par les dirigeants de l'émirat, a soulagé les Koweïtiens. Située à environ une soixantaine de kilomètres de la capitale de l'émirat, Fao était devenue, en quelque sorte, un pistolet braqué contre le cœur même de Koweït.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 5.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Il y a trente ans

Le retour du général de Gaulle au pouvoir

EN ce printemps de 1958, depuis quelques jours, Fontenil, l'ancien gendarme affecté auprès d'un ancien général de brigade à titre temporaire pour lui servir de chauffeur, bat des records de vitesse sur les routes nationales entre la Champagne et Paris au volant d'une 15 CV Citroën semblable à celles qu'utilisait dix ans auparavant le « gang des tractions avant ». Son passager, il est vrai, est aussi ancien chef du gouvernement de la République et, à ce titre, a droit à cet équipage.

De Gaulle, en effet, se rend plus souvent à Paris depuis quelques jours, alors qu'il passait, las et amer, les vacances de Pâques dans sa maison de la Boisserie à Colombey-les-Deux-Eglises, où, depuis plus de dix ans, cessant d'espérer, il s'était retiré « *dans son village et dans son chagrin* ». Pour les vacances scolaires, il avait *même accueilli* la *famille* de *son neveu* Bernard, à qui il tenait des propos désabusés.

Et pourtant, le jeudi 15 mai à 17 heures, le secrétariat de de Gaulle fait diffuser, depuis la rue de Solférino à Paris, un communiqué qui se termine ainsi : « *Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, que le pays sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République.* »

Le processus est donc engagé,qui se concrétisera le 1er juin par l'investiture du général de Gaulle comme dernier président du conseil de la IVe République. Ce processus sera couronné par l'adoption d'une nouvelle Constitution, et l'installation d'une nouvelle République, dont il sera pendant dix ans le premier président.

Bien qu'affectant le détachement, bien qu'exprimant la morosité, voire le pessimisme, de Gaulle n'a pas été totalement surpris par l'explosion populaire du 13 mai dans les rues d'Alger et la prise du « G.G. » par une foule bien encadrée sur le Forum, qui a déclenché le « processus » de son retour au pouvoir. « *Eclatez orages désirés* » : la formule peut légitimement lui être prêtée à l'annonce de la « divine surprise ».

Car tout annonçait des « événements » en Algérie où la nervosité grandissait de jour en jour, tandis que la confusion s'accroissait à Paris, ce que M. Hubert Beuve-Méry, directeur du *Monde*, devait résumer dans cette phrase : « *La IVe République meurt beaucoup moins des coups qui lui sont portés que de son inaptitude à vivre.* »

Avec la fin de la guerre d'Indochine, l'expédition avortée de Suez deux ans plus tôt, la condamnation internationale du bombardement du village tunisien de Sakhiet-Sidi-Youssef trois mois auparavant, l'armée se sent humiliée et — une fois de plus — « trahie par l'arrière », c'est-à-dire en l'occurrence par Paris et par le gouvernement soupçonné de ne pas être résolu à conserver l'Algérie dans la France ni décidé à s'en donner les moyens.

Dans la capitale, on s'inquiète et on cherche en secret des solutions. En mars 1958, quelques personnalités de la gauche libérale, autour de Jean-Jacques Servan-Schreiber, Pierre Mendès France et François Mitterrand, conviennent, selon Jean Lacouture, que la solution « *est à la mesure du seul de Gaulle* ». Une étape nouvelle est franchie le 15 avril avec la chute du gouvernement Félix Gaillard. La *crise ministérielle durera jusqu'au 14 mai*.

L'« Antenne » d'Alger

Tandis que la tension monte et que l'armée et les Français d'Algérie s'inquiètent d'une « rébellion » qui dure déjà *depuis quatre ans, les gaullistes, sur place* et à Paris, demeurent attentifs, prêts à saisir toute opportunité. A Alger, une « antenne » du ministère de la défense nationale confiée par le ministre, Jacques Chaban-Delmas, à deux gaullistes sûrs, Léon Delbecque et Lucien Neuwirth, prend des contacts avec des officiers et quelques Français d'Algérie sans penser encore à instaurer un véritable « comité de salut public ».

A Paris, les fidèles du général se mobilisent et s'agitent. De Gaulle lui-même, malgré les apparences, n'est pas indifférent et, sous un détachement désabusé et sceptique, se tient prêt à tout. Il se garde toutefois de prodiguer le moindre encouragement. Il préfère laisser le fruit mûrir, ce que Georges Bidault traduira à sa manière : « *La République n'est pas à prendre mais à ramasser.* »

S'il est abusif de parler de « complot », en revanche l'expression volontairement imagée — on dirait aujourd'hui médiatique — des « treize complots du 13 mai », choisie comme titre de leur livre par les frères Bromberger, illustre beaucoup mieux la confusion d'alors.

En réalité, quelques petits groupes d'hommes ont su saisir les occasions offertes par des événements qu'ils ne dirigeaient pas pour les mettre, plus habilement que d'autres, au service d'un objectif caressé depuis longtemps : le retour de de Gaulle au pouvoir.

« Sauver la baraque »

Durant toute cette période, aux émissaires qu'il reçoit à Colombey, le général se garde de prodiguer le moindre encouragement mais il ne répond par aucun apaisement à leurs alarmes et n'oppose aucun veto à leurs initiatives. Tous en déduisent qu'ils reçoivent un feu vert implicite et retournent à Alger, ou à Paris, plus confiants et plus entreprenants. C'est le cas notamment pour André Philip, son ancien ministre SFIO à la Libération, pour Delbecque et Neurwith, pour quelques généraux aussi.

Au général Dulac, émissaire de Salan venu lui exposer le projet d'opération « Résurrection » consistant à parachuter des troupes sur Paris, il demande des précisions, trouvant les effectifs bien légers, mais il ajoute, énigmatique : « *Il faut sauver la baraque* ». A Georges Pompidou, il confie en revanche : « *Je ne reviendrai jamais au pouvoir porté par les parachutistes* », et à Pierre Pflimlin il affirme : « *Jamais je n'accepterai une dictature militaire.* »

Olivier Guichard, avec discrétion et habileté, entretient les liaisons entre tous ceux-là et les quelques « compagnons » demeurés fidèles, depuis le début de la « traversée du désert » en 1946, et dont l'Histoire a retenu les noms car leur carrière politique allait illustrer la Ve République : Soustelle, Debré, Foccart, Frey... Car de multiples liaisons s'imposent. En effet, tous savent que de Gaulle ne reviendra pas au pouvoir au moyen d'un « pronunciamiento militaire », qu'il ne pourrait envisager son retour qu'en réponse à un appel du pays, et surtout dans les formes légales. Or, dès le 5 mai, le général Ganeval, *chef de la maison militaire* du président de la République, René Coty, s'était ouvert auprès de M. Guichard des intentions du général, ce qui laissait percevoir clairement quelles étaient les... intentions du chef de l'Etat.

Le 8 mai, les militaires d'Alger conduits par le général en chef Salan, pourtant réputé « républicain », préviennent René Coty *de façon quasi comminatoire* qu'une « réaction de désespoir » ne peut être exclue si le gouvernement abandonne l'Algérie. Et deux jours après, M. de Sérigny, directeur de l'influent *Echo d'Alger*, lance un pressant « *Parlez, parlez vite mon général* ».

Le 13 mai enfin, la foule algéroise, entraînée par des leaders encore inconnus comme l'ancien étudiant Pierre Lagaillarde, en tenue de « para », envahit les escaliers monumentaux qui conduisent au Forum face au gouvernement général. Devant elle, le général Massu, qui vient de remporter la bataille d'Alger contre les poseurs de bombes du FLN, annonce, lui aussi en tenue léopard, qu'il vient de former un « comité de salut public » pour qu'un gouvernement dirigé par de Gaulle se constitue à *Paris*.

Or le soir même, à Paris, l'Assemblée nationale investit Pierre Pflimlin... qui délègue aussitôt au général Salan tous les pouvoirs civils et militaires en Algérie. Et le lendemain, du balcon du « G.G. » le nouveau proconsul de la République lancera le « *Vive de Gaulle* » tant attendu par la foule, mais que lui a soufflé à l'oreille l'*entreprenant* Delbecque.



De Gaulle a été prompt a saisir l'événement. Non pas l'appel de Salan mais celui de Massu et de la foule, car son message *du 15 mai a été rédigé le matin* — avant l'intervention du général en chef au balcon du G.G.

Dès lors, le processus va encore se préciser. Grâce aux autorités légitimes de la République, de Gaulle évitera d'enfreindre la légalité.

Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, tout nouveau vice-président du conseil, conseillé par Antoine Pinay, tend à de Gaulle la perche que celui-ci attendait en lui demandant s'il respecterait les règles constitutionnelles pour former un gouvernement.

Le général lui répond avec empressement et compréhension dès le 19 au cours d'une conférence de presse dans les salons vétustes de l'hôtel du palais d'Orsay. Il donne toutes les assurances et affirme : « *Croit-on qu'à soixante-sept ans je vais commencer une carrière de dictateur ?* » et il retourne aussitôt dans son village « *pour s'y tenir à la disposition de la République* ».

Ralliements

Tour à tour de Gaulle voit se rallier à lui les leaders parlementaires, notamment l'ancien président Vincent Auriol (SFIO), Georges Bidault (MRP), Antoine Pinay (indépendant) et Guy Mollet qui, reçu plus tard à Colombey, dira qu'il a vécu là « *un des plus grands moments de sa vie* ». Enfin, avec le président du conseil, Pierre Pflimlin, les entretiens secrets se déroulent chez le conservateur de Saint-Cloud, et le chef du *gouvernement se résout à remettre* sa démission au président de la République.

Le général rencontre aussi — mais l'entrevue se passe mal — les présidents des Assemblées. Malgré cela, René Coty fait lire au Parlement, le 29 mai, un message par lequel il annonce qu'il fait appel « *au plus illustre des Français* ». Le soir même, il reçoit le général à l'Elysée pour *en faire* le *président du conseil* « désigné ».

Les choses ne traînent plus : le dimanche 1er juin, de Gaulle monte à la tribune du Palais-Bourbon après que le président de l'Assemblée nationale, le socialiste André Le Troquer, eut lu la liste des membres du gouvernement. Il rappelle l'état de la France dans le monde, et notamment « *l'Algérie plongée dans la tempête des épreuves et des émotions* » — sans plus, — note « *la carence des pouvoirs* », et ajoute : « *C'est dans ces conditions que je me suis proposé pour tenter de conduire une fois de plus au salut le pays, l'Etat, la République et que, désigné par le chef de l'Etat, je me trouve amené à demander à l'Assemblée nationale de m'investir pour un lourd devoir* ». *Il demande aussi* les *pleins pouvoirs* pour six mois. Il quitte aussitôt l'hémicycle et, en son absence, est investi par 329 voix contre 224.

Avec gravité, mais aussi un peu soulagée, une majorité parlementaire ratifie ainsi sans surprise une solution déjà adoptée par l'opinion.

ANDRÉ PASSERON.

Rendez-vous

Dimanche 15 mai. — *Pérou :* visite du pape Jean-Paul II.
Yougoslavie : session du Parlement.
Afghanistan : début du retrait des troupes soviétiques.

Lundi 16 mai. — *Chine :* visite de M. Chissano, président du Mozambique.

Mardi 17 mai. — *URSS :* réunion du « Conseil interaction » à Moscou.

Jeudi 19 mai. — *Vatican :* retour du pape Jean-Paul II.
Philippines : Manille, visite du président du gouvernement espagnol, M. Gonzalez.

Vendredi 20 mai. — *Hongrie :* Conférence nationale du PC hongrois.
Honduras : réunion des ministres des affaires étrangères des pays d'Amérique centrale.

Etranger

Le voyage de Jean-Paul II en Amérique latine

Le Pérou accueille le pape sur fond de terrorisme et de crise économique

Attendu à Lima samedi 14 mai, dans l'après-midi, en provenance de Bolivie, Jean-Paul II devrait quitter finalement comme prévu la capitale péruvienne lundi matin pour Asuncion au Paraguay. Un communiqué publié vendredi par le Vatican a fait en effet savoir que les difficultés qui hypothéquaient ce voyage avaient été aplanies (le gouvernement Stroessner avait décidé mercredi d'annuler une rencontre entre le pape et des représentants de l'opposition, contre la volonté de Jean-Paul II).

LIMA
correspondance

Le pape Jean-Paul II était attendu, samedi 14 mai, à Lima, dans une ambiance tendue, en raison notamment de l'escalade spectaculaire de la violence terroriste. La veille, en effet, une centaine de membres présumés du Sentier lumineux (guérilla maoïste) avaient envahi les rues de la capitale et fait exploser plusieurs bombes, sans faire toutefois de victimes.

Pour ce second voyage au Pérou Jean-Paul II retrouve donc un pays traumatisé, mais aussi en proie à la détérioration inquiétante des conditions de vie du plus grand nombre.

D'exceptionnelles mesures de sécurité ont été prises pour cette brève visite papale d'un jour et demi, mais la menace d'une grève générale de la police n'est pas faite pour rassurer. Les autorités religieuses péruviennes refusent pourtant de penser que les organisations insurrectionnelles armées — le Sentier lumineux et son rival le MRTA (Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru) — puissent tenter une action contre la personne de Jean-Paul II. « *Ce serait,* disent les évêques, *se condamner aux yeux d'une population très catholique et très croyante.* »

Le président Garcia entretient d'excellentes relations personnelles avec Jean-Paul II. Cependant deux thèmes délicats opposent actuellement son gouvernement à une hiérarchie catholique socialement plutôt progressiste, mais politiquement assez conservatrice. Celui d'abord du contrôle de la natalité. Les évêques péruviens condamnent avec virulence un projet de loi gouvernemental en ce sens et s'opposent à l'avortement et à la stérilisation. Deuxième point de friction : la réduction envisagée de l'éducation religieuse dans le nouveau plan d'enseignement.

Jean-Paul II est, selon les autorités religieuses locales, « *parfaitement informé* » sur la situation péruvienne. Et en particulier, sur les progrès inquiétants réalisés ces derniers mois par le Sentier lumineux, que le pape avait solennellement mis en garde, à Ayacucho, en février 1985, en dénonçant « *la haine et la violence* ».

La non-violence, la solidarité réellement vécue, la nécessité de réformes pour réduire les inégalités sociales, la mise à l'index des trafiquants de drogue, la réaffirmation des valeurs chrétiennes : tels sont les principaux thèmes que Jean-Paul II devrait aborder à Lima. D'autant plus, précise-t-on ici, que la dernière encyclique *Sollicitudo rei socialis* illustre l'attention particulière du Saint-Père à l'égard de l'Amérique latine, où le vrai développement est méprisé ou détourné de ses objectifs sociaux. En outre, la controverse sur la théologie de la libération (dont le Père Gustavo Gutierrez, Péruvien, est l'un des principaux avocats) a nettement perdu de son acuité. Vue du Vatican, la théologie de la libération contient encore un « *risque de déviation* », mais elle a maintenant des « *valeurs positives* ». C'est dans cet esprit en tout cas que s'est ouvert à Lima le congrès eucharistique marial, qui réunit les évêques des pays dits « *bolivariens* » (Venezuela, Pérou, Equateur, Colombie, Bolivie et Panama), et dont la clôture sera présidée dimanche par Jean-Paul II.

MARCEL NIEDERGANG.

95 % de catholiques

Superficie : 1 285 216 kilomètres carrés.

Population : 21 millions d'habitants (Lima : 600 000).

Situation religieuse : 95 % de la population est catholique, contre près de 3 % de protestants.

L'Eglise catholique compte trente-cinq diocèses et cinquante-deux évêques, conduits par le président de la conférence épiscopale, le cardinal Juan Landazurri-Rickets, archevêque de Lima. Trois de ces évêques sont membres de l'Opus Dei. Le clergé est composé de près de mille prêtres dont, comme en Bolivie, 60 % sont des missionnaires étrangers. Cette Eglise a été l'une des plus marquées par les divisions sur la théologie de la libération (*le Monde* du 7 mai).

Le souverain pontife a su se faire entendre en Bolivie

SANTA-CRUZ (Bolivie)
de notre envoyé spécial

La prouesse a été, une fois de plus, réussie. Des traditionalistes à l'extrême gauche, Jean-Paul II a su se concilier tout le monde pendant son voyage bolivien. A preuve, cette rencontre, le jeudi 12 mai, à Santa-Cruz, « *avec le monde intellectuel* ». Dans la salle figurait M. Hugo Banzer, dirigeant du parti de droite Action démocratique nationale, général arrivé au pouvoir en 1971 à la suite d'un putsch, et surtout auteur d'une répression particulièrement violente. Sur l'estrade, siégeait M. Simon Reyes, qui n'a cessé d'être le premier secrétaire du Parti communiste que pour devenir (en juillet 1987) le secrétaire exécutif de la Centrale ouvrière bolivienne, le syndicat unique des travailleurs. Prenant le micro, M. Simon Reyes a remercié le pape avec effusion. « *Ce sont les pauvres, les oubliés, qui se souviendront de votre visite* », a-t-il dit. Et de manifester sa reconnaissance aux évêques boliviens pour « *leur appui à la lutte des travailleurs* », ainsi que son « *enthousiasme* » devant la doctrine sociale de l'Eglise telle que l'a répétée Jean-Paul II. La salle, plutôt partagée au début, a applaudi.

A La Paz, pendant la messe sur l'Altiplano, les conservateurs ont pu se réjouir d'entendre que, hors du mariage, il n'y avait pas d'amour possible, et de voir la libération de la femme mise sur le même pied que l'alcoolisme, parmi les divers moyens de fuir les obligations familiales.

Mais, partout, les syndicats, les partis révolutionnaires, les paysans et les ouvriers, conscients de l'abaissement auquel ils sont condamnés, se sont reconnus dans la critique du « *capitalisme libéral* », considéré par le pape, à l'instar du « *collectivisme marxiste* », comme source d'« *injustices* ». Devant les mineurs d'Oruro comme ailleurs, le pape a dressé un sombre panorama de la réalité bolivienne et latino-américaine. Il a dénoncé les taux scandaleux de mortalité infantile, de dénutrition, de chômage, d'analphabétisme, *ainsi que la soif matérielle,* jamais apaisée, des classes dominantes, minées par la corruption, et indifférentes à l'« *extrême pauvreté* » de la majorité de leurs compatriotes.

Sur deux autres points enfin — mais il y en eut beaucoup — le pape a coïncidé avec la gauche : en demandant aux Boliviens de résister au « *chantage* » des organisations qui subordonnent leur aide économique à des programmes de limitation de naissances, et en appelant les nations latino-américaines à créer un « *front commun* » pour dialoguer sur un pied d'égalité avec les pays industriels. Appel qui, lancé à Santa-Cruz, lors de la réunion avec les intellectuels, a été particulièrement applaudi.

CHARLES VANHECKE.

Lima reporte le vote d'une loi sur la stérilisation volontaire

LIMA
de notre correspondante

La visite du pape Jean-Paul II au Pérou, bien que rapide puisqu'elle ne dure que quarante heures entre le samedi 14 et le lundi 16 mai, a obligé le gouvernement à reporter l'approbation d'un projet de loi légalisant la stérilisation volontaire. La discussion de ce projet de loi à la Chambre des députés a en effet provoqué une vive réaction de la part de l'Eglise. Les évêques, par le biais de la conférence épiscopale, déclarant qu'il « *portait atteinte à la dignité humaine* », l'ont qualifié d'« *offense* » à la visite du pape.

Au cours de son premier voyage au Pérou, en février 1985, le pape avait déjà insisté sur le fait que « *le chrétien authentique doit rejeter avec énergie le divorce, l'union libre, la stérilisation, la contraception et l'avortement* ».

Le président Alan Garcia a fait amende honorable en reconnaissant que cette question était débattue à un moment « *peu opportun* ». Son adoption par le Sénat a donc été renvoyée à plus tard. Néanmoins, le régime social-démocrate n'entend pas remettre en cause sa politique démographique, d'autant que celle-ci est acceptée par la grande partie des dirigeants des divers partis, et notamment par les représentants du conservateur Parti populaire chrétien.

En effet, la population péruvienne, qui compte vingt et un millions d'habitants, a triplé en quarante ans. A ce rythme, il y aura trente millions de Péruviens en l'an 2000. Le taux de natalité est un des plus forts du continent — 2,56 % — et le gouvernement souhaite pouvoir le ramener à 2,2 %. Il faut ajouter que le coefficient de surface cultivée par habitant est le plus faible de l'Amérique latine, ce qui explique que le taux de mortalité infantile soit aussi un record : près de 50 % des décès enregistrés concernent des enfants de moins de six ans morts des séquelles de la sous-alimentation et de la malnutrition.

Le nombre d'enfants par famille est inversement proportionnel aux ressources économiques, et la pratique du contrôle des naissances est un luxe. D'où le projet du gouvernement de la « *légalisation des opérations de stérilisation volontaire* » (ligature des trompes et vasectomie) pour les familles qui ont plus de deux enfants. Stérilisation qui devrait faire diminuer le nombre d'avortements. Le député Fernando Pilco a estimé que plus de trente mille femmes ont été conduites dans les hôpitaux l'année dernière (15 % avaient de treize à dix-sept ans, et 65 % entre treize et trente ans) à la suite d'opérations clandestines et empiriques qui ont souvent, par la suite, entraîné leur mort.

NICOLE BONNET.

ÉTATS-UNIS : le « marchandage » pour le départ de l'homme fort du Panama

L'impuissance de l'administration à venir à bout du général Noriega est exploitée par les démocrates

WASHINGTON
de notre correspondant

Que faire quand on ne sait plus quoi faire ? Comment empêcher que l'opération censée chasser le général Noriega du pouvoir à Panama ne tourne au désastre politique pour l'administration Reagan et, par voie de conséquence, pour le candidat républicain à l'élection présidentielle George Bush ?

Depuis plus de deux mois et demi, le gouvernement des Etats-Unis s'évertue, sans lésiner sur les pressions en tout genre, à obtenir le départ de l'homme fort de Panama. Depuis des semaines, des rumeurs selon lesquelles le général Noriega a finalement accepté de partir aux termes d'un accord de compromis avec les Américains se répandent dans Washington, pour être aussitôt démenties, le plus souvent depuis Panama.



Et, depuis trois jours, les rumeurs n'ont cessé d'enfler, avant de finir, une fois de plus, par se dégonfler complètement le vendredi 13 mai : aucun accord n'a été trouvé, et le petit général à la peau grêlée continue à narguer le géant américain : jour après jour, les chaînes de télévision rediffusent les images où on le voit brandir d'un air de matamore un gigantesque coupe-coupe.

Comme par les précédentes, la dernière vague de rumeurs a été suscitée par une nouvelle apparente « *conscession* » de la part des Etats-Unis : l'inculpation pour trafic de drogue, signifiée au général Noriega début février, allait, pensait-on, être levée, en échange de quoi le dirigeant panaméen accepterait de partir, à plus ou moins brève échéance. Les spéculations en ce sens avaient été grandement encouragées par le porte-parole de la Maison Blanche lui-même.

Mais, avant même que cet accord éventuel ait été démenti à Panama, cette suggestion avait suscité une levée de boucliers à Washington. Plusieurs ténors du Congrès criaient au scandale, tandis que les représentants de la justice — les juges de Floride qui ont inculpé le général, et même le ministre Edwin Meese — se déclaraient hostiles à cette solution trop laxiste... On en est là, c'est-à-dire à peu près à zéro, même si le porte-parole de la Maison Blanche explique que les « *négociations continuent* », mais refuse d'en dire plus.

« Cauchemar »

Une seule chose semble à peu près certaine : l'affaire Noriega vire au cauchemar pour l'administration ; si elle élève le ton, on l'accuse de traiter Panama en république bananière, et si au contraire elle recule, un concert de protestations s'élève pour lui reprocher de faire peu de cas des principes de la justice, et de miner tous les efforts déployés dans la lutte contre la drogue.

L'affaire est empoisonnée par le fait qu'elle a trop duré, et aussi par tous les mauvais souvenirs qu'elle charrie, en particulier ceux de la collaboration passée entre le général Noriega et la CIA (ce qui est particulièrement inconfortable pour M. Bush, qui fut précisément directeur de la CIA en 1976 et 1977) : la seule ligne de défense de l'administration est de rappeler que les turpitudes du général Noriega étaient parfaitement connues de l'équipe précédente, celle du démocrate Jimmy Carter, qui n'a rien fait pour rompre ces liens compromettants.

Pour compliquer le tout, l'administration elle-même est profondément divisée. De hauts responsables du département d'Etat ne décolèrent pas devant l'attitude du Pentagone qui s'est opposé, en mars, à la solution « *énergique* » qu'ils avaient proposée. On ne sait pas au juste quelle était cette solution (un enlèvement par un commando ?), puisque, affirme-t-on de très bonne source, une intervention militaire proprement dite n'a jamais été envisagée.

Mais on sait que les responsables du Pentagone voyaient d'un très mauvais œil toute action inconsidérée, surtout impliquant une quelconque participation des troupes stationnées le long du canal. Une telle initiative n'aurait pu qu'alarmer les pays qui abritent des bases américaines, et donc compromettre l'avenir de ces bases.

Naturellement, les démocrates, et avant tout les deux prétendants encore en lice pour l'investiture de leur parti, M. Michael Dukakis et le pasteur Jackson, ne manquent pas une si belle occasion de faire le procès d'une administration qui nage « *dans la soupe* ». L'expression est de M. Dukakis, qui s'est toutefois bien gardé de proposer une solution à un problème chaque jour plus ardu.

JAN KRAUZE.

Europe

ITALIE

Rome complète le statut d'autonomie du Haut-Adige (Sud-Tyrol)

Le gouvernement italien a définitivement réglé, le vendredi 13 mai, la question de l'autonomie du Haut-Adige (Sud-Tyrol).

Par une série de décisions fermes, le conseil des ministres a notamment accordé aux populations locales (300 000 germanophones sur 450 000 habitants) le droit au recours à la langue allemande dans les tribunaux et dans l'administration publique.

L'autonomie du Sud-Tyrol avait fait l'objet en 1946 à Paris d'un accord entre les ministres italien et autrichien des affaires étrangères de l'époque, Alcide De Gasperi et Karl Gruber, à la suite de l'accord de paix entre les pays belligérants. Le non-respect de cet accord avait été dénoncé en 1960 à l'ONU par le ministre autrichien des affaires étrangères de l'époque, M. Bruno Kreisky, alors que de nombreux attentats dans les vallées du Sud-Tyrol rendaient difficiles les rapports entre Rome et Vienne.

Une série de mesures renforçant l'autonomie de la province avaient été ensuite mises au point par le gouvernement italien. Elles avaient été approuvées par le parti local germanophone, le Sud Tiroler Volks Partei, qui dispose de la majorité dans la région. Mais la concrétisation de ces mesures avait toujours été renvoyée d'un gouvernement à l'autre, suscitant un profond mécontentement et parfois des réactions violentes dans la population germanophone du Haut-Adige. — (*AFP*).

URSS

• Poursuite de l'agitation à Stepanakert • Le calme est revenu à Erevan

Les grèves et les manifestations de milliers de personnes se sont poursuivies, le vendredi 13 mai, pour le deuxième jour consécutif à Stepanakert, le chef-lieu du Haut-Karabakh, une région azerbaïdjanaise théâtre d'affrontements interethniques sanglants en février dernier, a-t-on appris de source dissidente à Erevan.

Les grèves, déclenchées jeudi matin, ont paralysé vendredi la quasi-totalité de l'activité économique à Stepanakert, a déclaré M. Igor Mourovian, un militant nationaliste arménien joint au téléphone par l'AFP.

Une première manifestation « de masse » avait été organisée dans la nuit de mercredi à jeudi à Stepanakert. Ces manifestations ont été confirmées par une source officielle locale.

En revanche, la situation a été « *absolument calme* » vendredi à Erevan, la capitale arménienne, a déclaré M. Mourovian. Jeudi soir, plus de quarante mille personnes avaient manifesté dans le centre de la ville, selon des sources dissidentes.

M. Mourovian a indiqué être intervenu lors de ce rassemblement pour appeler à l'arrêt des manifestations à Erevan jusqu'à la conférence nationale du Parti communiste d'URSS (PCUS), qui doit s'ouvrir fin juin à Moscou, et faire le point sur la mise en œuvre de la « perestroïka » en URSS. M. Mourovian a expliqué qu'il ne voulait pas que d'éventuels désordres en Arménie puissent être utilisés par les « conservateurs » du parti dans leurs attaques contre les partisans des réformes en URSS.

La reprise de l'agitation en Transcaucasie, après les troubles de février à avril dernier, est due à la conjonction de deux événements, selon des témoignages de dissidents et de responsables :

La nomination, le 10 mai, d'un Azeri au poste de vice-procureur du Haut-Karabakh et le décès d'un jeune Arménien qui aurait été battu à mort par des Azeris le 11 mai à Choucha, au sud de Stepanakert. M. Gadjiev, le chef du parti de la région de Choucha, a affirmé que cette personne était décédée dans un hôpital à la suite de problèmes cardiaques et qu'elle n'avait participé à aucune « bagarre ».

A Erevan, les manifestant ont de plus protesté contre la détention depuis le 24 mars d'un militant arménien, M. Parouir Aïrikian, arrêté et inculpé de « *propagation de fausses nouvelles et calomnies antisoviétiques* », après avoir informé à Moscou des correspondants occidentaux de la situation en Transcaucasie.

Les Arméniens demandent le rattachement du Haut-Karabakh, peuplé à 75 % d'Arméniens, à la République d'Arménie. — (*AFP.*)

Deux ans après la catastrophe de Tchernobyl

L'académicien Legassov s'est donné la mort

Pratiquement deux ans jour pour jour après la catastrophe de Tchernobyl, l'académicien soviétique Valeri Legassov, qui fut l'un des premiers savants à se rendre sur les lieux de l'explosion, au péril de sa vie, s'est donné la mort, à l'âge de cinquante-deux ans.

La presse officielle s'est contentée d'*annoncer pudiquement*, le 29 avril, que « *sa vie avait pris fin* » le 27 avril. Mais un responsable de la société Kombinat, qui répare la centrale de Tchernobyl, vient d'affirmer, dans une déclaration citée par l'AFP, qu'il s'était suicidé. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a simplement démenti que la mort de ce spécialiste de l'énergie nucléaire fût liée à des radiations.

Une semaine à peine après la catastrophe (le 26 avril 1986), la *Pravda* écrivait à propos de M. Legassov, nommé membre de la commission gouvernementale d'enquête : « *Personne ne peut compter combien de fois il a volé* [en hélicoptère] *vers le réacteur.* » L'académicien lui-même rapportait, dans le même article, sa vision de l'événement, dès son arrivée près de la centrale, le jour-même de l'explosion : « *Je ne cache pas que je ne m'attendais pas que l'accident ait eu de telles proportions. Ce n'est qu'en arrivant à Pripiat* [village voisin], *en voyant la lueur de l'incendie, que j'ai commencé à deviner le caractère de ce qui s'était produit. Il n'existait dans le monde aucune expérience de combat contre de tels accidents. Il était difficile de deviner comment allaient évoluer les événements, et nous n'avions pas le droit à l'erreur...* »

Funérailles militaires pour Kim Philby

L'agent double britannique Kim Philby a été enterré, le vendredi 13 mai, au cimetière militaire de Kountsevo à Moscou, en présence de près de deux cents personnes, dont de nombreux officiels soviétiques.

Le cercueil, ouvert et entouré de nombreuses gerbes de fleurs, porté par huit hommes en civil, était suivi par son fils John, arrivé de Londres, et la femme soviétique de Kim Philby, Rufina. Quatre éloges funèbres ont été prononcés. Des gardes-frontières, une unité du KGB, ont tiré trois salves d'honneur. Certaines couronnes portaient l'inscription : « *A notre camarade d'armes* ».

Agé de soixante-dix-huit ans, l'ex-officier du MI-6 avait le rang de général du KGB. — (*AFP.*)



Diplomatie

Après les conversations Shultz-Chevardnadze

Le Sénat américain devrait ratifier le traité FNI

Les chefs de file du Sénat américain ont réagi très favorablement, le vendredi 13 mai aux accords conclus *la veille à Genève* **entre les** *Etats-***Unis et l'URSS pour répondre aux objections qu'ils avaient soulevées à la ratification du traité sur l'élimination des missiles nucléaires intermédiaires (FNI).**

« Les explications ont été positives et bonnes », a déclaré le chef de la majorité démocrate au Sénat, M. Robert Byrd, à l'issue d'un déjeuner qui a réuni le conseiller de la Maison Blanche pour les affaires de sécurité nationale, le général *Colin Powell, de retour de Genève*, et les dirigeants des deux partis au Sénat. Il a estimé que le débat sur le traité au Sénat, chargé de sa ratification, pourrait commencer la semaine prochaine après que les accords conlus à Genève auront été examinés par les commissions des affaires étrangères, des forces armées et du renseignement.

La réaction des sénateurs permet au président Ronald Reagan d'espérer que le traité sera ratifié avant sa rencontre avec le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, du 29 mai au 2 juin à Moscou.

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, d'autre part, a informé vendredi le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, des préparatifs du sommet américano-soviétique à Moscou. Evoquant la réduction de 50 % des armes stratégiques américaines et soviétiques, le chef de la diplomatie soviétique a souligné que de part et d'autre on travaille intensément pour aboutir à un traité dans ce sens.

De son côté, M. George Shultz a rendu compte vendredi à Bruxelles, devant les alliés de l'OTAN, de ses conversations avec M. Chevardnadze. Il est reparti pour Washington avec mission de *transmettre au* Sénat américain le soutien des alliés en faveur d'une ratification du traité FNI.

« Révolution »

Le secrétaire d'Etat a déploré à Bruxelles les *« attaques »* personnelles dont font l'objet le président américain et Mme Reagan dans le livre récemment paru de l'ancien secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan. *« Je trouve ces attaques, fondées sur des ragots, déplaisantes »*, a déclaré M. George Shultz, faisant allusion aux affirmations selon lesquelles Mme Reagan se mêle constamment de politique et consulte les astres sur toutes les décisions importantes de son époux. M. Shultz a prononcé un long et vibrant plaidoyer en faveur de la présidence de Ronald Reagan, *« la plus révolutionnaire »*, selon lui, depuis celle de Roosevelt.

Cette *« révolution »* ne cesse pas d'inspirer les proches de la Maison Blanche. Après les livres de Donald Regan et de Larry Speakes, un ancien porte-parole de la Maison Blanche, M. Martin Andersen, l'un des anciens conseillers politiques de M. Reagan y va de son ouvrage qui porte précisément ce titre. Là encore, parmi un éloge général, quelques amabilités feront plaisir au président : M. Andersen affirme notamment que le chef de la Maison Blanche gouverne comme un *« pacha turc »*, et que s'il a une *« mémoire photographique »*, il n'est pas un bourreau de travail. – *(AFP, Reuter)*

La fermeture de la mission de l'OLP à New-York

L'ONU désavoue à nouveau les Etats-Unis

New-York (Nations unies). – La quasi-totalité des pays membres des Nations unies ont désavoué une nouvelle fois les Etats-Unis pour leur intention de fermer la mission d'observateur de l'OLP auprès de l'ONU, en adoptant massivement (136 voix contre 2, celles des Etats-Unis et d'Israël), vendredi 13 mai, une résolution appelant Washington à *accepter une procédure d'arbitrage* de l'ONU dans cette affaire, conformément à la position prise récemment par la Cour internationale de justice.

C'est la quatrième fois en moins de cinq mois que l'Assemblée générale est appelée à rouvrir ce dossier. La résolution qui lui était présentée vendredi a été adoptée sans aucune abstention. Le représentant américain, Mme Patricia Byrne, a justifié son vote négatif en déclarant que l'affaire étant actuellement entre les mains de la justice américaine, il était inapproprié d'envisager d'autres instances juridiques avant que les tribunaux américains ne se soient prononcés.

Dans les milieux officiels de l'ONU, on indique que le juge chargé du dossier déposé par le gouvernement américain entamera prochainement ses auditions. Les Nations unies témoigneront en faveur de l'OLP au titre d'*« ami de la Cour »*. Le même juge aura aussi à se prononcer dans un contre-procès engagé par une soixantaine de personnalités et associations américaines qui cherchent à faire déclarer inconstitutionnelle la législation du Congrès contre la mission de l'OLP.

La recherche d'un règlement en Afrique australe

« Compréhension mutuelle » à la rencontre de Brazzaville

Brazzaville. – La réunion sur l'Afrique australe entre les délégations angolaise et sud-africaine a pris fin, le vendredi 13 mai à Brazzaville, *après trois heures et demie* d'entretiens.

Dans une brève déclaration à la presse, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha, sans donner d'indication de date, a indiqué que les deux délégations se rencontreraient de nouveau à Brazzaville.

Il a affirmé que les deux pays étaient également *« d'accord pour une nouvelle rencontre à laquelle participeraient toutes les parties qui ont pris part à la réunion de Londres »* début mai, et qui rassemblait, outre l'Afrique du Sud et l'Angola, Cuba et les Etats-Unis.

« Nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'il n'y a pas de solution militaire pour l'Afrique australe », a poursuivi M. Botha, en précisant que les entretiens s'étaient déroulés dans *« un esprit de compréhension mutuelle »*. Il a exprimé sa gratitude aux autorités congolaises pour leur accueil.

Pour sa part, le ministre de la justice angolais, M. Franca Van Dunem, qui conduisait la délégation de son pays, a également parlé devant la presse d'une *« prochaine réunion très bientôt »* entre les quatre pays concernés par les entretiens de Londres. – *(AFP.)*

● **Le président de la SWAPO reçu par Fidel Castro.** – M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain – mouvement de libération de la Namibie), a été reçu jeudi 12 mai par le président Fidel Castro, a indiqué vendredi le quotidien du parti communiste cubain *Granma*.

Sam Nujoma, en visite depuis mercredi à La Havane, a examiné avec le numéro un cubain *« les perspectives ouvertes »* par la réunion quadripartite de Londres pour un règlement du conflit en Angola et en Namibie.

Fidel Castro a redit, selon *Granma, « la solidarité sans réserve de Cuba à la cause de l'indépendance namibienne »*, que La Havane lie au retrait d'Angola de son contingent militaire, estimé à plus de 40 000 hommes. – *(AFP.)*

EN BREF

● **YEMEN DU NORD : Attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Sanaa.** – Le porte-parole du département d'Etat américain, Mme Phyllis Oakley, a révélé, le mercredi 11 mai, que le *« troisième étage de l'ambassade des Etats-Unis à Sanaa avait été atteint la veille par ce qui semble être une roquette antichar RPG »*. L'attentat, qui n'a provoqué que de très légers dégâts au bâtiment situé à 150 mètres de l'ambassade soviétique, n'a pas fait de victimes. – *(Reuter.)*

● **RECTIFICATIF.** – A la suite d'une mauvaise transmission, une erreur s'est glissée dans l'article de Jean-Claude Buhrer consacré au nouveau président équatorien, M. Borja, « Contre la tentation du populisme, un « démocrate pragmatique » (*le Monde* du 13 mai). Il fallait lire : *« En 1979, il s'est lancé* [...] *lors des élections qui devaient marquer la fin de sept ans de régime militaire. »* Et non, comme indiqué par erreur, *« de soixante-dix ans de régime militaire »*.

● **NICARAGUA : l'un des chefs de la Contra capturé par l'armée hondurienne.** – Le commandant « Fernando » (Diogenes Hernandez), qui avait dirigé la récente rébellion au sein des Contras antisandinistes (*le Monde* du 13 mai), a été capturé, le mardi 10 mai, par l'armée hondurienne.

Cette intervention s'est produite au cours d'un affrontement dans la région frontalière entre le Honduras et le Nicaragua. – *(AFP.)*

Asie

AFGHANISTAN : le « butin » de Telatapa

L'armée soviétique fait main basse sur l'un des plus fabuleux trésors nationaux

L'explosion d'un camion piégé dans la capitale afghane, le samedi matin 14 mai, a fait au moins huit morts et causé d'importants dégâts à des immeubles d'habitation proches. Cet attentat, dont on ne sait s'il doit être attribué à la résistance ou à un règlement de comptes entre factions rivales du PC afghan, a eu lieu à la veille du début du retrait ***des forces soviétiques.***

KABOUL
de notre envoyé spécial

Une partie essentielle de l'un des trésors les plus fabuleux découverts ces dernières années en Afghanistan va disparaître avec le départ des troupes soviétiques. L'or de Telatapa ! Vingt et un mille objets en or massif, beaucoup *incrustés de turquoises, dont la* valeur artistique et commerciale est inestimable. Plusieurs centaines d'entre eux vont être prélevés sur le patrimoine historique afghan et entassés dans les fourgons de l'armée de l'URSS. En quittant l'Afghanistan, les Soviétiques font main basse sur les richesses du pays...

Telatapa (1), où fut découvert ce trésor, se situe près de la ville de Shibarghan, dans la province de Jozjan, dans le nord de l'Afghanistan. En 1978-1979, une expédition archéologique afghano-soviétique mit au jour des tombes remontant à une époque comprise entre le premier siècle avant Jésus-Christ et le premier siècle après ; un témoignage irremplaçable du riche passé de la Bactriane, cet empire du nord de l'Afghanistan profondément influencé par la culture grecque. Le trésor consiste en une multitude de plats, vases, pendentifs, bracelets, épingles à cheveux, boucles de ceinture et objets précieux, tous en or. Depuis sa découverte, le trésor de Telatapa n'a été présenté qu'une seule fois au public. Aujourd'hui, il repose dans les salles souterraines du palais présidentiel de Kaboul, un musée pas comme les autres où ne sont admis que les responsables du PC afghan, ainsi que les délégations soviétiques.

Outre le trésor de Telatapa, les caves de la présidence contiennent une partie du patrimoine culturel du pays. Avant la fin du mois de mai, quatre cents objets vont être emportés en URSS. Parmi eux, les plus beaux et les plus rares de la collection de Telatapa : par exemple, cet extraordinaire chamois aux longues cornes recourbées dont les pieds se terminent par des anneaux, ces bracelets à tête de lionne, incrustés de turquoises, cette broche représentant un Cupidon chevauchant un dauphin, cette ceinture en or massif d'une extrême délicatesse... Leur valeur ? Inestimable pour la ceinture, sans doute plus de 5 millions de dollars pour ce chamois haut de 13 centimètres, selon un expert. Depuis plusieurs semaines, une équipes de spécialistes soviétiques est à pied d'œuvre pour choisir, photographier, évaluer les objets qui vont être emportés. Mais le « butin » de Telatapa ne sera pas le seul. Au Musée national de Kaboul, ces « experts » étaient à l'œuvre ces derniers jours. Nous les avons aperçus, à la dérobée, dans l'une des salles du musée.

« L'héritage du peuple »

M. Valoda et Mme Heria avaient à leurs pieds plusieurs albums de *photos représentant les objets* contenus dans les vitrines, à côté d'eux, l'un des responsables du musée, commis d'office pour les assister. Au Musée national, environ deux cents objets ont été sélectionnés, la majeure partie d'entre eux datant de l'empire Kouchan (premier/troisième siècle). Lorsque nous avons vu ces experts, le sort de quatre-vingt-cinq pièces était définitivement réglé.

Fondé en 1922 avec l'aide de la délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA), le musée renferme des objets de différentes époques (paléolithique, néolithique, âge de bronze, civilisation achéménide, Bactriane, indo-grecque, Kouchan, gréco-bouddhique, islamique et moghole...), ceux du moins qui ne sont pas dans les collections du Brithish Museum et du Musée de Leningrad ... Il abrite aussi une très belle collection d'armes du dix-neuvième siècle, dont beaucoup incrustées d'or, de pierres précieuses et d'argent, ainsi que plusieurs panneaux d'ivoire finement ciselé, provenant des fouilles de Begram (nord de Kaboul) et remontant au deuxième et au troisième siècles.

Lesquelles de ces œuvres d'art vont prendre le chemin de quelque cave moscovite ? Selon un universitaire afghan, le directeur des musées nationaux, M. Anouar Khataoize, un membre du PC nommé à ce poste pour des raisons politiques et qui n'a aucune culture artistique, pleurait en donnant les directives permettant aux Soviétique de piller sans vergogne *« l'héritage du peuple afghan »*.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Telatapa ou Tilya Tepe selon l'orthographe employée.

INDE : la lutte contre les séparatistes sikhs

L'étau se resserre autour du Temple d'or d'Amritsar

Il y a bientôt quatre ans, l'armée indienne prenait d'assaut le temple *d'or d'Amritsar, le sanctuaire le plus* sacré de la religion sikh. L'opération « Blue Star » (Etoile bleue) avait fait un millier de morts parmi les extrémistes sikhs retranchés dans les bâtiments, dont leur chef Bhindranwale, et endommagé le « saint des saints » du temple, l'Akhal That. Elle avait fait, quelques mois plus tard, une autre victime, le premier ministre lui-même, Indira Gandhi, tombée sous les balles de ses gardes du corps, sikhs.

L'histoire serait-elle en train de se répéter ? Depuis le lundi 9 mai, les forces de l'ordre indiennes assiègent à nouveau le Temple d'or, où sont retranchés une centaine de séparatistes sikhs adeptes du Khalistan, Etat indépendant des sikhs, puissamment armés. Instruits par l'expérience, les responsables de l'opération se sont livrés à un travail de fourmi, plutôt que de donner un assaut frontal, qui serait inévitablement sanglant et risquerait de créer *de nouveaux « martyrs » de la cause* sikh.

La cinquantaine de sorties du labyrinthe de souterrains reliant le temple à la ville ont été scellées. Policiers et commandos des « Chats noirs » sont entrés dans l'enceinte du temple, tirant sur tout ce qui bouge et sur les assiégés qui essaient de s'enfuir. Ils tentent de s'emparer des positions stratégiques les plus élevées, dans cette guérilla qui se poursuit de cour en cour, et qui a déjà fait plus de vingt-cinq morts.

Après le « nettoyage » de 1984, le Temple d'or était redevenu graduellement une sorte de « cour des miracles » extrémiste en plein cœur d'Amritsar. On y retrouvait les idéologues et les responsables de l'action violente, des terroristes réfugiés après un « coup » ; on y recrutait des volontaires parmi la jeunesse, formée depuis des siècles à la carrière des armes ; on y collectait des fonds. *Les sikhs modérés avaient dû céder* la place aux plus militants.

Cette fois, il semble que M. Rajiv Gandhi soit décidé à en finir avec une insurrection qui a fait plus de neuf cents morts depuis le début de l'année. Le gouvernement est autorisé par le Parlement depuis mars à proclamer l'état d'urgence en cas de *« troubles intérieurs »* ; une clôture électrifiée est en construction le long de la frontière avec le Pakistan pour empêcher les terroristes de communiquer avec leurs bases arrière. La police s'efforce d'éliminer les commandos qui sèment la violence aveugle, surtout parmi la communauté hindoue.

Arrestations

Il n'est donc plus question de négocier, mais seulement d'accepter une reddition. En attendant, un blocus visant à affamer les assiégés se poursuit. Jeudi, quatre des principaux chefs religieux sikhs ont été arrêtés. Parmi eux se trouve le grand prêtre Jasbir Singh Rode, un neveu de Bhindranwale.

Mais la force, à elle seule, peut-elle venir à bout d'un mouvement nationaliste de plus en plus dévoyé par le terrorisme ? Le Pendjab traverse une grave crise politique, religieuse et morale, dont les répercussions se font sentir dans le reste du pays. En particulier à New-Delhi, où ont été perpétrés de sanglants attentats, suivis à plusieurs reprises de non moins sanglants progrommes anti-sikhs. Mais les négociations sont délicates, car ceux des responsables sikhs modérés qui acceptent de discuter avec le pouvoir central sont immédiatement traités de *« collabos »* par les extrémistes du Khalistan et menacés dans leur vie, et dans celle de leurs familles.

PATRICE DE BEER.

JAPON : l'« affaire Okuno »

Démission d'un membre du gouvernement qui avait minimisé la responsabilité de son pays dans la dernière guerre

TOKYO
de notre correspondant

M. Seisuke Okuno, directeur de l'agence du territoire, a remis, le vendredi 13 mai, sa démission. Depuis deux semaines, il était la cible des critiques des partis d'opposition et de ses voisins chinois et coréens à la suite de ses commentaires sur le rôle du Japon dans la seconde guerre mondiale. Il avait notamment soutenu qu'il ne s'agissait pas d'une agression contre les pays voisins (*le Monde* du 27 avril). Il a été remplacé par un ancien ministre de la construction, M. Hideo Utsumi, membre du clan Takeshita au sein du Parti libéral-démocrate (PLD).

L'« affaire Okuno » reproduit un schéma désormais classique : un membre du gouvernement tient des propos minimisant la responsabilité du Japon dans la guerre, qui soulèvent une levée de boucliers dans les pays voisins ; l'opposition, se découvrant inopinément unie, saisit le Parlement et exige la démission du « coupable » ; le premier ministre cherche à apaiser la situation, puis, soucieux d'éviter les « vagues », incite l'imprudent à se retirer, et tout rentre dans l'ordre. Ce fut notamment le cas en 1986, lorsque le ministre de l'éducation, M. Fujio, affirma que la colonisation de la Corée par le Japon au début du siècle était *« légitime »*.

Les controverses suscitées par les tentatives japonaises de réécrire l'histoire de la seconde guerre mondiale sont fréquentes : en 1982 et 1986, la Chine et la Corée protestèrent officiellement lorsqu'il fut question de modifier le contenu des manuels scolaires traitant de cette période.

La responsabilité du Japon dans la seconde guerre mondiale est une question sensible. D'autant qu'elle mêle des considérations d'ordre politique et historique. Sur le plan politique, depuis sa défaite en 1945, la position officielle du Japon a été de reconnaître qu'il se comporta en *« agresseur »* et fut responsable d'atrocités (comme le massacre de civils à Nankin en 1937). C'est le sens du communiqué sino-japonais de 1972 : *« Le Japon se sent profondément responsable et se repent des dégâts considérables causés au peuple chinois. »* Cette politique du repentir demeure l'un des axiomes de la diplomatie nippone.

Une relecture de l'histoire

La responsabilité passée du Japon est aussi un thème facilement utilisé par ses voisins à des fins de politique intérieure : ainsi, la diatribe lancée par les Chinois en 1985 à propos des manuels scolaires s'inscrivait en fait dans la lutte pour le pouvoir au sein du PC. La moindre incartade de la droite nippone est en outre une excellente occasion de tenir la dragée haute aux Japonais. Ce fut le cas lors de la visite, le 3 mai, de M. Uno à Pékin. Le ministre des affaires étrangères arrivait pourtant avec un « cadeau » de 192 milliards de yens en prêts pour la construction d'un nouveau métro.

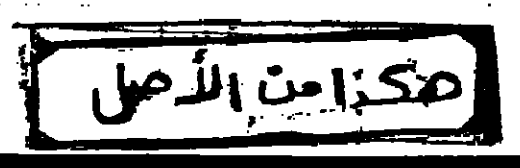
Pour la Corée du Sud, les relations avec le Japon sont également très importantes. Mais le puissant voisin peut aussi être un bouc émissaire commode, périodiquement ressorti lorsque le pouvoir éprouve le besoin de mobiliser le sentiment national dans un grand mouvement unanimiste où se confondent toutes les tendances politiques.

Au Japon, une relecture de l'histoire minimisant la culpabilité nippone est depuis des années le sujet favori de certainss intellectuels, mais aussi des politiciens de droite du PLD.

Une quarantaine de députés de *l'aile droite du PLD* ont apporté leur soutien à M. Okuno. Un autre membre du gouvernement, M. Nakao, directeur de l'agence de planification, l'aurait également défendu. Ces prises de position ne relèvent pas du lapsus ou de paroles en l'air. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une politique visant en particulier à réviser la Constitution.

Les idées de la droite, politique ou intellectuelle, ont un écho relativement faible. Mais elles sont susceptibles de cristalliser l'agacement déjà sensible, que susciterait une escalade des critiques dont est l'objet du Japon de la part de ses partenaires (à commencer par les Américains). Le temps des « complexes » est révolu. Le Japon a conscience de sa puissance. En outre, en y donnant ses propres réponses, la droite n'en pose pas moins des problèmes de réflexion historique qui existent. *« La question du rôle du Japon dans la guerre ne sera pas résolue par la démission d'un ministre »*, commentait samedi dans la presse l'historien de la seconde guerre mondiale Minoru Tojima.

PHILIPPE PONS.



Proche-Orient

Le Koweït dans le piège de la guerre du Golfe

(Suite de la première page.)

Au long des trente-six heures qu'a duré la reconquête de Fao, les promeneurs, sur la corniche, pouvaient clairement entendre le bruit de la bataille, notamment les arrivées des roquettes irakiennes, à raison parfois de dix salves à la minute. Ce furent d'ailleurs la prise de Fao par les Iraniens, en février 1986, et la percée de Chalamcheh, au cours de l'offensive Kerbala V au début de 1987, qui avaient fait prendre conscience au Koweïtiens de leur extrême vulnérabilité en tant qu'alliés *de facto* des Irakiens, et les avaient incités à rechercher la protection des Américains.

Le recours aux Etats-Unis, qui impliquait l'abandon de la politique de non-alignement dont l'émirat s'enorgueillissait jusqu'alors, est loin cependant d'avoir fait l'unanimité dans le pays. Les représentants de l'opposition, qui, depuis la dissolution du Parlement en juillet 1986, et l'imposition de la censure sur la presse, n'ont pas les moyens d'exprimer ouvertement leurs points de vue, se montrent à cet égard fort sceptiques.

Ils font valoir à leurs interlocuteurs étrangers que le repavillonnage de onze pétroliers koweïtiens n'a rien réglé et que le Golfe demeure une poudrière. Si cette mesure a réussi à assurer l'écoulement normal du pétrole, disent-ils – certains affirment même que cet écoulement n'a jamais été réellement perturbé, – elle n'a pas réussi à désarmer l'hostilité des Iraniens.

Certes, poursuivent-ils, « *nous sommes avec l'Irak, aussi bien pour des raisons relevant du nationalisme arabe que de la géographie* ». Ils pensent néanmoins que leurs dirigeants « *en font un peu trop* », et que les Iraniens auraient vraisemblablement toléré une aide koweïtienne à l'Irak, mais « *dans des limites raisonnables* ». Malheureusement, soulignent-ils, « *nous avons l'impression que parfois ils s'engagent un peu trop du côté des Irakiens, même s'ils ne sont pas sollicités par ces derniers. Nous devons comprendre que si nous ne pouvons pas être neutres dans ce conflit, nous ne pouvons pas non plus faire la guerre aux côtés de l'Irak. Aussi aurions-nous dû, à l'instar des autres émirats du Golfe, nous abstenir de certaines déclarations particulièrement provocatrices* ».

Cela dit, les représentants de l'opposition reconnaissent volontiers que la « *dérive pro-irakienne et pro-américaine du Koweït* », même atténuée par une présence soviétique symbolique, a été favorisée par l'attitude irresponsable de Téhéran, qui, affirment-ils, avait tout intérêt à ménager les dirigeants de l'émirat pour les inciter à plus de modération à leur égard.

Un consensus national fragile

Dans ce contexte, le « *consensus national* » qui s'est manifesté par l'explosion de joie populaire lors du retour des otages du Boeing demeure éphémère et fragile. Quoi qu'en disent les dirigeants koweïtiens, qui aiment répéter que le Koweït n'est qu'une « *grande famille* », la dissolution du Parlement a creusé un fossé entre la famille régnante et certaines couches de la population pour qui l'Assemblée nationale constituait l'unique moyen d'exprimer leurs doléances.

L'ancien député Abdallah Nafissi, un universitaire Frère musulman devenu libéral à la suite de fréquents séjours à Cambridge, où il a fait ses études, affirme que les principaux perdants de la dissolution du Parlement ont été *les* bédouins, qui forment plus de la moitié des autochtones de l'émirat. « *Les bédouins*, déclare-t-il, *sont les laissés-pour-compte de notre société et en quelque sorte les chiites des sunnites koweïtiens. Ils comptaient sur leurs députés – au nombre de dix-huit – pour tenter d'améliorer leur sort.* »

A cet argument, et à d'autres du même genre, les responsables répondent en affirmant que les Koweïtiens peuvent faire part de leurs doléances dans les *diwaniyas*, sortes d'assemblées traditionnelles où se débattent presque chaque soir, autour d'une tasse de café, les principaux problèmes du pays. Mais les souhaits qui sont exprimés dans ces « clubs sociaux » demeurent des vœux pieux.

Une trentaine d'anciens députés représentant toutes les tendances de l'ancien Parlement – de la gauche nationaliste aux islamistes modérés – se réunissent occasionnellement pour tenter de ranimer l'institution parlementaire. Ils ont adressé deux suppliques à l'émir, préconisant le retour à la démocratie parlementaire et la restauration de la liberté de la presse, sans recevoir de réponse.

Tout semble indiquer que la famille régnante n'est guère disposée à partager son pouvoir avec les élus du peuple, *surtout depuis que* ces derniers ont fait part de leur volonté de ne pas jouer aux figurants et de faire du Parlement un véritable instrument de contrôle de l'exécutif. Les dirigeants de l'émirat avaient évoqué à un certain moment la possibilité de mettre sur pied une assemblée consultative, *Magliss el Chaura*. Ils semblent avoir abandonné cette idée, persuadés à juste titre que les anciens députés ne se prêteraient pas à ce genre de « *comédie parlementaire* ».

La mise en sommeil d'un Parlement dont les membres se targuaient de vouloir contrôler le comportement de la famille régnante semble avoir donné libre cours aux tensions à l'intérieur de celle-ci. Elles se sont manifestées récemment à l'occasion du remaniement ministériel restreint de janvier. Officiellement, ce dernier visait à donner un « *nouveau souffle* » au gouvernement.

Une lutte pour le pouvoir à fleurets mouchetés

En réalité, il a constitué une nouvelle étape de la lutte pour le pouvoir qui se déroule depuis des décennies à fleuret moucheté à l'intérieur de la famille régnante d'Al Sabah, entre ses deux branches, les Jaber et les Salem. Les grands bénéficiaires du remaniement ont été les Jaber, qui détiennent désormais la plupart des principaux postes du cabinet.

L'objectif essentiel du remaniement, inspiré, semble-t-il, par l'homme fort de l'émirat, le cheikh Sabah el Ahmed el Jaber el Sabah, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, serait de dissocier les postes de premier ministre et de prince héritier, actuellement détenus par le chef de file des Salem, le cheikh Saad el Abdallah el Salem el Sabah. Selon toute apparence, le cheikh Sabah convoite le poste de premier ministre, promotion qui, selon certains, équivaudrait à consacrer un état de fait, ne laissant au cheikh Saad, personnage débonnaire mais fort populaire, que le titre de prince héritier, qui serait ainsi chargé d'inaugurer les chrysanthèmes.

Ce projet semble avoir en partie réussi et le cheikh Saad est sorti singulièrement affaibli du remaniement. Les Jaber ont en effet obtenu le contrôle du tout-puissant ministère de la défense, en laissant aux Salem le poste de l'intérieur, truffé d'officiers favorables aux Jaber. Les Salem ont également perdu le ministère-clé du plan et celui de la santé, qui était détenu par le docteur Awadi, connu pour être l'homme de confiance des Salem. Pour ne pas trop indisposer les Salem, ces derniers se sont vu octroyer le ministère de l'information dont l'importance n'est somme toute que relative.

La constitution koweïtienne stipule que l'émirat doit être toujours présidé par un Sabah, mais ne prévoit pas une alternance régulière entre les Jaber et les Salem. Dans ce contexte, si l'on en croit les milieux bien informés, le but final du récent remaniement ministériel, mené de main de maître par le tout-puissant le cheikh Sabah el Jaber el Sabah, serait de préparer le terrain à son éventuelle accession au poste suprême de l'émirat après la disparition de l'émir régnant qui est lui-même un Jaber. En tous les cas, cheikh Saad, que l'on dit obstiné, ne semble pas prêt à s'effacer sans opposer de résistance, et une récente visite à Koweït du prince saoudien Salmane ben Aziz, gouverneur de Ryad, aurait réussi pour l'instant à désamorcer la tension entre les Jaber et les Salem.

Plus que cette querelle de famille, la principale menace qui pèse actuellement sur l'émirat provient du fossé qui s'est creusé à la suite de la guerre irano-irakienne entre la *majorité sunnite* et la *minorité* chiite. Celle-ci représente au moins 30 % des « *autochtones* », ceux qu'on appelle ici les « *koweïtiens de première classe* ». Le problème chiite, que les auteurs du détournement du Boeing ont essayé d'exploiter à leur profit, demeure entier, bien qu'à la suite des mesures exceptionnelles de sécurité prises au cours des deux dernières années, une certaine accalmie règne dans les relations entre les deux communautés.

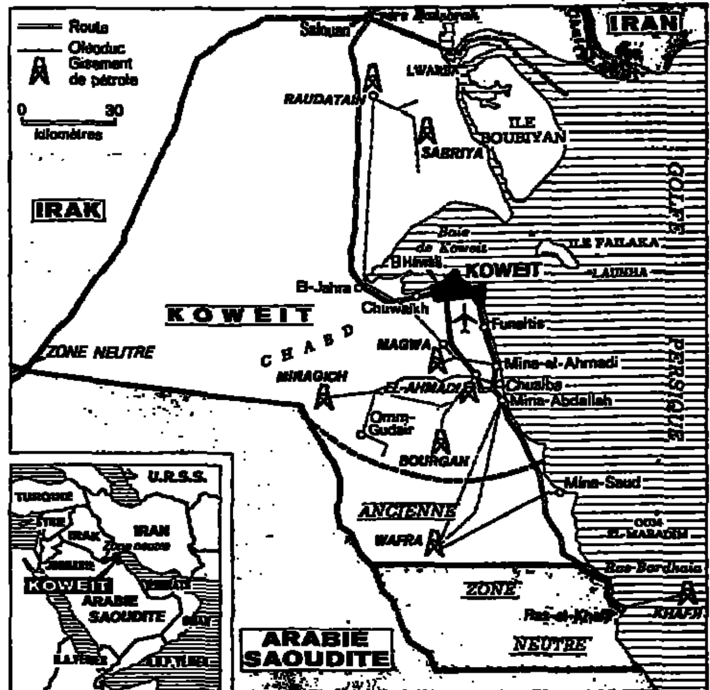
Mais le calme n'est que superficiel. La chasse aux sorcières qui s'est installée dans le pays contre certains milieux chiites se poursuit, et menace à la longue l'intégrité même de l'émirat. « *Il s'agit là d'un jeu dangereux* », avertit le docteur Nafissi, qui estime que les dirigeants koweïtiens doivent tout mettre en œuvre pour neutraliser la « *véritable bombe à retardement* » que constitue le problème chiite au Koweït.

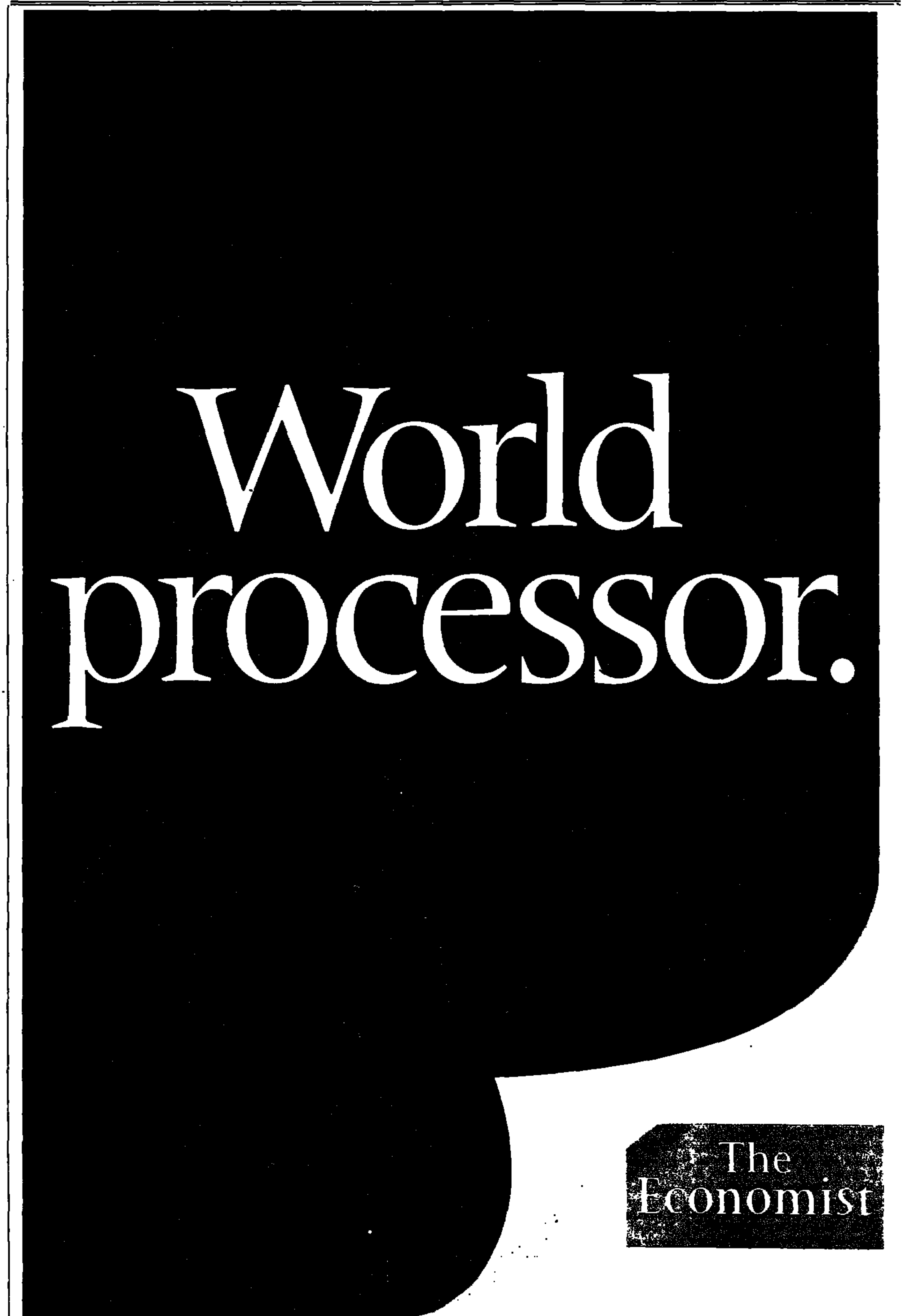
« *Même si la guerre irano-irakienne prend fin*, estime-t-il, *le Koweït aura besoin de toute son énergie et de clairvoyance pour désamorcer la tension sociale et culturelle qui s'est installée entre les sunnites et les chiites. Il est malheureux de constater que les Koweïtiens considèrent la guerre irano-irakienne comme une guerre entre sunnites et chiites. Il devient de plus en plus difficile aujourd'hui de convaincre les Koweïtiens que l'affaire est beaucoup plus compliquée que cela et que si certaines actions sont motivées par la religion, le différend est essentiellement politique.* »

M. Nafissi estime qu'en conséquence les « *tendances sectaires* » émanant aussi bien des sunnites que des chiites iront s'accroissant. « *Le phénomène du confessionnalisme au Koweït*, dit-il, *n'est pas historiquement nouveau, mais il est dangereusement ranimé par la guerre qui se poursuit à nos frontières.* »

Rappelant que les journaux locaux, malgré la censure préalable, contribuent indirectement à creuser le fossé entre sunnites et chiites en publiant des articles provocateurs qui « *rallument le fanatisme sectaire* » dans le pays, l'universitaire koweïtien conclut : « *Nos gouvernants doivent être vigilants : l'avenir du Koweït en tant que société et entité politique est menacé par le problème chiite.* »

JEAN GUEYRAS.





Politique

Le premier ministre plaide pour la dissolution

M. Michel Rocard invoque « l'esprit de la Ve République »

Au cours de sa première conférence de presse de chef du gouvernement et à l'occasion d'une intervention sur Antenne 2, M. Michel Rocard a laissé entendre, le vendredi 13 mai, que la dissolution de l'Assemblée nationale devrait intervenir rapidement. *« Si nous ne dissolvons pas, cela veut dire que le gouvernement de la République française n'a pas de majorité. Ce n'est ni conforme aux intérêts de la France ni à sa réputation internatinale, et surtout pas à l'esprit de la Ve République »*, a-t-il déclaré à Antenne 2. La décision de dissolution appartient, selon la Constitution, au président de la République. Selon M. Rocard, le chef de l'Etat devait terminer samedi matin ses consultations sur ce sujet.

La perspective de cette dissolution, que les centristes jugeaient probable après avoir pris connaissance de la composition du gouvernement, est considérée par M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, comme la marque d'un esprit de fermeture. *« Une dissolution immédiate, ce serait la porte fermée au dialogue*, a-t-il déclaré vendredi à l'AFP. *Si on ferme la porte au dialogue, nous serons dans une opposition pure et dure. »*

La composition du gouvernement apparaît à M. Philippe Mestre, proche collaborateur de M. Barre, comme *« un verrouillage destiné à préparer les élections législatives »*. *« Le PS vise à l'hégémonie*, ajoute M. Méhaignerie. *Il ne manque que Charles Hernu. »*

« L'ouverture, ça ne se décrète pas »

M. Rocard, qui était, le vendredi soir 13 mai, l'invité d'Antenne 2, a notamment expliqué : *« Si nous ne dissolvons pas, cela veut dire que le gouvernement de la République française n'a pas de majorité. Ce n'est ni conforme aux intérêts de la France, à sa réputation internationale, et surtout pas à l'esprit de la Ve République. »*

Le premier ministre a ajouté : *« Je veux dire à quel point le président de la République était soucieux de tout entendre, de pousser sa réflexion dans les plus extrêmes détails de l'analyse des conséquences de l'une ou l'autre des solutions. C'est d'ailleurs garant du fait que si la dissolution se situe dans le champ des contraintes tactiques, ces contraintes tactiques ne sauraient l'emporter sur la stratégie qui est la recherche de l'ouverture.*

« Mais quelle que soit la décision prise, a souligné M. Rocard ; *la volonté d'ouverture reprendra dès le lendemain. Elle sera manifestée dans les textes et les initiatives proposées ; elle sera faite dans l'offre de composition du gouvernement dès le lendemain s'il y a dissolution. »* L'après-midi, au cours d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Matignon, M. Rocard avait indiqué : *« L'ouverture a incontestablement été faite mais elle a reçu une réponse publiquement négative. L'ouverture, ça ne se décrète pas. Le président la voulait, mais les déclarations faites depuis lundi et mardi la rendent très difficile. Il y faudrait, en tout cas, beaucoup de temps ; nous serions prêts à le passer mais la France est un grand pays, engagé dans d'importantes négociations internationales ; on ne fait pas cela avec un gouvernement menacé d'une perte de majorité du jour au lendemain. (...) Dissoudre l'Assemblée nationale, c'est associer le suffrage universel à la mise en place d'une majorité présidentielle stable ; c'est permettre au gouvernement de la République de travailler sans prendre de retard par rapport à la recherche de ce rassemblement autour des valeurs républicaines. (...) La décision de dissoudre on non n'est pas encore prise à l'heure où je parle (...). Le choix est lourd pour le président. Mon sentiment est que nous ne devons point tarder. »*

Le premier ministre avait également, dans un propos liminaire, affirmé sa volonté de donner la priorité à une politique de solidarité refusant « une France à deux vitesses » : *« Le problème est de savoir si la France fonctionne à deux vitesse ou pas »*, avait-il affirmé, en faisant référence aux droits des femmes, des jeunes, des chômeurs. *« Il y a des forts, des performants, des qualifiés, des exportateurs, des vainqueurs (...) mais il y en a beaucoup d'autres. »* Selon M. Rocard, *« la réponse a été claire avec l'élection de François Mitterrand »*, mais cette majorité en faveur d'une *« politique de solidarité autour des valeurs républicaines »*, n'en trouve pas encore de traduction au niveau institutionnel.

Au passage, M. Rocard a estimé que la présence à l'intérieur de son gouvernement de personnalités de la gauche du Parti socialiste constitue une garantie, en précisant que les électeurs communistes ne seraient pas abandonnés *« au désespoir »*, que leur *« foi politique »* et leur *« générosité politique »* avaient été *« plus intenses que celles de beaucoup d'autres citoyens français »*. Il a estimé que ces électeurs communistes étaient plongés *« dans un désarroi dont je dirais tout simplement qu'il est émouvant »*.

M. Rocard a ajouté que le nouveau septennat de M. Mitterrand serait celui de la *« modernisation politique »*. Le nouveau premier ministre a commenté la composition de son gouvernement en disant qu'il avait souhaité que son équipe soit constituée autour de *« quatre pôles puissants »* correspondant aux départements des quatre ministres d'Etat : *« le pôle éducatif, le pôle économique et financier, le pôle international et le pôle des activités économiques »*, ce dernier ayant à *« développer toutes les créations d'emplois à travers tout le pays »*. *« Je souhaite que la structure du gouvernement soit durable, indépendamment des noms des personnes »* pouvant occuper les postes ministériels.

Il a annoncé la prochaine création d'une délégation générale aux droits des femmes rattachée aux services du premier ministre.

Evoquant les problèmes européens, M. Rocard a confié qu'il avait ressenti, dans certains aspects du scrutin présidentiel, une certaine crainte du marché unique européen : *« Il faut rendre l'Europe rassurante, il faut refuser aussi une Europe à deux vitesses »*, a-t-il déclaré, en regrettant les retards pris *« par l'Europe sociale et l'Europe solidaire »*.

Tel qu'en lui-même

L'HOMME va-t-il se couler dans le moule, ou bien a-t-il l'intention de tordre ce moule pour l'adapter à sa conformation ? A en juger par la première conférence de presse réunie par le nouveau premier ministre, M. Rocard se voit plutôt emprunter la seconde voie.

Ce n'est pas un Rocard vraiment transfiguré par sa fonction, même s'il était un peu ému, qui est apparu hier. Les journalistes « habitués » au style Rocard l'ont retrouvé, par moments seulement, un peu assagi. Les autres ont découvert avec surprise ce premier ministre d'un sérieux sans faille, agitant des idées, au point d'aller parfois un peu vite et de s'éloigner du ton posé qui sied, habituellement, à la fonction.

Sur le fond, M. Rocard n'a pas cherché davantage à gommer sa personnalité : pendant toute une partie de la conférence de presse, c'est un militant de gauche qui s'est exprimé, reconnaissant même volontiers qu'il avait tenu à ce que toutes les composantes du PS soient dans le gouvernement, afin d'être tranquille de ce côté-là. Il a aussi repris, en partie, le développement de ses propres idées sur l'*« ouverture »* idéale (par des convergences qui se manifesteraient au fur et à mesure de la vie législative) dont il sait qu'elles ne sont pas vraiment partagées par le président, qui les juge difficiles à mettre en œuvre.

M. Rocard, en somme, veut imprimer son style à Matignon, au lieu de laisser les ors des palais officiels étouffer sa personnalité. L'avenir dira si l'« effet Rocard », sous les projecteurs qui se braquent constamment sur tout premier ministre, sera positif ou négatif. C'est, en tout cas, dès hier, un présidentiable, aussi, qui s'exprimait. C'est dans cette dualité que les incertitudes sur l'avenir du couple Mitterrand-Rocard trouvent une partie de leurs racines.

J.-L. A.

Trois dissolutions depuis 1958

C'est l'article 12 de la Constitution qui définit les conditions d'exercice du droit de dissolution. Cette prérogative est un pouvoir personnel du président de la République, qui, avant que sa décision ne devienne effective, n'a à prendre l'avis que du premier ministre et des présidents des deux Assemblées. Cette consultation, confidentielle, ne lie pas le chef de l'Etat.

Une fois connue la décision de dissolution, les élections législatives doivent être organisées dans un délai de vingt à quarante jours. M. François Mitterand ayant reconnu, au cours de sa campagne, qu'un tel scrutin pouvait difficilement avoir lieu pendant les vacances, les élections auraient lieu en juin.

Trois dissolutions sont déjà intervenues depuis 1958. La première le 10 octobre 1962, décidée par le général de Gaulle à la suite du vote de censure du gouvernement de Georges Pompidou par l'Assemblée nationale.

La seconde, le 30 mai 1968, par le général de Gaulle, à la suite des événements que connaissait la France depuis un mois ; la troisième, le 22 mai 1981, par M. Mitterrand, après sa première élection à l'Elysée.

Le souhait d'une « majorité stable »

(Suite de la première page.)

Dissoudre l'Assemblée nationale plusieurs mois après l'élection présidentielle, au terme de débats parlementaires chaotiques présentait un inconvénient majeur, celui de retourner devant les Français avec le poids de l'impopularité renaissante. Des élections législatives avant l'été, dans de meilleures conditions pour le président de la République, supposaient une *dissolution prononcée* avant la fin du mois de mai.

La deuxième limite est celle de l'ouverture politique. Il était difficile, sinon impossible, de la réussir au gouvernement d'entrée de jeu et de façon marquante en obtenant l'adhésion de personnalités qui, jusqu'au 8 mai, avaient combattu sans concession le président sortant. Mme Simone Veil a été l'illustration la plus frappante de cette difficulté. Elle a à la fois souligné que pratiquement rien ne la séparait des options de M. Rocard, mais que le respect d'un délai de décence lui imposait de répondre « non », dès le soir du 8 mai, à toute offre de participation à la nouvelle équipe. Dès lors, pour MM. Mitterrand et Rocard, l'ouverture ne pouvait plus passer que par les élections législatives.

Elle implique la recherche d'un accord *entre socialistes et centristes* sur une répartition des circonscriptions électorales, afin que les premiers s'assurent de leur victoire et les seconds d'une forte existence politique autonome.

Lorsque M. Rocard souligne, conformément aux institutions de la Ve République, la nécessité d'une majorité parlementaire stable, il ne se contente pas d'un constat établi par les gouvernements successifs depuis 1958. Il va au-delà, en ébauchant une théorie de la *« majorité défensive »*. Celle-ci serait, en quelque sorte, une assurance sur la vie que l'on n'utiliserait qu'en cas de nécessité absolue. Avant d'en arriver là, le premier ministre et son gouvernement rechercheraient systématiquement toutes les voies du dialogue et de la concertation, afin de rassembler sur le budget, sur telle ou telle loi, les majorités les plus larges possible. C'est en quelque sorte la stratégie de la dissuasion, non pas du faible au fort, mais du fort au faible. Il vaut mieux disposer de l'arme absolue, même si l'on n'a aucune envie de s'en servir.

Le couple Mitterrand-Rocard commence donc sa cohabitation dans de bonnes conditions. Le premier ministre paraît avoir trouvé, à côté du chef de l'Etat, le ton juste et sa juste place. Il n'a pas le petit doigt sur la couture du pantalon, comme M. Michel Debré avec le général de Gaulle, ou M. Pierre Messmer avec Georges Pompidou. Il n'est pas animé, contrairement à M. Chirac face à M. Giscard d'Estaing, ou M. Fabius face à M. Mitterrand, par l'envie d'en découdre rapidement, afin de hâter le processus de succession élyséenne. Enfin, à l'inverse de ce que l'on pouvait craindre aux premières heures de sa nomination, il n'est pas encerclé *par ses ennemis de l'intérieur*. M. Fabius a dû s'effacer devant M. Mauroy à la tête du Parti socialiste. M. Pierre Joxe est au gouvernement, et M. Poperen aussi. M. Rocard, épaulé par M. Jospin, numéro deux du gouvernement, a donc un peu de champ libre entre les deux piliers des forces de manœuvre socialiste, le parti et le groupe parlementaire de l'Assemblée nationale.

JEAN-YVES LHOMEAU.

POINTS DE VUE

Les habits neufs d'une élection manquée

par Alain Carignon
ancien ministre,
maire (RPR) de Grenoble,
président du conseil général de l'Isère

LA France occupe dans l'histoire une place à part. Sans rapport proportionnel avec sa puissance démographique. Sans rapport avec sa puissance militaire, sa puissance économique, sa présence territoriale.

Les Français, quant à eux, entretiennent à leur tour avec leur histoire des relations à part. Sans rapport direct avec la réalité des enjeux du moment. Sans conviction profonde dans l'instant des mouvements de portée. Des mouvements économiques, sociaux, politiques.

Les 24 avril et 8 mai 1988, les Français ont vécu dans cette tradition. A l'issue d'un long vrai débat électoral et d'une fausse courte campagne, ils se sont prononcés. Inquiets par l'avenir. Déçus par le présent. Déboussolés par le discours politique. *Pour l'essentiel*, les urnes ont transmis trois messages prioritaires.

Tout d'abord, dans la souffrance et le doute, l'union est le meilleur atout. La vie démocratique divise. Parce qu'elle génère des rivalités, la compétition politique morcelle une collectivité. C'est la force de la démocratie. Cette force recèlerait une redoutable faiblesse si la division demeurait permanente, irréductible une fois exprimé le suffrage universel. La cohabitation a traduit la première ce besoin d'union qui a par ailleurs conforté, l'espace d'un moment, un profil présidentiel avec des identifications très marquées.

Le second message concerne *l'éclatement des forces politiques* dites représentatives. Le discours politique sur la crise a entraîné une crise du discours politique. Un discours décalé par rapport aux réalités vécues. Un discours impuissant face aux inquiétudes principales. Un discours en manque de souffle face à l'appel de la modernité.

Le troisième message est relatif aux valeurs de rassemblement. Eclatés dans leurs votes, les Français sont pourtant rassemblés dans leurs convictions. Ils aspirent à l'« agir vrai ». Vrai dans la capacité *à aller au cœur des réelles questions* : l'émergence de nouvelles formes de solidarité et de performances, la redéfinition des espaces territoriaux, les formes modernes de libertés publiques... Agir, car les discours font les histoires et non l'histoire. Les citoyens attendent des actes, du concret, du solide. Ils jugent alors sur pièces et n'hésitent pas à changer radicalement leurs votes en cas de déceptions.

Le bruit des silences

A côté de ces messages demeurent d'immenses zones d'interrogations. Des silences dont le bruit doit pourtant interpeller les responsables publics. Ces silences sont, pour l'essentiel, au nombre de trois.

Tout d'abord, l'irréalité de l'impact de la campagne officielle. Le temps fort du débat devient l'espace dominant de l'esquive. Chacun sait que l'opinion publique est alors sur les rails. Il a là matière à une interrogation en profondeur sur l'exercice de notre démocratie. Marquée par des règles strictes d'égalité et d'impartialité, cette période perd en impact. Elle s'ouvre quand tout est joué. Tout s'étant joué dans des moments où l'expression politique pluraliste est garantie par l'unique déontologie des responsables.

Ensuite, la force des diagnostics et l'impuissance des solutions. La *sondomanie permet une perception* ciblée précise des attentes des électorats. La position de facilité consiste alors à calquer son comportement sur celui connu de la majorité. De guide, l'homme politique devient suiveur. Bavard sur les constats, il devient muet sur les solutions, car là l'opinion publique est moins décidée.

Troisième silence, enfin, l'apparition éventuelle d'une alternance mécanique. La crise économique entraîne une inefficacité perçue des politiques. Cette inefficacité déçoit. *Moins marqués par* les clivages manichéens, les électeurs font alors appel à l'équipe de rechange. La vie politique ne devient-elle pas ainsi un passage de relais entre des équipes aux couleurs différentes ? Longtemps sujet tabou, l'alternance deviendrait un exutoire pour que l'espoir ne disparaisse pas définitivement de la vie publique. Comment expliquer différemment l'injustice de l'opinion dans l'appréciation de tant d'excellentes mesures mises en œuvre par Jacques Chirac de 1986 à 1988 ?

Ces silences, par leur présence et par leur poids, troublent beaucoup l'interprétation des votes des 24 avril et 8 mai 1988. Certains pourraient en déduire qu'ils en font une élection manquée. Mais les messages positifs des urnes ne doivent pas voir atténuée leur portée. Ils peuvent donner des habits neufs à notre vie politique. Encore faut-il que ces habits correspondent pour de bon aux nouvelles identités attendues. C'est là le vrai enjeu des prochains mois.

Le nouveau visage de la France

par Monique Pelletier
ancien ministre.

RASSEMBLEMENT, ouverture : deux mots clés du temps politique, dont il ne faudrait oublier ni le sens ni la portée. Rassembler, *c'est réunir tous ceux qui* s'accordent sur l'essentiel : les principes de la démocratie, les enjeux pour la France, les projets de son développement. Ouvrir, c'est accueillir l'autre dans le respect de sa différence et l'associer à la tâche dès lors qu'il partage ces objectifs.

Il est trot tôt pour apprécier si le nouveau gouvernement témoignera de cette double volonté. Il est, en revanche, urgent de traduire ici l'attente des Français du centre. L'absence de mandat électif n'interdit pas la participation au débat politique. Elle confère peut être une indépendance de propos et une liberté d'action dont j'entends me prévaloir.

La composition du gouvernement *ne se caractérise pas par l'ouverture* annoncée. Est-ce pour retrouver le gouvernement des années 1981 à 1986 que les Français ont réélu François Mitterrand ? Je ne le pense pas. Si l'on retient comme postulat que leur vote est cohérent, on doit conjuguer leur attachement au système libéral manifesté en 1986 et leur volonté de rassemblement exprimée hier. On peut donc regretter que cette première chance d'unir la France n'ait pas été saisie.

A qui la faute ? L'échec d'un projet est en général la conséquence de torts partagés. Sans doute, les signaux lancés par le pouvoir ont-ils été trop discrets pour être perçus. Probablement, les pesanteurs ont-elles, de part et d'autre, été plus fortes que la volonté de mouvement. Peu importe, la question est désormais de savoir si le centre est en mesure de parvenir à organiser son avenir pour permettre, demain, l'ouverture, c'est-à-dire la trêve de l'affrontement idéologique, et le gouvernement de la France au centre.

Les élections à venir seront, en effet, à moins d'un changement souhaitable du mode scrutin, l'occasion pour les centristes de choix cruels mais décisifs, qui dessineront — et pour longtemps — le paysage politique de la France.

Libérale et sociale

Les candidats de la majorité parlementaire devront soit s'unir entre eux avec la nécessité tactique, dans bien *des cas, de s'allier, pour gagner, au* Front national ; soit refuser cette solution et préférer afficher leur indépendance tant vis-à-vis de la droite nationaliste que de la gauche.

Cette démarche claire présente des risques évidents. Elle offre surtout la possibilité de convaincre l'électorat modéré qu'il s'agit d'une *chance qui lui est offerte de soutenir* une force moderne de rassemblement et d'action comme il en existe dans la plupart des pays d'Europe.

Les conditions politiques de l'émergence d'une force centriste existent. Ce centre ne serait plus considéré comme un ventre mou, un sous-ensemble flou de traîtres prêts à déserter leur camp, mais le rassemblement d'hommes et de femmes courageux, garants du refus des extrémismes, préférant le dialogue au sectarisme, l'union à l'exclusion, *le réalisme à l'idéologie*. Que ce centre puisse donner lieu ensuite à un pacte de gouvernement sur des projets clairs me paraît souhaitable. Il sera en tout cas le gage des alternances paisibles.

Agir en politique, c'est aussi apporter des réponses pragmatiques aux problèmes éthiques. Il existe plusieurs faits incontournables dont les responsables politiques doivent tirer les conséquences en fonction de leur morale :

— L'élection présidentielle atteste du vœu de bien plus d'un Français sur deux de voir se former un rassemblement au-delà du seul Parti socialiste.

— Le nombre des exclus (victimes de la solitude, de la maladie, de la pauvreté, du chômage) nous impose une nouvelle réflexion politique de nature à éviter la déchirure du tissu social. Il est du devoir des responsables politiques d'avoir le souci de la communauté dans son intégralité et de préserver la cohésion sociale.

Le temps n'est-il pas venu pour le centre de déclarer haut et fort que ses convictions le rapprochent davantage des sociaux-démocrates que des nationalistes ? Ne faut-il pas clairement proclamer que les valeurs d'accueil et de solidarité sont celles du centre, qui *ne se reconnaît pas* dans les propos d'exclusion tenus ailleurs ?

C'est sans doute cela le nouveau visage de la France libérale et sociale qu'il s'agit de dessiner.

Politique

de l'Assemblée nationale

Retrouvailles

Vingt-sept silhouettes radieuses, courtoises, souriantes. Mais muettes. Malgré *une haie de journalistes* impatients et des dizaines de micros qui dansent la polka au-dessus de leurs têtes, les ministres du gouvernement Rocard gravissent les marches de l'Elysée les lèvres serrées. Pas un mot. Impassibles comme ces habitués du conseil qui savent ralentir le pas en souriant afin de faciliter le travail des photographes, sans pour autant souffler un traître mot. Hésitants pour les nouveaux, tout embarrassés à l'idée de traverser la cour au beau milieu de cette cohue turbulente et obstinée. M. Jacques Chérèque, qui a la malchance d'arriver le premier, se sent ainsi obligé de s'arrêter pour marmonner quelques bonjours furtifs, histoire sans doute de consoler les vaillants porteurs de micros.

M. Pierre Arpaillange, un peu décontenancé par une volée de *« monsieur le ministre, attendez, monsieur le ministre »*, s'attarde un moment, sa serviette à la main, pour se raviser aussitôt. Pas une seconde d'hésitation en revanche pour M. Pierre Joxe, venu à pied de la place Beauvau. Imperturbable et glacé, il remonte l'allée à grands pas sans un regard pour cette foule dissipée qui tente désespérément d'attirer son attention à coups de *« monsieur Joxe, monsieur Joxe, quelques mots »*.

Rendez-vous une heure plus tard sur le perron sud de l'Elysée pour la photo de famille. Cette fois on peut papoter, les *journalistes retenus* derrière un cordon bleu à une dizaine de mètres des marches sont loin.

Pourtant, lassés par l'insistance de la presse, tous finissent par lâcher quelques mots. *Au sens propre du terme.* Un *« sympathique »* par-ci, un *« formidable »* par-là, des *« très bien »* à peine grommelés, des *« oui »* mal esquissés et le retentissant *« splendide »* de Jack Lang qui ne peut s'empêcher d'ajouter dans un ample geste de la main : *« Cela s'est magnifiquement passé. »*

Mme Georgina Dufoix, pochette rose et collier de perles, ne peut se résoudre à *s'engouffrer dans sa voiture* tête baissée. Elle s'attarde un instant, très entourée, pour égarer les journalistes entre deux éclats de rire. *« Non je ne dirai rien. »* Puis, sur le ton de la confidence : *« Deux ans d'interruption, cela permet de réfléchir, de voir les erreurs des autres et de prendre du recul. »* Avant de murmurer, enchantée : *« Bien sûr que cela me fait plaisir de revenir ici. »*

Complicité

Tout cela conserve un petit air de famille. Quelques regards entendus, des murmures *amusés, des coups de coude* complices. A peine descendu de voiture, M. Roland Dumas retrouve M. Jack Lang, qu'il salue d'une bourrade dans le dos. Presque des retrouvailles.

Il est 17 heures. Tous sont maintenant partis. En un clin d'œil les caméras ont disparu, laissant derrière elles une cour à l'abandon, parsemée de vieilles boîtes de pellicules photo et de journaux piétinés. Tous ? Sauf un. M. Olivier Stirn s'avance, un peu décontenancé par le calme de cette cour désertée et poussiéreuse. Il tente de s'esquiver discrètement, mais les quelques journalistes qui restent se pressent aussitôt autour de lui. *Compte-t-il se rendre en* Nouvelle-Calédonie ? *« Non. »* S'en est-il entretenu avec le président ? De nouveau un *« non »* moins assuré cette fois. Un instant de silence, un regard préoccupé et il ajoute : *« Un peu. »* *Pour lui* le travail a déjà commencé.

ANNE CHEMIN.

Les passations de pouvoirs

A chacun son style

La République a ses rituels : les passations de pouvoirs entre ministres sortants et ministres entrants en font partie. Les « cérémonies » ont commencé dès le vendredi 13 mai, à l'aube, et à l'abri des regards, place Beauvau, entre Charles Pasqua et Pierre Joxe.

Elles se poursuivront la semaine prochaine, quand les anciennes excellences seront revenues de week-end. Alors Michel Delebarre pourra s'attaquer aux dossiers que lui laissera Philippe Séguin. Quant à Mme Georgina Dufoix, elle n'a pu faire qu'une reconnaissance de bureaux, avenue de Ségur... en attendant le retour de Mme Michèle Barzach.

Devant les photographes et les cameramen, ce n'est qu'assauts d'amabilité, poignées de main chaleureuses et sourires. Edouard Balladur et Pierre Bérégovoy, Jean-Bernard Raimond et Roland Dumas, André Giraud et M. Jean-Pierre Chevènement... font dans ce genre mieux que bien.

Même si ce n'est pas la première fois — à moins justement que ce n'en soit la raison, — le passage de relais entre François Léotard et Jack Lang se fait du bout des doigts et dans la brièveté : huit minutes. A peine son prédécesseur parti, le nouveau patron de la place de Valois se livre à quelques confidences. C'est Alain Delon, lepéniste de cœur, barriste de raison, qui a été le premier à le féliciter, et son premier déplacement officiel devait être pour le Festival de Cannes ce samedi.

De l'autre côté de la Seine, M. Emile Biasini doit se faire reconnaître à l'entrée du ministère de l'équipement, où Pierre Méhaignerie est *« heureux d'accueillir un homme ouvert et pragmatique »* comme Maurice Faure. Le président du CDS y va de son petit conseil : *« Moins nous légiférons, mieux nous nous portons. »* Il prêche un convaincu... *qui lui répond : « Dans ce pays qu'on dit coupé en deux, nous sommes, l'un et l'autre, près de la frontière mais pas du même côté. »*

Pour un peu, Michel Durafour aurait pu tenir le même propos à Hervé de Charette. Le radical et le libéral se sont plu à évoquer des *« souvenirs politiques et personnels communs »*, y compris leur commune hostilité à la peine de mort. Succédant à *« un grand ministre de la fonction publique »* qui a fait *« preuve d'efficacité, de loyauté et d'une très grande sensibilité humaine »*, Michel Durafour s'est promis de revoir celui dont il hérite : *« On a toujours besoin de dialoguer sur les grands sujets à traiter. »*

Dialogue en breton

Numéro deux du nouveau gouvernement, Lionel Jospin, accompagné de M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, est venu prendre en charge *« la Rue de Grenelle »*. *« Bonne chance »*, lui a souhaité René Monory après vingt minutes d'entretien.

Le record de durée aura été battu par Albin Chalandon et M. Pierre Arpaillange : place Vendôme, les deux hommes n'ont pas mis moins d'une heure et demie pour que l'ex-garde des sceaux expose à l'ex-procureur général *« les affaires en cours et celles déjà réglées »*. Le premier n'a pas précisé quelle était la catégorie la plus fournie, mais il prévoit que l'*« on verra plus tard que sa contribution n'aura pas été négligeable »*. Quant à M. Arpaillange, ses premiers propos auront été pour assurer que *« les affaires qui sont passées »* ne seront pas ressorties, et pour observer que *« quand la raison d'Etat rentre dans un palais de justice, la justice en sort »*.

Seuls deux hommes auront véritablement sorti de la banalité leurs échanges : voisins finistériens, Ambroise Guellec et Louis Le Pensec ont dialogué sur leur spécialité, la mer... en breton !

ANNE CHAUSSEBOURG.

La succession du premier secrétaire du PS

M. Mauroy, soutenu par M. Jospin, l'emporte sur M. Fabius

Les membres du courant A-B (mitterrandiste-mauroyiste) du comité directeur du PS, réunis au Sénat, ont désigné, dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 mai, M. Pierre Mauroy comme candidat à la succession de M. Lionel Jospin au poste de premier secrétaire du PS. Ce choix devait être entériné samedi par l'ensemble du comité directeur réuni à Paris. M. Mauroy était opposé à M. Laurent Fabius. Sur 118 votants, M. Mauroy a obtenu 63 voix, M. Fabius 54. Il y a eu un bulletin nul.

Au cours de cette réunion, qui, selon plusieurs participants, s'est déroulée *« très dignement »*, les deux candidats en lice ont exposé leurs raisons de se présenter. M. Mauroy a précisé que, élu premier secrétaire, il ne se préoccuperait pas d'autres échéances. Mais son entourage précise qu'il ne s'agit pas d'une renonciation à une éventuelle candidature présidentielle.

M. Jospin, premier secrétaire démissionnaire, a indiqué pourquoi il soutenait la candidature de M. Mauroy. Il a jugé qu'il était préférable que le premier secrétaire n'ait pas d'ambition présidentielle. Il a indiqué que M. Mitterrand lui avait affirmé avoir *« coupé le cordon ombilical »* avec le PS et confirmé qu'il ne souhaitait pas se mêler de cette élection. Au contraire, les partisans de M. Fabius, notamment MM. Jack Lang et Pierre Bérégovoy, ont affirmé que M. Mitterrand avait exprimé sa préférence pour M. Fabius.

M. Fabius a refusé une solution de compromis de type Mermaz, acceptée par M. Mauroy, et a souhaité aller au vote. Jusqu'au dernier rmoment, le partisans de M. Fabius ont cru, d'après leurs pointages, que leur favori était majoritaire.

Il y a aujourd'hui, dans la gauche socialiste, trois gagnants, MM. Pierre Mauroy, *bien sûr*, Lionel Jospin et Michel Rocard. Un grand perdant, M. Laurent Fabius. Et quelqu'un qui n'est peut-être pas très content : M. François Mitterrand.

En choisissant majoritairement le *maire de Lille, les membres A-B du* comité-directeur ont préféré élire un candidat moins engagé dans la cause présidentielle et mettre l'accent sur la continuité social-démocrate plutôt que sur une évolution rapide telle que M. Fabius entendait la *conduire. M. Mauroy trouve là le* couronnement, qu'il jugeait naturel, d'une longue carrière de militant. Il a la satisfaction de voir préférer, selon la tradition du PS, son style chaleureux et populaire, parfois débordant. Sa nette victoire sur M. Fabius, c'est un peu la revanche d'une génération pour qui l'engagement à gauche est inscrit dans sa chair, ses racines, ses conditions de vie, et non le choix de membres de l'énarchie.

Excès de confiance

M. Rocard a dû pousser un soupir de soulagement. M. Mauroy et le nouveau premier ministre entretiennent depuis plusieurs décennies des *rapports amicaux. Ils gardent* le souvenir du combat mené en commun contre M. Mitterrand en 1979. Dans l'immédiat, c'est un rival de poids qui est écarté. Même satisfaction pour M. Jospin, qui a été l'artisan principal de la victoire de M. Mauroy *et doit voir, sans déplaisir* excessif, M. Fabius mordre la poussière.

Ce qui aurait pu être, en cas de victoire, un coup de poker audacieux apparaît aujourd'hui, du point de vue de M. Fabius, comme une opération *mal menée de bout en bout* : M. Fabius a retrouvé — et communiqué à ses proches — un défaut qui lui a valu bien des déboires pendant la fin de son séjour à l'hôtel Matignon : l'excès de confiance en soi. Sa tentative à la *hussarde pour s'emparer* du parti, qui devait être une impétueuse charge de cavalerie balayant tout sur son passage, s'est brisée sur une résistance peu spectaculaire mais aussi efficace que celle des fameux carrés d'infanterie anglaise à Waterloo.

Dès l'annonce du départ anticipé de M. Jospin, M. Fabius et ses proches ont paru considérer que l'affaire était jouée. S'ils affirment aujourd'hui que l'essentiel était de marquer sa *« différence »*, ils ont traité par le mépris un adversaire qui l'a, au vu des chiffres, facilement emporté. Les proches de M. Fabius, pourtant, ont toujours cru que leurs pointages ne laissaient pas le moindre doute sur le résultat final.

M. Fabius a raisonné, en outre, d'une façon très simple, trop simple : assuré du soutien de M. Mitterrand — que le président, de fait, a réitéré à divers interlocuteurs au début de la semaine, — il a considéré qu'il était en quelque sorte intronisé premier secrétaire. Il était, de sa part, paradoxal de vouloir prendre la tête d'un parti pour l'animer et lui donner une existence autonome tout en considérant qu'un haussement de sourcil présidentiel devait mettre tout le monde au garde-à-vous.

A la décharge de M. Fabius, il faut toutefois observer que c'est le phénomène inverse qui s'est produit avec l'affaire de la visite du général Jaruzelski, en décembre 1985 : lorsque *M. Fabius s'est dit « troublé »* par cette visite, il pensait être en phase avec le PS. On lui a, en fait, reproché de toucher à la statue présidentielle. Il y a de quoi y perdre son latin...

Il est vrai aussi que M. Fabius *comptait sur les militants* pour être élu et que ceux-ci n'ont pas été consultés. L'incertitude, sur ce point, subsiste. Et M. Fabius a quand même réuni sur son nom un peu plus de 45 % des membres du courant A-B du comité directeur. Ses amis jugent qu'au vu des chiffres il est aujourd'hui majoritaire chez les mitterrandistes de stricte obédience.

L'élection de M. Mauroy introduit un grain de sable dans la mécanique présidentielle. M. Mitterrand apprécie personnellement l'homme qui a été élu, soutenu en outre par M. Jospin, qui est très proche de lui. Mais tous deux ont commis ce qui, il y a peu encore, aurait paru être un crime de lèse-majesté, et pour cette raison aurait semblé inimaginable.

Et s'il est vrai que c'est pour une question d'image que M. Mitterrand préférait M. Fabius, il va bien falloir que M. Rocard mène sa campagne législative en tandem avec M. Mauroy. L'élection du nouveau premier secrétaire — qui a été le premier ministre des années « sectaires » du PS (avec la loi sur la presse, la déchirure sur l'école privée) — n'est probablement pas pour les hommes du centre qui en doutaient déjà un gage supplémentaire de la volonté d'*« ouverture »* du nouveau pouvoir. Mais c'est un appui incontestable pour M. Rocard, garant, lui, de l'ouverture et c'est injuste pour M. Mauroy qui est le plus convivial des républicains.

M. Mauroy, en tout cas, devra se rappeler que 1988 n'est pas 1981, et prendre garde à sa manière d'agir, parfois un peu désordonnée. Elle ne remplace pas la froide efficacité de M. Fabius.

Pour le moment, M. Fabius est en dehors du jeu et doit en concevoir bien de la rancœur. Même s'il se retrouve, par exemple, au « perchoir » de l'Assemblée nationale. Comme il est fort probable que ce revers — le premier sérieux subi par M. Fabius depuis le 16 mars 1986 (alors que la fin de la législature avait été très difficile pour lui) — le pousse à renoncer, l'ancien premier ministre devrait utiliser ses loisirs à fourbir ses armes et à intensifier encore son travail de « labourage » en profondeur du parti.

Pour le PS, la prochaine échéance institutionnelle normale devrait être le congrès du printemps 1989. M. Fabius a, en tout cas, depuis cette nuit, une longueur de retard dans la course à l'Elysée sur ses principaux *concurrents à l'intérieur du* PS, MM. Rocard et Jospin. Quant à la recomposition du PS, elle est bel et bien en marche : les deux leviers de commande essentiels que sont le PS et l'Hôtel Matignon sont désormais, avec l'appui d'une partie des mitterrandistes, aux mains de la minorité du congrès de Metz (Mauroy-Rocard) qui avait combattu M. Mitterrand. Les partisans de M. Fabius ont, d'une certaine façon, raison d'affirmer que la réunion de vendredi soir a signé l'BI « acte de décès du courant Mitterrand »...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le nouveau ministre des DOM-TOM face à la crise calédonnienne

M. Stirn veut avoir « un dialogue approfondi avec tout le monde »

Le président de la République, M. François Mitterrand, le premier ministre, M. Michel Rocard, et le ministre des DOM-TOM, M. Olivier Stirn, se sont entretenus, le samedi 14 mai, à l'Elysée, de la situation en Nouvelle-Calédonie, où tout le monde vit dans l'attente des premières décisions gouvernementales.

M. Rocard, qui était vendredi l'invité d'Antenne 2, a notamment déclaré : *« Il faut reprendre les contacts, s'écouter, se respecter. Il n'y a aucun préalable à se rencontrer. Nous ne bouleverserons rien. Nous voulons écouter tout le monde. Je n'entends pas dire à l'avance ce que nous entendons faire. Il arrive que pour être efficaces des décisions doivent intervenir avec un effet de surprise. »* M. Rocard a ajouté que *« la Nouvelle-Calédonie est le seul élément de la République française où l'expression du suffrage ne suffise pas à rendre compte d'une situation et de ses difficultés »*.

Dans une interview publiée par *la Croix*, le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a indiqué, vendredi, que le mouvement indépendantiste *« ne veut plus entendre parler du statut Pons dont il ne veut plus après les morts d'Ouvéa »*. Le président du FLNKS a ajouté qu'il ne met *« aucun préalable »* à une discussion avec le nouveau ministre mais il a dressé une liste de *« mesures concrètes »* qu'il souhaiterait voir prendre. M. Tjibaou demande *« le retrait des gendarmes d'Ouvéa »*, une *« relâche au niveau des forces de l'ordre »*, une *« grâce pour les gens ayant participé à des événements politiques »* et *« la vérification par la Cour des comptes de l'utilisation des fonds publics par le congrès, le territoire et le haut commissariat pendant la campagne électorale »*.

Le secrétaire général de l'Union calédonienne, M. Léopold Jorédié, adjoint de M. T. Tjibaou, a estimé, pour sa part, que les discussions avec le gouvernement et les représentants de la majorité locale devaient reprendre *« sur les bases établies à Nainville-les-Roches »* qui avaient affirmé le droit *« inné et actif »* du peuple canaque à l'indépendance.

M. Bernard Pons, très meurtri par le dénouement sanglant de la prise d'otages d'Ouvéa, a souhaité *« bon courage »* et *« bonne chance »*, le vendredi 13 mai, à son successeur. M. Olivier Stirn aura besoin, en effet, de l'un et de l'autre en Nouvelle-Calédonie.

Rompu aux dossiers de l'outre-mer, le nouveau ministre des DOM-TOM n'a jamais caché sa conviction personnelle : quand l'indépendance d'une ancienne colonie paraît inéluctable, mieux vaut la préparer pour sauvegarder les intérêts de la France que de gâcher leur avenir en injuriant les évidences du présent.

Chaque fois qu'il s'est exprimé sur le casse-tête calédonien, ces dernières années, à l'Assemblée nationale, M. Stirn a d'ailleurs eu le mérite de le faire franchement.

Le 4 décembre 1984, il déclarait ainsi, au Palais-Bourbon, alors que le territoire connaissait déjà une situation insurrectionnelle dans les *régions contrôlées par les indépendantistes* canaques : *« Seule une indépendance acceptée par tous préserverait à la fois les droits de chaque communauté et le maintien à long terme de l'influence française. Il faut donc convaincre les Européens de Nouvelle-Calédonie que s'ils ne font pas l'indépendance avec les Canaques elle se fera contre eux-mêmes et probablement contre les intérêts français. »*

Le 6 décembre de la même année, il ajoutait, après la nomination de M. Edgar Pisani au poste de ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie : *« L'indépendance est le seul moyen d'établir de manière durable entre les communautés une entente et avec la France des liens solides. »* Puis, le 6 janvier 1985 : *« Le plan Pisani est responsable. Je l'approuve complètement. L'Etat associé assure l'indépendance dans les meilleures conditions en préservant les intérêts légitimes de toutes les communautés et en garantissant pour toujours une présence alors incontestée de la France. »*

Le député non inscrit du Calvados ajoutait, fin septembre 1985 : *« L'indépendance de la Nouvelle-Calédonie est déjà inscrite dans l'histoire ; il faut la préparer pour préserver nos intérêts et non la subir... »*

Il n'est donc pas étonnant que sa nomination ait été accueillie sans enthousiasme par les porte-parole de la majorité locale, opposée à toute forme d'indépendance.

Pour M. Stirn, comme pour M. Mitterrand, la question la plus urgente n'est plus de savoir si l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie s'inscrit en filigrane dans la trame de l'Histoire mais de savoir comment sauver, s'il est encore temps, la paix civile sur ce territoire où des citoyens français, parfois considérés comme des sous-citoyens par certains de leurs compatriotes, se livrent maintenant à des actions de guérilla contre les représentants de l'Etat et où l'armée française mène pour faire respecter l'autorité de cet Etat, de véritables opérations de guerre contre ces mêmes citoyens français.

Aucun esprit sensé ne reprochera donc à M. Stirn de mettre une sourdine à ses convictions pour essayer de *« reprendre les fils d'un dialogue qui a été interrompu et dont l'interruption a été cause de morts »*, selon l'expression employée par M. Rocard, vendredi soir, sur Antenne 2.

Car sa mission s'apparente à celles que l'on qualifie d'impossibles. Comment parvenir à concilier l'inconciliable ?

Depuis le *référendum d'autodétermination* du 13 septembre, qui a vu leur victoire massive et qu'ils ont conforté en votant le 24 avril à 90,29 % pour M. Chirac, les anti-indépendantistes sont plus que jamais sûrs de leur bon droit. Depuis qu'ils *ont mis leurs revendications* au bout du fusil, les nationalistes canaques ne veulent plus entendre parler de quelque retour en arrière que ce soit. M. Stirn se prépare à affronter deux intransigeance aussi résolues l'une que l'autre.

Des mesures symboliques

Le nouveau ministre des DOM-TOM a déjà bien compris qu'il n'a pas droit à l'erreur. Il s'avance la main tendue. *« Je veux engager un dialogue approfondi avec tout le monde. Je ne veux brutaliser personne. La sagesse exige qu'on écoute les uns et les autres. Il faut des solutions acceptables par tous. Une des erreurs de M. Pons a été — je le lui ai dit — d'avoir imposé son statut à la plupart des Canaques, ce qui les a humiliés. Mon intention est de beaucoup dialoguer. La paix civile est prioritaire. Il faut un statut, peut-être évolutif, qui convienne à tout le monde. Il faut trouver des formules d'épanouissement progressif. Ce sera une œuvre de longue haleine. Ce serait démagogique de prétendre : je vais régler ça très vite. »*

Dans l'immédiat, le gouvernement doit en principe nommer un nouveau haut-commissaire à Nouméa, qui sera chargé de geler la mise en place du statut conçu par M. Pons au profit de la majorité conservatrice. En attendant une révision législative qui sera renvoyée sans doute, au plus tôt, à l'automne par la probable dissolution de l'Assemblée nationale. L'Elysée doit aussi confirmer la constitution d'une commission d'enquête sur les tragiques événements d'Ouvéa. Pour obtenir une trêve de la part du FLNKS, le nouveau ministre envisage toutefois, dans les jours prochains, l'annonce de quelques mesures symboliques. Il ne se rendra pas sur place tout de suite. *« Je voudrais d'abord*, dit-il, *marquer mon désir d'une ère nouvelle. »*

M. Stirn soulignait, vendredi soir, que, parmi les réactions enregistrées à Nouméa, de part et d'autre, personne n'avait refusé la perspective d'une reprise du dialogue. Ce constat, après le recours aux armes payé au prix du sang, constitue, en effet, un progrès. Même en Nouvelle-Calédonie il n'est pas interdit, après tout, d'espérer.

ALAIN ROLLAT.

Politique

Les secrétaires d'Etat du nouveau gouvernement

PLAN : M. Lionel Stoléru

Pionnier de la décrispation

M. Lionel Stoléru a donc décidé de franchir le Rubicon. Ce n'est pas vraiment une surprise, le parcours politique de cet homme qui a toujours su préserver une certaine indépendance d'esprit et de comportement s'étant toujours situé à gauche de la droite.

Il fut d'abord giscardien, l'un des conseillers les plus écoutés lorsque M. Giscard d'Estaing était encore ministre des finances. Son ouvrage *l'Impératif industriel*, premier d'une longue production, devait rendre célèbre ce jeune ingénieur économiste, né en 1937 , à la carte de visite flatteuse : Polytechnique, école des Mines, université de Stanford. Du Plan, il était passé au Crédit lyonnais puis au cabinet de M. Giscard d'Estaing en 1969.

L'intérêt de ce technocrate timide passe ensuite des questions industrielles aux réformes sociales. En janvier 1976, il entre au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé d'abord du travail manuel puis de l'immigration.

Après la défaire de M. Giscard d'Estaing en 1981, M. Lionel Stoléru, l'ami de Mme Simone Veil, va petit à petit se tourner vers M. Raymond Barre. Après de vaines tentatives d'implantation électorale dans les Vosges, il retrouve Polytechnique, mais cette fois de l'autre côté de la barrière, comme professeur. Il continue d'écrire des ouvrages qui seront remarqués : *La France à deux vitesses* et en 1985 *l'Alternance tranquille*.

Depuis l'élection municipale de Dreux, l'opposition est secouée par le Front national. M. Lionel Stoléru s'y sent de plus en plus mal à l'aise. *« Plutôt Fabius que Le Pen »*, proteste-t-il au grand dam de ses amis politiques. Quelques mois plus tard, il claque la porte du Parti républicain de M. François Léotard qu'il accuse de *« dérive droitière »*. Il rejoint les adhérents directs de l'UDF et milite activement auprès de M. Raymond Barre dont il favorise, en tant que nouveau président de la Chambre de commerce franco-israélienne, le réchauffement des relations avec la communauté israélite. C'est lui encore qui, se souvenant de ses anciennes fonctions ministérielles, favorisera les contacts entre l'ancien premier ministre et son ami Harlem Désir.

La défaite de M. Barre au premier tour de l'élection présidentielle, la poussée de M. Le Pen, la difficulté de l'UDF de s'extraire de l'attraction RPR, la prudence des centristes ont conduit cet homme discret mais volontaire à se transformer en pionnier de la décrispation et de l'ouverture.

D. C.

AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE : M. Tony Dreyfus

« Un bourgeois mendésiste »

C'est un fidèle et surtout un ami que M. Michel Rocard appelle auprès de lui – sans affectation précise, pour l'instant – en la personne de M. Tony Dreyfus. Cet avocat d'affaires parisien discret, âgé de quarante-neuf ans, sera sans doute tout à la fois le juriste, le conseiller et le confident du premier ministre.

Cet ancien de l'UNEF, dont il fut un temps le vice-président, est passé par le club Jean-Moulin pour finalement adhérer au PSU en 1965. Il apprécie le côté « deuxième gauche » de ce laboratoire d'idées mais est plus réticent devant certaines de ses foucades antisionistes. Cet homme est un pondéré qui se définit comme un *« bourgeois mendésiste »*.

Son amitié pour M. Michel Rocard remonte aux années 67-68 et, depuis cette période, ne s'est jamais démentie. Voilà un informateur précieux sur l'état d'esprit des milieux syndicaux et économiques. Conseil juridique des Lip dans leur combat, il défend aussi, plus discrètement, des dossiers financiers internationaux.

Deux fois, il s'est présenté, sans succès, devant le corps électoral. En 1968, sous les couleurs du PSU, il est balayé dans le 18e arrondissement de Paris par la vague gaulliste. En 1977, membre du Parti socialiste, il doit s'incliner devant M. Robert Galley aux municipales, à Troyes. Qu'importe ! Sa voie est plutôt d'écouter, de nouer des contacts, et il maintiendra toujours ceux qu'il a su tisser avec l'entourage de M. François Mitterrand.

L.G.

ANCIENS COMBATTANTS : M. Jacques Mellick

L'homme du Pas-de-Calais

M. Jacques Mellick, né le 22 juillet 1941 à Fresnicourt-le-Dolmen, est un enfant du Pas-de-Calais, le département où M. Mitterrand a obtenu son meilleur score le 8 mai.

Socialiste depuis 1959, ancien secrétaire national des Jeunesses socialistes, M. Mellick est directeur de société. Il est conseiller général depuis 1974 et maire de Béthune depuis 1977. Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais depuis 1978, il est, depuis mars de la même année, député.

En juillet 1982, ce fidèle de M. Mauroy, qui s'est pourtant rapproché de M. Fabius, a succédé à M. Rocard au poste de président de l'Association pour le développement et la connaissance de la voie d'eau.

Ouvert et dynamique, M. Mellik symbolise la nouvelle génération socialiste dans son département. Peu connu à Paris, il a été surtout remarqué pour l'*important* travail de reconversion industrielle qu'il a entrepris sur le site du bassin minier. Pour faciliter cette restructuration, il mise sur le développement des technologies nouvelles.

En 1985, il sera responsable du dossier URBA 2000 qui consiste à faire du triangle Lille-Valenciennes-Béthune (tout comme la zone Bayonne-Biarritz) une vitrine des techniques modernes de communication.

ENVIRONNEMENT : M. Brice Lalonde

La route sinueuse de l'écologie

Tous les chemins mèneraient-ils au gouvernement ? Le projet Pompidou de construction de la voie express parisienne rive-gauche jeta, en 1971, M. Brice Lalonde sur la route sinueuse de l'écologie. Le réseau des Amis de la terre auquel il avait alors adhéré le conduisit aux marges, et parfois plus, de la politique. Le voici aujourd'hui ministre au terme – provisoire ? – d'une singulière carrière d'écologiste.

Né le 10 février 1946 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) dans une famille aisée, M. Lalonde entre en 1966, à la Sorbonne, à l'UNEF. Anonyme participant du mouvement de mai 1968, il adhère ensuite au PSU, d'où il sera exclu en 1976 pour s'être présenté à une élection législative partielle dans le cinquième arrondissement de Paris contre un candidat de son parti.

On le trouve en 1973 en Polynésie, aux côtés de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, où il manifeste contre les essais nucléaires. L'« ami de la terre », qui sera plus tard de tous les autres combats écologistes (Larzac, opposition aux centrales nucléaires, etc.) perçoit très vite, tout en invoquant l'autonomie de la cause écologiste, qu'elle peut flirter, à moins qu'elle ne puisse pas ne pas flirter, pour être reconnue, avec la politique.

En avril 1977, il accepte de participer aux futures commissions d'arrondissements que propose à Paris M. Jacques Chirac. Elections municipales de 1977, législatives de 1978 : toujours M. Lalonde est présent.

Pourtant, de cette indépendance théorique, M. Lalonde ne démord pas, ce qui lui vaudra, en 1980, d'être critiqué par M. Mitterrand comme l'un de ces écologistes qui prétendent ne pas faire de politique... De ce dernier il sera un très modeste rival, avec vocation de *« bousculer le jeu politicien »*, au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Avec un million cent vingt-six mille voix (3,88 % des suffrages exprimés), M. Lalonde triple le petit capital électoral accumulé sept ans plus tôt par M. René Dumont.

Mais *« l'état de « grâce »* du premier septennat de M. Mitterrand *sera pour M. Lalonde un temps de* cruelle désillusion écologiste. Devant la *real politik* conduite dans le domaine de l'environnement, il multiplie les déclarations désabusées : *« Nous sommes humiliés »* (août 1981), *« l'ampleur du reniement socialiste laisse sans voix »* (octobre 1981).

Un an plus tard, il proclame que, bien loin d'être finie, l'écologie *« a tout l'avenir devant elle (...). Seule cette force est capable de reconnaître (...) que l'on apprend des choses aussi bien chez Simone Veil que chez Michel Rocard. »* Exit une droite *« usée »* et la gauche *« patronnage »* et *« cynique »*.

Le sentier que M. Lalonde a parcouru avec chic et désinvolture aura donc désormais l'allure d'une troisième voie. Après l'impasse, en 1984, de la liste ERE, aux côtés de M. Olivier Stirn et François Doubin, qui l'obligera à un affrontement direct avec les Verts, M. Lalonde ménage l'avenir, d'associations écologistes en incursions sur le terrain politique (législatives de mars 1986).

L'homme au secours duquel le CDS volait, en 1981, pour lui permettre de recueillir toutes les signatures nécessaires à sa candidature présidentielle entre cinq ans plus tard au Conseil national de la gauche. Il est en même temps un conseiller écouté du ministre RPR de l'environnement, M. Alain Carignon. Oecuménique et écologiste, rallié dès le premier tour à la nouvelle candidature de M. Mitterrand, M. Lalonde est mûr pour entrer dans un gouvernement *« du troisième type »*.

M. K.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE : M. Robert Chapuis

Vétéran du rocardisme

M. Robert Chapuis fait figure de vétéran du rocardisme dans le nouveau gouvernement. Né le 7 mai 1933 à Paris, il n'a pas encore passé son CAPES de lettres classiques ni son diplôme d'études supérieures de lettres qu'il milite déjà à la Jeunesse. étudiante chrétienne et dans la minorité progressiste de l'UNEF. Une âme de militant.

Vient le temps du service militaire, qui le conduit à animer un groupe de coordination des appelés et à en tirer un premier ouvrage : *Service militaire et réforme de l'armée*. Une âme de militant encore, qui le fait entrer en mai 1964 au PSU, dont il défendra à trois reprises les couleurs, sans succès, aux législatives de 1967, 1968 et 1973 à Paris. Un battant aussi. Comme M. Michel Rocard, qu'il a connu à l'UNEF, M. Robert Chapuis s'est battu contre l'entrée du PSU dans la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Nanterre en 1968

Il y a vingt ans tout juste, il occupait le lycée de Nanterre, où il enseignait. Robert Chapuis n'ignore pas non plus le syndicalisme enseignant, en agissant au sein du courant dit de « rénovation syndicale » dans la FEN, et plus précisément au SNES.

En novembre 1973, il succède à M. Michel Rocard, qui avait demandé à en être déchargé, au secrétariat national du PSU. Comme lui, il sera mis en minorité dans son parti sur la question de la participation, à l'automne 1974, aux assises du socialisme, précédant de peu l'adhésion au PS. L'une de ses toutes premières interventions devant le comité directeur du PS, dont il est devenu le délégué national pour la technologie et la recherche, sera pour réclamer une agence de sécurité en matière de centrales nucléaires.

Contribuant pour une large part à l'opposition socialiste au programme nucléaire des différents gouvernements de M. Valéry Giscard d'Estaing, il est candidat en 1978 dans la première circonscription de l'Ardèche, où se trouve justement le site de la future centrale de Cruas. Membre du bureau exécutif du PS en 1979, puis du secrétariat national en 1981, après son succès aux législatives,. M. Robert Chapuis a consolidé son assise locale en se faisant élire en mars 1983 maire du Teil... pas suffisamment cependant pour se passer de l'état-major socialiste, qui l'imposera contre l'avis des militants locaux comme tête de liste aux législatives de 1986.

Jusque-là responsable des textes et orientations dans l'équipe du maire de Conflans-Sainte-Honorine, M. Robert Chapuis est aussi une nature éclectique : en 1976, il publiait un *témoignage* personnel pour illustrer les rapports entre chrétiens et socialistes et, en 1986, une étude sur *les Ruraux français*.

A. Ch.

SPORTS : M. Roger Bambuck

Un sprinter rocardien

Il y a vingt ans, en mai 1968, Roger Bambuck préparait les Jeux olympiques de Mexico, et les examens de sa première année de médecine. Quelques mois plus tard, il était le seul sprinter français en finale olympique à la fois sur 100 mètres et sur 200 mètres. Cinquième dans les deux courses. Pour un athlète de vingt-trois ans, c'était un résultat prometteur. A son retour de Paris il apprenait qu'il avait échoué à son examen de médecine.

Très vite sa décision fut prise, il renonçait à la haute compétition pour se consacrer à ses études.

Malgré un retour sur la piste au début des années 70, Roger Bambuck ne retrouvera plus les performances qui avaient fait de lui, à partir de 1966, le meilleur sprinter français de tous les temps. Champion d'Europe du 200 mètres et du 4 × 100 mètres à Budapest, il égalait en 1968 le record du monde du 100 mètres en 10 secondes et les chroniqueurs de l'époque glosaient sur la naissance d'un « Owens français ». Homologué à 10 s 11/100 lors de l'avènement du chronométrage électronique, son record de France du 100 mètres a tenu près de dix-huit ans (il a été battu en 1986 par *Antoine Richard en 10 s* 09/100).

Ni médecin ni champion olympique

A l'époque de sa gloire sportive, sa notice biographique indiquait : 1,80 mètre, 75 kilos. A quarante-trois ans, la silhouette s'est épaissie et le cheveu est plus rare. N'étant pas, finalement, allé au bout de ses études de médecine, Roger Bambuck assure depuis fin 1984 la fonction de directeur du service des sports à la mairie d'Epinay-sur-Seine, et milite dans les comités rocardiens. Parallèlement il édite des livres de sport.

En quittant Pointe-à-Pitre où il est né, le 22 novembre 1945, le jeune Roger avait promis à son père, petit fonctionnaire des douanes, de revenir un jour pour ouvrir un cabinet. Ni médecin, ni champion olympique, c'est en ministre qu'il fera vraisemblablement sa prochaine visite en Guadeloupe.

J.-L B.

CONSOMMATION : Mme Véronique Neiertz

Dévouement militant

Devenir secrétaire d'Etat, c'est pour Mme Véronique Neiertz, née le 6 novembre 1942 à Paris, la récompense d'un dévouement à un camp qui n'était pas celui de sa famille.

Née dans les beaux quartiers, élève d'une institution religieuse, diplômée des hautes études commerciales pour jeunes filles, épouse d'un dirigeant de sociétés spécialisées dans les produits de luxe, elle est venue au socialisme par réaction contre son milieu.

Mais, dès son adhésion au PS, son parti a pu compter sur son militantisme. Dans les combats internes, elle se vent à gauche, accrochant ses positions à celles des anciens « conventionnels » ; elle se range même résolument parmi les laïques. Appréciée par François Mitterrand pour sa combativité contre ... Michel Rocard, elle devient secrétaire nationale dès 1979. Le nouveau président de la République impose, en 1981, qu'on lui trouve une circonscription gagnable en Seine-Saint-Denis.

Aidée par M. Pierre Joxe, elle fait vite son apprentissage au Palais-Bourbon. A la commission des affaires étrangères, mais aussi au groupe socialiste, dont elle est longtemps le porte-parole, faisant la joie des journalistes, tant elle rend compte avec franchise et naïveté des débats des députés socialistes, même si elle impose à la vérité le prisme de ses opinions personnelles.

Bien au fait du dessous des cartes, elle a décrit *la Véridique Histoire d'un septennat*, avec M. Claude Estier, dans un livre publié chez Grasset.

Th. B.

FRANCOPHONIE : M. Thierry de Beaucé

Le « national-cosmopolitisme »

Capable aussi bien d'écrire un essai brillant et paradoxal sur *le Désir de guerre* (Hachette) que de « torcher » pour *Paris-Match*, entre les deux tours de la présidentielle, un article touristique sur Marrakech, Thierry de Beaucé est encore l'homme qui a géré avec brio, au *temps* d'Albin Chalandon, les *relations* internationales du groupe pétrolier Elf-Aquitaine, ou qui fait de temps en temps un saut à Tokyo pour y réunir le cercle franco-japonais qu'il a créé lorsqu'il y était conseiller culturel.

La facilité intellectuelle, la « branche », le cosmopolitisme font que d'aucuns croient déceler un *« côté Giscard d'Estaing »* en cet énarque de la promotion Turgot, âgé de quarante-cinq ans.

François Mitterrand, au-delà des charmes socioculturels, au-delà même de la bonne plume, qu'il savoure pourtant, semble être allé vers Thierry de Beaucé pour d'autres qualités : par exemple sa conscience profonde, qui est peut-être la forme la plus fine du nationalisme, du rôle *suigeneris* de la culture française et, partant, de la francophonie à travers le monde.

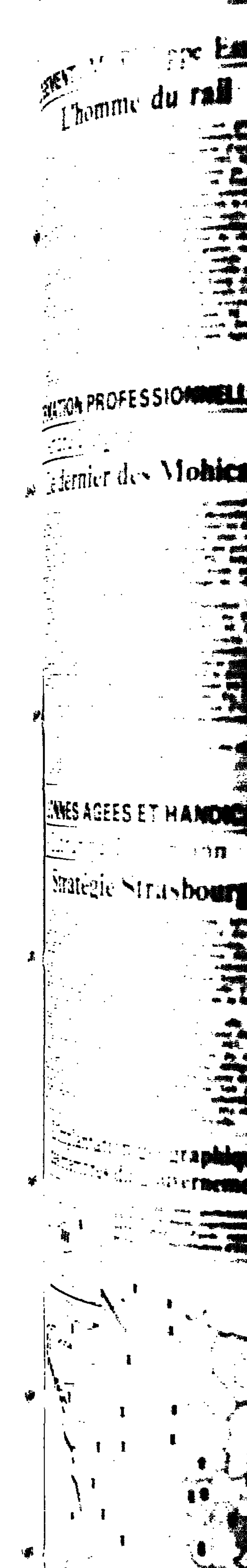
En mars 1987, chassé de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du Quai d'Orsay, où certains chiraquiens ne pardonnaient pas à l'ancien chargé de mission de Jacques Chaban-Delmas, puis de Pierre Messmer, premiers ministres, d'avoir accédé par décision d'un président « socialiste », Tierry de Beaucé n'en figurera pas moins parmi le petit essaim de conseillers que M. Mitterrand emmènera avec lui, en septembre 1987, au sommet francophone de Québec. Ce sommet auquel assistait aussi Jean-Bernard Raimond, le ministre des affaires étrangères qui avait empêché Thierry de Beaucé d'appliquer son plan de rationalisation du dispositif scolaire et universitaire français à l'étranger.

Sa courte disgrâce politique, M. de Beaucé l'a occupée à écrire *le Nouveau Discours sur l'universalité de la langue française* (Gallimard, *le Monde*, daté du 11 mars 1988), écho à celui de Rivarol à la veille de 1789, mais surtout tableau des possibilités culturelles et linguistiques françaises, très pénétré de cet esprit du *« vrai gaullisme »* dont se réclame l'auteur, lequel n'a cependant jamais appartenu à une formation politique.

Grand amateur d'histoire et de littérature française et étrangère, très attentif à *« la guerre mondiale des images »* que les satellites sont en train de déclencher, partisan d'une énergique organisation des intelligentsias et des potentialités culturelles européennes face aux déferlantes industries audiovisuelles nord-américaines, Thierry de Beaucé offre l'image parfois déconcertante d'un esprit très éclectique et en même temps très « français ».

J.-P. P.-H.





Politique

Les secrétaires d'Etat du nouveau gouvernement

LOGEMENT : M. Philippe Essig

L'homme du rail

Un ingénieur socialiste, homme du rail, frotté aux contraintes des services publics : M. Philippe Essig – né le 19 juillet 1933 – a fait toute sa carrière à la SNCF et à la RATP. *Il venait d'être écarté*, sans ménagement, par M. Chirac de la présidence des chemins de fer en février, en raison de son engagement à gauche.

Polytechnicien et ingénieur des ponts et chaussées, il commence en 1957 comme ingénieur au chemin de fer Dakar-Niger pour devenir, en 1961, directeur de la Régie des chemins de fer du Cameroun. En 1966, *il rejoint la RATP* pour y gravir les échelons et être nommé directeur général en 1982.

Ce catholique, ami de Paul Quilès, aura à y affronter M. Claude Quin, communiste nommé président. Technicien gestionnaire, il s'applique à réduire les déficits.

Après la série d'accidents meurtriers de l'été 1985, M. André Chadeau démissionne de la présidence de la SNCF. M. Essig, qui a toujours été très soucieux des problèmes de sécurité, le remplace.

La baisse du trafic et les pertes rendent indispensables les suppressions d'emplois de cheminots et le recours à la rigueur, tandis que, côté offensif, sont lancés les nouveaux TGV et une nouvelle politique commerciale. M. Essig est demeuré à son poste après mars 1986 mais flan*qué d'un directeur général*, M. Dupuy, que M. Douffiagues, nouveau ministre des transports, met en première ligne pendant la grève de 1986.

Al. F.

FORMATION PROFESSIONNELLE : M. André Laignel

Le dernier des Mohicans

Ce gouvernement a visiblement été composé avec un certain humour et une grande ouverture d'esprit... entre socialistes. Il faut des deux, en effet, pour imaginer M. André Laignel secrétaire d'Etat dans un gouvernement dirigé par M. Michel Rocard. Dans un PS où l'antirocardisme irréductible est de moins en moins porté, M. Laignel semblait avoir vocation à rester le dernier des Mohicans...

Il fut l'auteur, au début du septennat, de la formule : *« Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaires »* – qui symbolise encore, dans une partie de l'opinion, l'arrogance du PS cuvée 1981. Dans un livre publié en 1987 il développe un socialisme devenu très raisonnable (1). Mais le député de l'Indre (depuis 1981) y manifeste toujours une opposition sans faille et une suspicion persistante à l'égard de M. Rocard.

En privé, cet universitaire autodidacte, né le 4 décembre 1942 à Paris et devenu docteur en droit à force de travail, est le plus charmant des hommes. Mais ses prises de position au sein du PS, notamment dans l'affaire de l'école privée, lui ont collé une image de « dur » qui n'est pas oubliée.

Maire d'Issoudun depuis 1977, ancien membre du PCF, trésorier national du PS, M. Laignel a été longtemps un proche de M. Pierre Joxe, avant de prendre une certaine autonomie et de se rapprocher de M. Jospin. Il a été le directeur de campagne du PS pour les élections législatives de 1986. En 1988, c'est un farouche partisan d'une dissolution de l'Assemblée nationale.

(1) *A la force des idées*, éd. Robert Laffont.

J.-L. A.

PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉS : Mme Catherine Trautmann

Stratégie Strasbourg

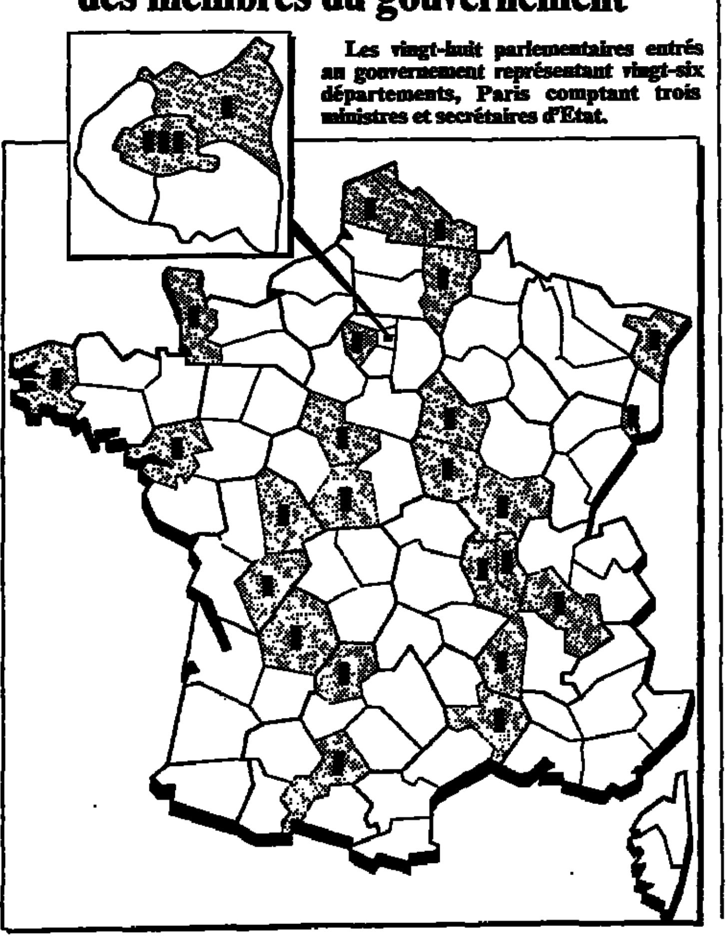
Née à Strasbourg (Bas-Rhin), le 15 janvier 1951, Mme Catherine Trautmann est une universitaire. Titulaire d'une maîtrise de théologie puis membre du groupe de recherche sur les chrétiens d'Egypte à *l'université de Strasbourg*, elle est marquée par une certaine morale protestante. Elle adhère au Parti socialiste en 1977 et soutient M. Michel Rocard depuis le congrès de Metz en 1979. En mars 1983, elle est élue au conseil municipal de Strasbourg (au 7e rang des 8 élus PS) et devient la spécialiste des finances publiques. Elle n'aime pas, dit-elle, la politique politicienne et veut briser *« l'image de l'élu paternaliste »*.

En mars 1986, Mme Trautmann est élue député du Bas-Rhin. Femme de caractère, courageuse, elle s'occupe des dossiers de la famille et particulièrement de celui de la femme au foyer. A l'Assem*blée nationale, elle s'occupera de* l'audiovisuel et de la lutte contre la toxicomanie.

Parallèlement, elle poursuit sa carrière à l'intérieur du Parti socialiste. En mars 1987, elle devient membre titulaire du comité directeur puis, en mai, déléguée nationale à l'urbanisme. Cette ascension politique rapide ne fait pourtant pas oublier à Mme Catherine Trautmann *sa ville vatale : « Ma stratégie, c'est Strasbourg »*, dit-elle.

L'implantation géographique des membres du gouvernement

Les vingt-huit parlementaires entrés au gouvernement représentant vingt-six départements, Paris comptant trois ministres et secrétaires d'Etat.



COLLECTIVITÉS LOCALES : M. Jean-Michel Boucheron

L'image et l'Europe

Député socialiste de la Charente, maire d'Angoulême depuis 1977, M. Jean-Michel Boucheron, quarante et un ans, a une formation d'instituteur.

Très critique à l'égard des orientations prises récemment par la DATAR, M. Jean-Michel Boucheron, rencontré récemment dans sa ville à l'occasion d'un reportage sur l'échéance européenne de 1992, nous avait indiqué qu'il allait désigner une sorte de « consul général d'Angoulême » à Bruxelles, chargé de suivre tous les dossiers locaux susceptibles de bénéficier d'un soutien communautaire (1).

Avec des réussites diverses mais avec une constance remarquable, il a réussi à faire de cette ville moyenne chère à Balzac – ...et à M. Mitterrand, né tout près, à Jarnac, – la capitale incontestée de la bande desssinée, avec le Salon qui s'y déroule chaque année en janvier et que voudrait bien attirer Grenoble. Commencent à s'y développer *aussi une industrie et une technologie* de l'image. Sur le site de l'ancienne brasserie Champigneulles, le Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI), sort de terre.

La nomination de M. Boucheron au gouvernement va rendre d'autant plus difficile la route de M. Georges Chavanes qui cherchera à lui ravir la mairie l'année prochaine. L'ancien ministre de M. Chirac, longtemps patron de Leroy-Somer, l'entreprise phare de *la ville*, ne manque pas les occasions de rappeler que M. Boucheron a fait grimper les impôts locaux dans des *« proportions effrayantes »*... Et les opposants du maire d'ajouter que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux a été saisie d'une plainte avec constitution de partie civile déposée par le président d'une association de chômeurs.

F. Gr.

(1) Voir « le Grand dessein d'Angoulême », *Le Monde de l'Economie* du 10 mai.

INSERTION SOCIALE : M. Bernard Kouchner

Le médecin volant

Globe-trotter impénitent, M. Bernard Kouchner, quarante-huit ans, est ce qu'on appelle un hyperactif. *Supportera-t-il aisément les murs* dorés d'un palais national ? On ne présente plus ce « toubib » baroudeur et BCBG, familier des régions du monde le plus déshéritées et des plateaux de télévision. Depuis la fin des années 60, il n'a eu de cesse d' *« aller où les autres ne vont pas »*.

Ancien militant de l'Union des étudiants communistes (UEC), Bernard Kouchner a voulu à coup sûr, après le mouvement de mai 68, inventer un militantisme plus éclairé : soigner et *« témoigner de l'intolérable »*. Il s'est donc rendu à plusieurs reprises au Biafra, au Tchad, à Beyrouth, pour tâcher de secourir des populations en détresse, et sera cofondateur de Médecins sans frontières en 1971.

L'opération d'aide aux réfugiés du Vietnam (1979) consacre définitivement, *aux yeux de l'opinion* publique, la nécessité de son action. Chacun se souvient de ce navire-hôpital, *L'Ile-de-Lumière*, véritable bouée de sauvetage pour des familles fuyant un régime communiste et des pirates sans pitié.

Dès lors, M. Bernard Kouchner va multiplier les voyages et les témoignages, que ce soit en Afghanistan, au Kurdistan ou en Erythrée. Pourtant, ce médecin volant ne veut pas ignorer ce qui se passe chez lui. Fin 1986, alors que la jeunesse étudiante et lycéenne est dans la rue, il lance avec quelques amis la formule originale des « casques blancs », qui se donnent pour objectif de surveiller le bon déroulement des manifestations. Dans le même temps, lui et ses camarades de Médecins du monde, association fondée en *1980*, créent dix-sept centres médicaux chargés de soigner gratuitement ceux qui ne bénéficient plus de couverture sociale. Bernard Kouchner veut témoigner *« ici et là-bas »*.

Le 22 avril dernier, il appelait, dans ces colonnes, en compagnie de Marin Karmitz, Bernard-Henri Lévy et Alain Minc, à voter Mitterrand. Il ne pressentait assurément pas qu'il allait être nommé secrétaire d'Etat à l'insertion sociale, lui qui plaidait pour la disparition des *« tabous collectifs relatifs à la protection sociale »*...

L. G.

VOIES D'EAU ET TRANSPORTS ROUTIERS : M. Georges Sarre

Autodidacte

Georges Sarre, qui accède aux fonctions gouvernementales à cinquante-trois ans, recueille ainsi les fruits de vingt-cinq ans de militantisme. Peu d'hommes au Parti socialiste ont autant que lui travaillé *à la base*, sur les marchés, *dans les* associations, dans les entreprises, pour faire valoir les idées socialistes et, à l'intérieur de celles-ci, celles de M. Chevènement. Ce postier, militant syndical, puis SFIO, fondateur du CERES en 1965, a plus que tout autre rompu des lances à l'intérieur de son parti.

Cela lui a valu de solides inimitiés, bien que l'homme sache être fidèle en amitié et affable en société. Au fond, Georges Sarre a souvent été victime, au sein même de son propre parti, de ce qui est sa principale qualité : il s'est construit lui-même, il a appris sur le tas et non dans les grandes écoles.

Les autodidactes ne sont guère plus appréciés à la mairie de Paris, où l'opposition qu'il mène depuis *1977 contre Jacques Chirac s'est* régulièrement brisée sur les certitudes et la toute-puissance du maire. Le premier combat municipal de la capitale, en 1977, restera, malgré son échec, comme le moment fort de sa carrière politique.

Elu député de Paris en 1981, contre M. Devaquet, il avait à l'époque, en sa qualité de président du groupe socialiste du Conseil de Paris, joué un rôle important dans le vrai-faux rapprochement que *M. Mitterrand avait opéré avec* M. Chirac pendant la campagne présidentielle – c'était l'époque des *« convergences »* PS-RPR – en s'appuyant sur ses liens d'amitié avec l'écrivain gaullo-socialiste René-Victor Pilhes. C'est au domicile de ce dernier, à l'instigation de M. Sarre, que s'était organisé le « complot » Mitterrand-Chirac de cette époque.

Son entrée au gouvernement signifie, une fois de plus, que M. Mitterrand n'oublie jamais ceux qui l'ont aidé, à un moment ou un autre, à faire son chemin.

J.-M. C.

GRANDS TRAVAUX : M. Emile Biasini

La vague des chantiers

Grand, massif, le visage coloré, le nez abrupt et la voix légèrement chantante, qui rappelle son ascendance provençale. M. Emile Biasini n'a rien du technocrate glacé, sorti du moule de l'ENA. Il s'est d'ailleurs formé loin de Paris, en Afrique de l'Ouest, où il restera près de quinze ans après être passé en 1945, par l'Ecole de la France d'outre-mer, pépinière des cadres de l'administration coloniale. Au moment de l'indépendance il est, pendant quelques mois, secrétaire du gouvernement de la République du Tchad.

Dès son retour, en 1960, il entre au cabinet d'André Malraux, où il s'occupe d'organiser les grands départements du ministère des affaires culturelles. Par la suite, *chargé de suivre le dossier de la télé*vision en couleurs, il se retrouve directeur de la télévision à l'ORTF, en 1967.

Après mai 1968, mal supporté, il démissionne et réintègre son corps d'origine, les finances. A partir de 1970, il conduit la mission interministérielle pour l'aménagement de la côte Aquitaine, qui fit heureusement couler plus d'encre sur le papier que de béton sur le terrain.

Mais, avec l'élection de François Mitterrand en 1981, l'heure des grands travaux a sonné. Il reçoit en charge celui auquel le président de la République tient le plus : le Grand Louvre. L'un des plus lourds financièrement (près de 6 milliards de francs), celui qui déchaîne les polémiques les plus vives, notam*ment avec la pyramide de M. Pei.* M. Emile Biasini, pragmatique, a su apaiser les passions. En revanche, l'installation de M. Balladur au ministère des finances, logé dans une aile du vieux palais, mit sa patience et ses dons de diplomate à rude épreuve. Devant la volonté affichée du ministre de continuer à camper dans les salons du duc de Morny avec toute son équipe, il dut négocier rudement pour que continuent les travaux.

L'âge de la retraite ayant sonné pour lui en 1987 (il est né en 1922), il abandonne, la mort dans l'âme, la direction effective du chantier, se contentant d'une présidence d'honneur qui devait s'achever cette année.

Nommé secrétaire d'Etat chargé des grands travaux, on peut compter *sur lui pour que ceux-ci respectent* l'enveloppe financière et les délais qui leurs sont impartis. Mais cette promotion à un poste inédit annonce peut-être une nouvelle vague de chantiers. En direction de la province, oubliée du premier septennat, ou d'une institution comme la Bibliothèque nationale, qui risque l'asphyxie dans ses murs trop étroits ?

E. de R.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Les déchirements de la démocratie chrétienne

LA démocratie chrétienne existe en France mais elle a du mal à se trouver, après s'être perdue à plusieurs reprises. *Elle existe, ou elle a existé*, puisqu'elle a une histoire que raconte François-Georges Dreyfus. Elle vaut d'être connue car, si tant est que la démocratie chrétienne se situe au centre de la vie politique, cette histoire n'est peut-être pas finie.

L'actualité prétend, en effet, que le centre, réduit par le gaullisme, *phagocyté* par la droite, est sollicité de renaître et de revivre par lui-même. La situation créée par la très récente élection présidentielle lui en ouvre les possibilités, s'il veut bien saisir sa chance. Le moment est arrivé de retrouver, au moins à travers la démocratie chrétienne, ses traces et de s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'assise confes*sionnelle dans ce pays catholique* n'a pas donné naissance à un grand parti, comme en Allemagne et en Italie ?

François-Georges Dreyfus remonte à Chateaubriand et au catholicisme social de l'époque, qui n'en était pas moins monarchiste, hostile à l'individualisme, au libéralisme et à la révolution industrielle. Ce courant se politise et tente de trouver sa voie entre le socialisme matérialiste naissant et le conservatisme, suivant une classification des forces qui *« va dominer la vie politique française pendant de nombreuses années »*, note l'auteur.

Les traces de la démocratie chrétienne, ce sont celles du Sillon, fondé en 1894, de Marc Sangnier, d'organisations telles que la Jeune République, le Parti démocrate populaire, la CFTC, fondée en 1919, l'ACJF, qui donnera ses cadres au futur MRP, après la seconde guerre mondiale.

Ce sont aussi celles de l'affrontement avec l'Action française qui puisait beaucoup dans les milieux catholiques, de la participation à *la Résistance*, malgré l'attrait pour l'ordre nouveau du régime de Vichy.

Un retour sur cette période très riche montre, selon l'auteur, qu'à *la différence de ce qui s'est passé* de l'autre côté du Rhin et, plus tard, en Italie, le catholicisme français divisé sur l'appréciation de la révolution industrielle, sur les vertus du libéralisme et sur la question sociale, fut incapable de s'exprimer à travers un grand parti. Il en sera ainsi jusqu'à la seconde guerre mondiale à l'issue de laquelle on assistera, une nouvelle fois, à une évolution différente des démocrates *chrétiens* selon qu'ils sont français, allemands ou italiens.

A la fin du conflit, ils sont tous hostiles au capitalisme et au libéralisme mais, *tandis* qu'en Allemagne et en Italie, ces thèses seront révisées, ce qui favorisera la création de partis du centre-droit, en France, le MRP s'en tien*dra à des positions qui le coupent* sociologiquement et politiquement d'une société qui, elle, est en train de changer.

« Durant trente-cinq ans, écrit F.-G. Dreyfus, *la démocratie chrétienne a voulu gouverner la France avec les socialistes sans se rendre compte, sans vouloir comprendre, faute peut-être de culture historique suffisante, que le jacobinisme anticlérical de la SFIO puis du PS était antinomique des valeurs personnalistes et spirituelles qui fondent la démocratie chrétienne. Ce fut la Troisième Force, et ce fut un échec. Ce fut le « Cartel des non » en 1962 et ce fut la déroute ; ce fut le fol espoir d'une Fédération allant de Defferre aux Indépendants, et ce fut un échec ; ce fut encore l'illusion du printemps 1972 d'une entente des centristes avec le nouveau PS qui conduisit... au programme commun, à l'isolement et à l'éclatement du centre démocrate. »*

Pour avoir privilégié *« la pensée généreuse des ouvriéristes »*, on a rejeté, estime l'auteur, ces couches de *« démocrates chrétiens bourgeois »* qui, dit-il, ont accompagné la modernisation du pays et ont rejoint un autre mouvement, le gaullisme qui s'enracine *« infiniment plus qu'on ne le croit ou qu'on ne le dit dans la pensée démocrate-chrétienne »*.

Il est incontestable que la démocratie chrétienne se retrouve aujourd'hui au CDS et au RPR, *mais n'est-elle que là ? Sans* l'apport de la veine chrétienne sociale, le Parti socialiste ne serait pas ce qu'il est devenu et la majorité de présidents de la République *n'empiéterait pas à ce point* sur les régions traditionnellement acquises au vote catholique. L'antinomie n'est peut-être plus ce qu'elle était dans un pays qui, de surcroît, tend à se déchristianiser.

★ *Histoire de la démocratie chrétienne*, de François-Georges Dreyfus. Albin Michel, 432 p., 150 F.

M. Jean Nestor directeur de cabinet de M. Henri Nallet

Le directeur de cabinet de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt, est M. Jean Nestor, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts. L'arrêté est paru au *Journal officiel* du 14 mai.

[Né le 22 mars 1943, M. Jean Nestor est diplômé de l'Institut national agronomique de Paris, de l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques et agro-alimentaires, licencié de sciences économiques. De 1966 à 1973, il fut coopérant technique en Côte-d'Ivoire, de 1974 à 1978, chargé de mission au service agricole du commissariat au Plan, de 1979 à 1982, attaché agricole à l'ambassade de France à Rome, et, depuis juin 1982, il était entré au service des relations internationales dont il était devenu le chef, à la direction de la production et des échanges du ministère de l'agriculture.]

Le Monde
dossiers et documents

MAI





© CARON/GAMMA

8

ILS voulaient changer la vie. Vingt ans après, c'est déjà de l'histoire, avec ses deux composantes, les événements et les significations profondes de cette révolte, brève, violente, qui a marqué toute une génération. Les signes avant-coureurs existaient. Nous les avons recherchés dans nos archives : projets de réforme (déjà) d'un enseignement contesté, affirmation du malaise social, agitation étudiante dans le monde, émergence de maîtres à penser. Le mai des étudiants, celui des lycéens aussi, fut relayé par le mai des ouvriers. La grève générale déboucha sur les accords de Grenelle : conquêtes matérielles comme l'augmentation du SMIC, conquêtes qualitatives aussi comme la reconnaissance du droit syndical.

Le pouvoir était dans la rue ; le pouvoir fut face à la rue. Fin juin, la peur du désordre et de la « chienlit » conduisit à l'élection d'une Assemblée dominée par la droite. Mais les retombées réelles sont toujours plus lentes : nouveaux rapports entre maîtres et élèves, entre parents et enfants, reconnaissance des marginalités, affirmations du féminisme et des femmes en général dans le monde du travail, sexualité et paroles libérées. De la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse en 1974 aux lois Auroux de 1982 sur l'expression des salariés, de l'abaissement de l'âge de la majorité en 1974 à la loi de 1982 sur l'indépendance de l'audiovisuel, il a bien fallu vingt ans pour prendre l'exacte mesure de ce que fut mai 68.

UN DOSSIER SPÉCIAL 12 PAGES
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

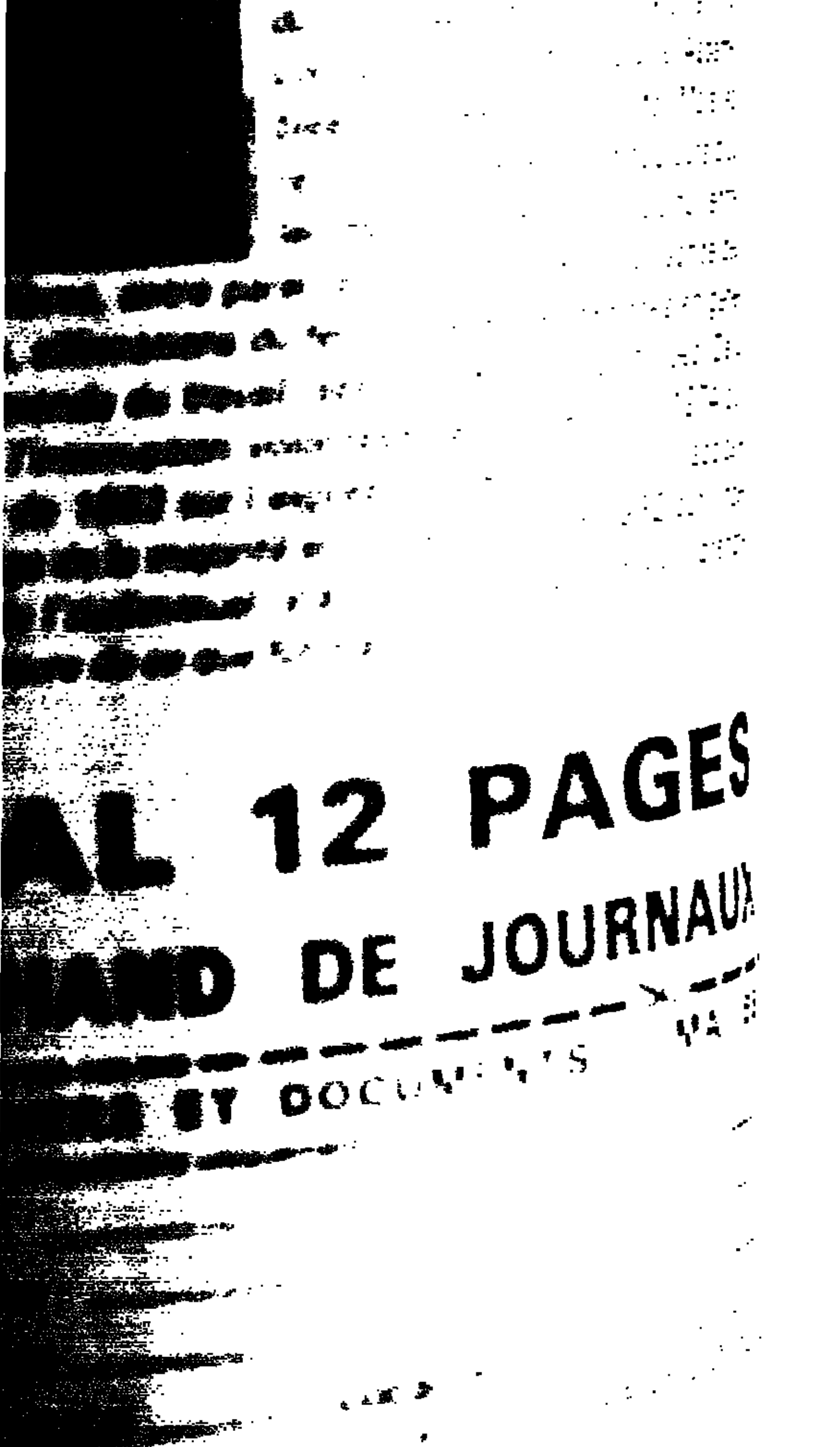
ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO
LE DERNIER ÉTAT DU MONDE
Quatre pages indispensables pour réviser le bac

Les chiffres les plus frais, les données les plus neuves sur l'économie mondiale, les échanges internationaux et les quatre grandes puissances au programme : Etats-Unis, URSS, Chine, Japon.

Le « plus » qui fera la différence

DOSSIERS ET DOCUMENTS – MAI 68
France métropolitaine uniquement
Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse ____________
Code postal ______ Localité ____________
Nbre d'exemplaires ______ X 16 F (frais de port inclus)
TOTAL : ______ F
A renvoyer avec votre règlement :
Le Monde — Service de la vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75009 PARIS

هكذا من الأصل



Un colloque à Nice

Prévention de la drogue préventions du drogué

La toxicomanie, phénomène complexe, qui prend souvent racine dans un malaise psychologique, doit faire l'objet d'une prévention adaptée. Le colloque organisé à Nice du 13 au 14 mai, par le Centre national de documentation sur les toxicomanies (CNDT), le centre hospitalo-universitaire de Nice et le comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes-Maritimes, devrait permettre à divers spécialistes de faire le point sur les meilleures méthodes pour éviter l'apparition d'une toxicomanie.

NICE
de notre envoyée spéciale

Ce qu'on appelle la prévention « primaire » suscite de grands enthousiasmes mais aussi de multiples questions. Quand et comment doit-on intervenir ? Face à un phénomène qui touche essentiellement les jeunes, la tentation est grande,soit d'informer comme si on dispensait un cours magistral, soit de chercher à faire peur. Ces deux méthodes paraissent de plus en plus inefficaces aux nombreux spécialistes.

Tout autant que le silence, l'information peut avoir des côtés négatifs. Désemparés face à la toxicomanie, ceux qui veulent faire de la prévention croient souvent repousser le mal en multipliant les avertissements, en organisant de grandes messes antidrogue ou en montrant les images effrayantes du fléau. Ces messages en forme d'interdit, se révèlent souvent inopérants et parfois même nocifs. « *L'information*, explique le docteur Sylvie Angel, responsable du centre de thérapie familiale Monceau, *peut même entraîner une certaine fascination. Les familles de médecins sont parmi les plus touchées par la drogue alors même qu'elles sont plus documentées que les autres.* »

Si elle est présentée comme une aventure dangereuse, la drogue risque de séduire des adolescents fragiles. « *Une information mal venue peut favoriser les conduites à risques et ouvrir à certains jeunes de nouveaux horizons* », observe le docteur Pierre Angel au centre médical Marmottan. Des enfants dépressifs ont la tentation de se dire : « *Après tout, puisque je ne suis rien, je peux bien mourir de cette façon.* » En mêlant danger et plaisir, la toxicomanie devient dans certains cas un attrait redoutable.

Pour être efficace, l'information apportée aux jeunes doit donc obéir à certains principes : « *Il est d'abord inutile de parler de cocaïne à des enfants de onze ans*, remarque le docteur Pierre Angel. *Il ne faut pas en rajouter !* » D'autre part, les grandes opérations « choc » visant à sensibiliser en masse une école ou un quartier, par un dialogue d'information alarmiste, semblent aujourd'hui stériles. « *Dans les écoles, nous procédons désormais le plus souvent par petits groupes, à la demande des parents ou des enseignants, et nous cherchons à engager une véritable discussion* », souligne M. Bertrand Gallet, du ministère de l'éducation nationale.

Enfin, les discours scientifiques n'atteignent pas leur but. De façon générale, les adolescents s'intéressent plus aux implications psychologiques de la consommation de drogue qu'à ses conséquences médicales et pratiques, qu'ils connaissent déjà plus ou moins.

Les adultes désarmés

Les jeunes cherchent souvent des réponses auprès des adultes qui les entourent. C'est pourquoi les spécialistes estiment aujourd'hui que la prévention doit aussi et avant tout s'adresser aux parents, aux enseignants et aux médecins qui sont les compagnons de route des adolescents. Mais les adultes ne savent pas répondre avec précision ; au pire ils craignent de se ridiculiser en parlant de produits qu'ils ne connaissent pas suffisamment. Enfin, ils ne reconnaissent pas toujours les premiers symptômes d'une toxicomanie.

Pour lutter contre cette incompétence, le ministère de l'éducation nationale a mis en place un système de formation d' « adultes-relais » *bénévoles* dans les établissements scolaires.

Au lycée parisien Fénelon, des pionniers se réunissent depuis 1978. Des enseignants, des secrétaires et des agents de services se retrouvent chaque mois pour travailler sur des *thèmes précis, des cas particuliers* et anonyme ou des documents vidéo. « *Cela permet de dédramatiser des problèmes et de donner confiance à des adultes qui se sentent parfois impuissants voire coupables* », affirme l'assistance sociale de l'établissement. Ils essaient de repérer les signes avant-coureurs d'une toxicomanie : les mauvais résultats scolaires, l'absentéisme ou l'agressivité sont analysés et discutés ensuite avec les élèves. « *Grâce à cela, les enfants en difficulté ne sont plus aussi souvent exclus du système scolaire* », observe Mme Anny Roucolle, *conseiller technique* auprès du rectorat de Paris.

Cette démarche est aussi profitable aux adultes. « *On a souvent tendance à cantonner les drogués dans des ghettos*, explique M. Bernard Leroy, doyen des juges d'instruction d'Evry *dans l'Essonne, parce qu'ils disent des choses qu'on ne veut pas entendre, en affirmant notamment leur droit au plaisir* ».

Aux grandes campagnes nationales, par définition non ciblées, on préfère aujourd'hui des actions locales qui répondent mieux aux demandes quotidiennes. « *Nous essayons de mener des opérations portant sur l'ensemble des causes d'inadaptation sociale*, souligne Mme Sylvie Justin à la direction de l'action sociale, *et de faire en sorte que ces actions ne soient pas imposées mais naissent d'un réseau associatif dense.* »

A Bagneux dans les Hauts-de-Seine, plusieurs associations se sont ainsi réunies pour lutter contre la toxicomanie.

« *Au départ, l'amicale des locataires d'un ensemble de neuf cents logements a décidé d'agir parce que trois personnes étaient mortes de surdose dans le quartier depuis 1984*, explique Mme Marguerita Morales, assistante sociale et responsable du projet ; *nous avons donc entrepris un travail communautaire fondé sur un véritable partenariat social.* » Des volontaires formés par des spécialistes ont ainsi organisé des réunions publiques et des permanences dans un « chalet » construit tout exprès au centre de la cité. « *Nous souhaitons faire comprendre aux habitants qu'ils ont un rôle dans la prévention de la toxicomanie* », souligne Mme Morales.

La prévention passe donc par une recherche des causes profondes de la toxicomanie. Mésententes familiales, absence de communication, de promesses d'avenir, peuvent entraîner des troubles graves. « *La toxicomanie n'est pas une maladie comme une autre, ce n'est pas une rougeole*, affirme le docteur Francis *Curtet, responsable du centre de* soins le Trait d'union, *c'est un état d'esprit.* »

RAPHAËLLE RÉROLLE.

Les décrypteurs du vivant

(Suite de la première page.)

Ce qui fait que le code génétique n'est ni plus ni moins, qu'un tableau de correspondance entre les mots et les acides aminés, une sorte de grille de décryptage qui permet à la cellule de traduire, en protéines, un message écrit sur l'ADN.

Plus précisément, l'ordre d'enchaînement (séquence) des nucléotides de l'ADN est d'abord transcrit en une séquence complémentaire d'acide ribonucléique (ADN-messager). Par un phénomène de traduction, cet « architecte » va ensuite diriger l'assemblage des constituants des protéines, les acides aminés, selon un ordre spécifique pour chacune d'elles. Mais cette opération capitale ne peut se faire sans l'intervention d'autres molécules d'ARN (ARN de transfert), sortes d'ouvriers qui construiront « pierre par pierre », acide aminé par acide aminé, les protéines.

Chaque molécule d'ARN de transfert reconnaît « son » acide aminé et contribue ainsi au processus d'élongation de la chaîne protéique, jusqu'à ce que la protéine entière soit fabriquée. Tout cela se fait relativement vite : ainsi, la synthèse de la molécule d'hémoglobine dure deux ou trois minutes dans une cellule de mammifère. Jusqu'à présent, on ne comprenait pas comment chaque molécule d'ARN de transfert reconnaissait « son » acide aminé. On savait simplement qu'un enzyme spécifique — l'aminoacyl t ARN synthétase — jouait un rôle dans ce processus, mais on ne savait pas exactement lequel.

C'est ce processus capital que viennent d'élucider les deux biologistes du MIT. En utilisant des bactéries mutantes, ils ont réussi à démontrer que la spécificité d'une molécule d'ARN de transfert pour un acide aminé est contrôlée par une simple paire de bases nucléotidiques. Ils ont également prouvé que, si l'on modifiait cette paire de bases, la molécule d'ARN de transfert devenait alors spécifique d'un autre acide aminé. C'est ce mécanisme qui constitue, selon le professeur de Duve, le deuxième code génétique et pourrait aider, selon les deux chercheurs américains, à mieux comprendre certains désordres pathologiques.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et FRANCK NOUCHI.

EN BREF

● **L'ex-boxeur Louis Gomis inculpé et écroué.** — Ancien champion d'Europe des poids coq, l'ex-boxeur Louis Gomis a été inculpé, le vendredi 13 mai à Marseille, de *« coups et blessures volontaires sur agent de la force publique »* et écroué à la maison d'arrêt des Baumettes. Cette inculpation fait suite à une altercation qui avait opposé l'ancien boxeur à des policiers marseillais à la sortie d'un établissement de nuit dans le quartier de la place Thiars, jeudi matin à 5 heures. Six agents avaient été blessés, dont un sérieusement à la tête (*le Monde* du 14 mai).

● **Effondrement d'un immeuble au Mexique : vingt et un morts, plusieurs dizaines de blessés.** — Selon un bilan encore provisoire, vingt et une personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres blessées dans l'effondrement d'un immeuble, le jeudi 12 mai, au centre-ville d'Aguascalientes, au nord-ouest de Mexico. De nombreuses victimes se trouveraient toujours sous les décombres du bâtiment de sept étages.

ENVIRONNEMENT

Inspection de sécurité pour 38 centrales nucléaires américaines

Les autorités américaines ont ordonné l'inspection d'une partie des conduites de trente-huit centrales nucléaires des Etats-Unis. Selon la commission fédérale chargée de la sécurité dans l'industrie nucléaire (Nuclear Regulatory Commission), certaines pièces comme les brides et manchons servant à l'emboîtement des conduites pourraient être défectueuses et poser des problèmes de sécurité, leur défaillance étant susceptible de gêner les systèmes d'arrêt d'urgence des réacteurs nucléaires. La décision d'inspecter ces pièces ne veut pas dire qu'elles sont « *nécessairement défectueuses* », a souligné un responsable de la commission.

DÉFENSE

Avec des ambitions commerciales

La France met à l'eau son cinquième sous-marin nucléaire d'attaque

La France a mis à l'eau, le samedi 14 mai, à Cherbourg, son cinquième sous-marin nucléaire d'attaque, qui devrait être opérationnel à la fin de 1991. Baptisé *Améthyste*, ce sous-marin a une double particularité : celle d'être une version modernisée par rapport aux quatre unités précédentes et celle d'être un bâtiment dont le modèle est offert à l'exportation, en particulier à la marine canadienne.

D'un poids de 2 660 tonnes en plongée, ce sous-marin nucléaire d'attaque est le plus petit sous-marin de sa catégorie dans le monde. Par rapport à la série des *Rubis, Saphir, Casabianca* et *Emeraude* qui sont déjà en service depuis 1983 ou qui sont sur le point de l'être, l'*Améthyste* a été conçu, dès le départ, en *tenant* compte des nécessités de rendre ses déplacements le plus discrets possible. Il doit être capable, en effet, de missions de lutte anti-surface (contre les navires de surface), comme le sont les quatre précédents, et de missions de lutte anti-sous-marine (contre des sous-marins adverses). Cette capacité oblige à prévoir d'importantes modifications dans la construction même et l'équipement du nouveau sous-marin.

La discrétion acoustique des sous-marins modernes est, en effet, un impératif militaire. Il faut, dès lors, développer des technologies qui suppriment les capacités de vibrations de la « poutre-navire » et les « ponts sonores » dont l'effet en opérations est de faire entrer en résonance, comme s'il s'agissait d'un émetteur *de bruits incontrôlables*, *les éléments* de la coque ou les équipements de bord. Pour éviter une détection extérieure, les appareils, les instruments ou le tuyautage sont suspendus à l'intérieur même du sous-marin.

Mais ces précautions ne suffisent pas. Il faut, aussi, éviter que les bruits d'écoulement hydrodynamique, à l'extérieur de la coque, ne viennent perturber les capacités d'écoute et de détection du sous-marin. La solution passe par des sonars nouveaux, dont l'adoption, dans le cas de l'*Améthyste*, a permis de profiler davantage l'avant du bâtiment, à la différence de l'avant des quatre sous-marins actuels qui se présente sous la forme d'un nez camus.

Enfin, l'*Améthyste* disposera de moyens plus modernes de traitement de l'information tactique, au bénéfice de son commandant, qui rappellent ceux déjà en service à bord des sous-marins nucléaires stratégiques, comme l'*Inflexible*.

« Améthyste » contre « Trafalgar »

A bord de ce sous-marin, deux équipages de soixante-dix hommes se relaieront tous les trois mois environ. Ils serviront des torpilles et des missiles SM-39, à changement de milieu, dérivés du missile surface-surface Exocet. La marine française a prévu de construire quatre unités de ce modèle, y compris l'*Améthyste*, d'ici à 1997, et de réaménager, au même standard technologique, les quatre unités existantes, à l'occasion de leur période régulière de révision et d'entretien, dans les arsenaux, avant 1995.

A Cherbourg, où le programme de construction de ces sous-marins d'attaque occupe 1 % de la population active industrielle du département et injecte 250 millions de francs, par an, dans l'économie locale, la mise à l'eau de l'*Améthyste* a attiré de nombreux invités étrangers, particulièrement d'origine anglo-saxonne, parmi lesquels des Canadiens.

Le gouvernement canadien, en effet, devrait annoncer en juin ou en juillet prochain le choix du fournisseur de sa marine de guerre en sous-marins nucléaires d'attaque. Face à l'*Améthyste*, on trouve le *Trafalgar* britannique, à la condition que les Etats-Unis autorisent le Royaume-Uni a exporter au Canada la technologie nucléaire de son sous-marin qui est d'origine américaine. Le marché pourrait être, au total, d'une douzaine de bâtiments pour un montant de 8 milliards de dollars canadiens (environ 37 milliards de francs). Pour ce client, l'*Améthyste* devra être légèrement modifié, pour lui permettre d'accomplir des patrouilles dans l'Arctique et d'effectuer des percées sous la banquise.

JACQUES ISNARD.

Le troisième marchand d'armes du monde

La France a *été*, pour la période de 1980 à 1987, le troisième exportateur d'armes du monde avec un total de 32,3 milliards de dollars derrière l'URSS (122,4 milliards de dollars) et les Etats-Unis (55,6 milliards de dollars), selon un rapport du service de recherche du Congrès américain. Elle devance nettement la Grande-Bretagne (17,3 milliards), la Chine (11 milliards), l'Italie (8,5 milliards), la RFA (6,1 milliards), la Tchécoslovaquie (4,1 milliards), l'Espagne (3,8 milliards), le Brésil (3,5 milliards) et la Corée du Sud (3,3 milliards)

Ce sont les pays du Proche-Orient et de l'Asie du sud qui sont les plus gros acheteurs depuis sept ans. Ces deux régions du monde ont réalisé les deux tiers des achats. Au total, entre 1980 et 1987, les pays du tiers-monde ont acheté pour 306,3 milliards de dollars d'armes. A eux seuls, l'Iran et l'Irak totalisent 20,9 % des achats par des pays du tiers-monde. — (*AP*).

La campagne de « discrimination positive » de la police d'Amsterdam

AMSTERDAM
de notre correspondant

Les hommes blancs postulant un emploi dans la police d'Amsterdam auront peu de chances d'être engagés, la municipalité donnant la priorité d'embauche aux femmes et aux Néerlandais appartenant aux minorités ethniques.

Selon le journal *Het Parool*, qui cite des sources policières, les catégories ainsi favorisées ont récemment été peu nombreuses à réagir à une campagne publicitaire les incitant à poser *leur candidature*. De ce fait, la politique amsterdamoise de « discrimination positive » n'a pas encore donné les résultats escomptés.

La ville entend cependant persévérer dans la même voie, ce qui implique que la limite numérique pour les Néerlandais blancs et de sexe masculin reste toujours valable. Pour combler partiellement le déficit, Amsterdam a l'intention de recruter des policiers à Paramaribo, la capitale du Suriname, maintenant que la démocratie semble en passe d'être rétablie dans l'ancienne *colonie néerlandaise.*

La police d'Amsterdam a déclenché, ces derniers mois, une campagne à l'aide de panneaux publicitaires, s'adressant aux jeunes gens turcs, marocains ou surinamois, campagne accompagnée du slogan : *« Quelle que soit ton origine, la police d'Amsterdam a besoin de toi. »* Environ 20 % de la population d'Amsterdam est d'origine étrangère, notamment surinamoise, marocaine et turque.

Hormis la police, d'autres instances municipales d'Amsterdam pratiquent, elles aussi, une politique de « discrimination positive ». Ce qui ne va pas sans provoquer quelques remous. Dernièrement, un postulant blanc à un poste dirigeant du service *de nettoyage municipal* a déposé plainte, s'estimant victime de discrimination du fait de sa nationalité et de sa condition masculine.

RENÉ TER STEEGE.

Un message de M. Pierre Joxe aux personnels de police

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a, après sa prise de fonctions, le vendredi 13 mai, adressé un message à tous les personnels de police, précisant qu'il entendait « *développer les actions déjà mises en œuvre* » pour donner à cette administration « *les moyens de ses missions* ». Dans son message, M. Pierre Joxe indique notamment : « *Au moment de prendre mes fonctions, je tiens à m'adresser à chacun de vous, commissaires, inspecteurs, commandants, officiers, gradés et gardiens, personnels administratifs et techniques, pour vous exprimer la confiance du gouvernement. Je sais pouvoir compter sur votre courage et votre dévouement pour assurer, dans le respect de la loi républicaine et la discipline, l'exécution de votre difficile mission. Vos efforts sur le terrain portent leurs fruits. (...) Vous pouvez compter sur ma volonté persévérante pour poursuivre les efforts engagés avec votre concours, pour améliorer la sécurité de la France et des Français.* »

BIBLIOGRAPHIE

L'immigration, avec concision

Pour dire l'essentiel, il n'est pas nécessaire de faire long. Jacques Voisard et Christiane Ducastelle le démontrent de manière éloquente dans un livre de 151 pages qui résume parfaitement la « *question immigrée* » en France (1). Les principaux thèmes (de la démographie à l'emploi en passant par l'école, le logement, la délinquance, l'islam et la nationalité) y sont exposés avec précision et — ce qui est encore plus rare en ce domaine — avec sérénité.

Cette enquête avait déjà donné lieu à un rapport publié par la Fondation Saint-Simon (*le Monde* du 13 décembre 1986). Ses auteurs *suggèrent*, en particulier, la création de deux organismes : une fondation privée qui rassemblerait l'ensemble des données sur l'immigration et une délégation interministérielle pour coordonner toutes les mesures prises en France. Ils soulignent avec raison que, dans la perspective du marché européen de *1992*, plus rien ne devrait se faire en matière d'immigration sans une harmonisation avec les politiques des autres gouvernements de la CEE.

Le livre d'Alain Nimier et César Garnier — deux pseudonymes — est totalement différent, tant par le contenu que par le ton (2). Les auteurs démontrent qu'une bonne partie de ceux qui « *font la France* », ou du moins y tiennent la vedette, sont d'origine étrangère. Le moyen employé est très simple : une sorte de *Who's Who* comportant environ quatre mille noms. Avec un clin d'œil, les auteurs y ont inclus quelques « étrangers » bien assimilés comme le prince Poniatowski, Anna de Noailles ou même Napoléon Bonaparte. Il n'est pas sûr que cela serve la démonstration...

Plus parlants sont des immigrés ou fils d'immigrés contemporains comme Benhabilès, Chagall, Coluche, Lustiger, Sabbagh ou Wolinski... Certaines notices sont un peu rapides, d'autres ont été oubliées. Les auteurs envisagent de corriger et compléter leur liste dans d'autres volumes. Ils précisent n'avoir publié que des informations qui sont dans le domaine public et, malgré le titre malencontreux de leur livre, n'avoir cherché ni à nuire ni à blesser.

R. S.

(1) *La Question immigrée dans la France d'aujourd'hui*, Calmann-Lévy, 151 p., 85 F.

(2) *Nos ancêtres les Bougnoules...*, Editions L'Harmattan, 224 p., 110 F.

LETTRES

La mort de l'écrivain chinois Shen Congwen

Le peintre des campagnes

Shen Congwen, l'un des plus célèbres écrivains chinois de l'entre-deux-guerres, est mort à Pékin, mardi 10 mai, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Fils d'un officier d'ethnie tujia — une minorité sinisée du Hunan, — province où naquit Mao Zedong, dans le sud de la Chine, — il fut contraint de quitter sa ville natale à quatorze ans, sa famille ayant été ruinée. Soldat, puis étudiant à *Pékin, il écrit en 1924* ses premières nouvelles. Il partagera ensuite son temps entre la littérature et une carrière universitaire, publiant une quarantaine d'œuvres, essentiellement des nouvelles d'inspiration très populaire et des essais.

Shen Congwen a gardé des liens très étroits avec son terroir natal de Fenghuang, un gros bourg toujours ceint d'une muraille et entouré de minorités ethniques, miao et tujia. Bien qu'écrite en chinois, son œuvre reste fortement imprégnée par ce milieu si différent culturellement. Ses nouvelles décrivent la vie campagnarde et urbaine dans les années 20 et 30 : le drame d'une jeune fille écartelée entre deux frères dont elle est amoureuse et qui, finalement, n'en épousera aucun, dans *Une ville frontière*, dont le cinéaste Lin Zefeng a tiré un film en 1985 ; l'histoire d'un paysan qui retrouve sa femme, pensionnaire d'un « *bateau-fleur* » où elle fait le plus vieux métier du monde pour améliorer le niveau de vie de la famille, avec *le Mari* ; le calvaire de Xiaoxiao, jeune fille mariée à douze ans à un bébé de moins de trois ans *(Xiaoxiao)*, également transposé à l'écran, avec le premier « nu » du cinéma chinois contemporain.

Après l'instauration de la République populaire, Shen Congwen n'écrira plus guère. Il travaille au Musée d'histoire de la Chine, se consacrant à la publication de livres d'art. Il survivra à la révolution culturelle, contrairement à d'autres écrivains, comme Lao She, mais perdra dans la tourmente une riche collection d'antiquités amoureusement accumulée tout au long de sa vie. Il a passé ses dernières années installé dans un vaste appartement moderne du centre de Pékin, entouré des œuvres d'art qu'il avait sauvées.

P. de B.

CANNES 88

Palais

PASCAL VICTOR/ENGUERAND

Les palais meurent aussi. Le vrai, celui de la Croisette, va mourir. Et il le sait. Il profite de son dernier printemps avec cette dignité des grands malades qui ont décidé de faire comme s'ils avaient toute la vie devant eux. Délabré et pimpant, il abrite donc encore une fois « La quinzaine *des réalisateurs* », *dont* on fête les vingt ans.

Pierre-Henri Deleau, délégué général de la Quinzaine, affiche aujourd'hui une combative mélancolie. Il vous conduit dans une pièce où, sur une table, on a posé la maquette d'un immeuble. Ce sera, ça se voit, un très grand immeuble très impersonnel avec beaucoup de petites fenêtres et une piscine sur le toit. Un hôpital, peut-être ? Non, ce sera un hôtel. Quand les démolisseurs auront fait leur travail, dès l'automne, cet hôtel Hilton remplacera le Palais Croisette et ses vingt marches où la gloire, quand elle venait, offrait aux stars l'angoissant bonheur de périr étouffées.

Il était né le 12 septembre 1947, pour l'ouverture du deuxième Festival, et c'était alors un chantier. 800 fauteuils seulement sur 1700 étaient prêts, le balcon encore en projet, et la toiture provisoire constituée de plaques *de fibrociment. Pen*dant la proclamation du palmarès il y eut un orage et, au moment où l'on couronnait *les Maudits,* de René Clément, le toit s'envola...

L'année suivante, par manque d'argent pour reprendre les travaux, le Festival est annulé. En 1949, tout de même, il renaît, et est *inauguré par un jeune* sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil : François Mitterrand.

« Perdre le Palais, pour Pierre-Henri Deleau, *c'est perdre un peu son âme. »* La Quinzaine, dans ses débuts fiévreux d'après mai 1968, avait erré rue d'Antibes ou derrière l'ancienne gare, du Rex au Français, et du Français au Star... *« Et puis elle avait trouvé,* dit Deleau, *cette salle magique, où il n'y a pas un seul mauvais fauteuil. »* Où le succès, souvent, a propulsé, du soir au lendemain, un auteur, une cinématographie inconnus vers le public. *« Les films, les metteurs en scène,* dit encore Deleau, *on les materne. »* James Ivory, Martin Scorsese, Gilles Carle, les frères Taviani, Jerzy ShAtzberg, bien d'autres, ont ainsi au fil des années été maternés, et s'en sont bien trouvés.

Un livre vient de paraître, qui raconte leur histoire. Un gros *livre plein d'images, de témoi*gnages, rassemblés avec respect, avec amitié par Deleau et son équipe. Jeanne Moreau en signe la préface et écrit : *« A la Quinzaine, la ségrégation, la censure sont exclues, seule y préside la quête amoureuse du cinéma de demain, alors, bien évidemment, le cinéma n'y est jamais malade. »*

*C'*est vrai, mais le vieux Palais sera bientôt mort.

DANIELE HEYMANN.

« Vols d'été », de Yousry Nasrallah

« La mort ne m'intéresse pas »

La Quinzaine des réalisateurs, qui fête ses vingt ans avec un grand beau livre, a été inaugurée dans le charme avec le premier film d'un cinéaste égyptien plein de vitalité, Yousry Nasrallah, et a fait découvrir une merveille singulière venue de Hollande : Œuf.

Egypte, 1961. Nasser arrive sur fond de bourgeoisie rurale en état de décrépitude accélérée. Voilà une famille, une maison trop lourde à gérer. Une sorte de *Cerisaie* sous le soleil sec de l'été oriental. *Vols d'été,* de Yousry Nasrallah, fait penser à Tchekhov. A cause de ce cadre, social et naturel. A cause aussi d'une notion très forte de la famille, englobant parents, enfants, proches et domestiques. *« Des gens qui n'ont d'autre identité que celle de leurs maîtres, un vestige de l'esclavage »,* explique Yousry Nasrallah. Il n'a pas pensé à Tchekhov, mais l'a beaucoup lu et ne rejette pas la référence.

Bien qu'ayant fait ses classes – du jardin d'enfants à la terminale – au lycée allemand du Caire, il parle un impeccable français appris dans sa famille. *« Une famille de notables »,* précise-t-il. Ce n'est pas surprenant. Donc, il connaît très bien le milieu que décrit son film, et le montre par l'intermédiaire d'un gamin extraordinairement beau, qui vit sa vie, une amitié cahotant avec un petit paysan, et qui regarde.

« Pas si différents »

De tous ses yeux immenses, il regarde les couples se faire, se défaire et se désagréger le groupe familial, tout comme la société. Disputes, crises de sanglots, chansons des paysans qui reviennent de la ville, hurlements d'une vieille domestique accusée de vol parce que la gauchiste de la famille a rassemblé les radios de la maison pour faire entendre dehors le discours de Nasser... L'enfant capte les signes épars des drames, et le spectateur les reconstitue.

L'intuition, la curiosité émerveillée de ce gosse, mènent le film, lui donnent son climat, sa sensibilité, un charme qui dépasse l'exotisme – pourtant, on se rend compte à quel point on connaît mal l'Egypte moderne... *« Fondamentalement, les gens ne sont pas si différents. Si les comportements sont nettement plus extériorisés, cela dépend avant tout des conditions de vie – la promiscuité, la difficulté à payer un appartement quand on se marie, font que les désirs réprimés explosent en gestes. Mais la société égyptienne est très structurée. Chacun est classé, protégé par des institutions. Moi, en particulier, je l'étais à cause de ma famille. Même quand j'ai milité – à gauche – j'appartenais à un mouvement, j'étais dans des rails...*

» C'est pourquoi, après mes études, je suis parti pour Beyrouth. J'y suis resté quatre ans entre 1978 et 1982. Là-bas, on vit à découvert. On n'est pas seul, on est soi. On reconsidère ses rapports avec les autres. J'ai refusé le statut de réfugié politique et travaillé dans un quotidien. J'écrivais sur le cinéma. Oui, critique de cinéma à Beyrouth !... Naïvement, je me disais : « Si je survis, c'est que je le mérite ».

» La mort ne m'intéresse pas, seulement la survie. La question est : comment. A partir de là, on peut montrer des êtres humains que l'on n'approuve pas tellement. Des gens, quoi. Dans Vols d'été, *les attitudes tiennent de l'opportunisme. La plupart des gens ne s'engagent pas dans la politique, mais ils ne peuvent pas plus l'ignorer que la pluie ou le soleil. Ils la subissent et se débrouillent pour survivre. On en revient là. Et pour ça, Beyrouth est un extraordinaire champ d'expérience. »*

Le séjour de Yousry Nasrallah à Beyrouth lui a donné le courage de se lancer dans le cinéma. Il en a eu toujours le désir, mais n'osait pas. *Vols d'été* est son tout premier film. Il n'a pas même réalisé de court métrage, a seulement assisté Youssef Chahine pour *la Mémoire* et *Adieu Bonaparte. « Ce sont les films de Youssef Chahine qui m'ont donné l'envie de devenir réalisateur. Parce qu'il a parlé à la première personne. Entre les idéologies dépassées et l'individualisme borné, c'est la seule façon aujourd'hui de raconter le monde. A travers soi, son expérience. »*

Le prochain film de Yousry Nasrallah mêlera, paraît-il, *Rocco et ses frères* et la nouvelle de Kafka, *Rapport pour une académie,* où l'on voit un être dont on ne sait pas s'il est encore un homme ou déjà un singe (ou *vice versa*) déclarer : *« Je ne suis pas devenu ce que je suis en cherchant la liberté, mais une issue. »*

COLETTE GODARD.

« Œuf », de Danniel Danniel

Il y avait une fois dans un village néerlandais un commis boulanger tellement amoureux de son travail qu'il ne savait rien d'autre, pas même lire et écrire. Quant aux femmes !... Mais il était heureux entre sa mère et deux copains boulangers.

Il ne s'agit pas d'un conte de fées. C'est une histoire de vérité et de violence, bien que racontée comme un livre d'images claires et douces. On voit la vie d'un village tranquille où personne ne parle à table, où l'accouchement d'une chienne fait événement, où pour se distraire les trois copains lancent des cailloux autour d'un monticule de terre. Un jour, arrive une femme, encore jeune, marquée par les petites déceptions quotidiennes...

« Œuf *ne traite de rien en particulier, il se contente d'exister »,* écrit le réalisateur, Danniel Danniel. Rien, seulement un désespoir si profond qu'il est totalement intégré, qu'il ne peut s'exprimer que par le silence, les mots banals, un sourire, un humour aigu et compatissant comme un adieu.

Parfois, au détour d'un festival, on voit un film néerlandais parfaitement original et fascinant, mais qui ne sort jamais (c'est au moins un avantage des festivals). Pour tout arranger, *Œuf* dure une heure. Pas facile à programmer. A la télévision, c'est possible.

C. G.

« Onimaru », de Kiju Yoshida ; « le Sud », de Fernando Solanas

Longueur et lenteur

Le Japonais Yoshida adapte les Hauts de Hurlevent, *l'Argentin Solanas évoque la fin de la dictature dans son pays. Deux films aux rythmes lents, parfois lyriques. Mais toute longueur n'est pas puissance et toute lenteur n'est pas profonde.*

Dans un Japon médiéval sauvage et très venté, un enfant trouvé est recueilli par une famille de prêtres, les Yamabé, qui ont sous leur garde la Montagne du Feu et ses diables. Le gamin, baptisé Onimaru (le démoniaque), est doué d'un tempérament robuste et rebelle. Il se heurte à sa famille d'adoption et se prend d'une passion fatale pour sa « sœur », la belle Kinu, dont il fait sa maîtresse la veille de son mariage avec un Yamabé de l'autre branche, dans la *maison de l'Est.* Une belle scène d'amour sur fond de laque or et encre. Mais cela n'arrange pas le caractère d'Onimaru.

Chassé, il revient anobli en maître et fait régner la terreur. Kinu meurt de langueur, Onimaru déterre son cadavre qu'il adore. Une femme se donne à lui, il la sodomise en grognant. Un homme fait obstacle, il le transforme illico en sushi. Il lampe *des bols de saké, perpétuellement* furibard, éructe à tout propos, le sabre à la main et le cri guttural. Au comble de l'exaspération, avec sa tignasse féroce, il finit par ressembler tout à fait à Tina Turner.

Passons sur le dénouement, des plus grand-guignolesques. Il paraît que le scénario s'inspire, librement, des *Hauts de Hurlevent.* Disons que le film de Kiju Yoshida est au roman d'Emily Brontë ce que *Madame Butterfly* est à la tradition du kabuki, un cousin dévoyé. Il y a *pourtant des images surprenantes* dans *Onimaru,* mais à trop forcer dans le style outré, on verse dans le ridicule. Toute longueur n'est pas puissance, toute lenteur n'est pas profonde.

Autres lenteurs dans l'Argentine de Fernando Solanas avec *le Sud.* En 1983, après la fin de la dictature, Floreal sort de prison et hésite à rentrer chez lui, où Rosi, sa femme, l'attend avec son petit garçon. Il rencontre El Negro, un ami mort et très en forme qui lui parle sagement de la vie. Il ne faut pas désespérer de ce Sud patagonien où Floreal et ses amis voyaient jadis la terre de la libre utopie, il ne faut pas en vouloir à *Rosi d'avoir eu un faible* pour un Français de passage qui l'aimait (Philippe Léotard). Il faut continuer de vivre, même si tout, et notamment les omniprésents et magnifiques tangos d'Astor Piazzola, nous invitent à « mourir fatigué ».

Solanas n'a pas fait de concessions à l'exotisme facile. La beauté du paysage de Patagonie, celle du château de bois sur un ponton dans la mer, il les escamote et nous replonge sans cesse dans la nuit bleue, les bourrasques de brouillard sombre, les papiers sales qui s'envolent, rue de la mélancolie, et les airs du bandonéon se mêlent aux bruits des trains, jusqu'à l'étonnant *Tango du bègue* final. C'est émouvant, d'une folie sobre et lyrique, mais assez répétitif pour que naisse, malgré la noblesse du propos, un insidieux, irrépressible ennui.

MICHEL BRAUDEAU.

Rencontre avec René Bonell

Portrait de Canal Plus en major

« La capitalisation boursière de Canal Plus a dépassé les huit milliards de francs. La Metro Goldwyn Mayer, que se disputent Sony et Philips, est évaluée à peine à 500 millions de dollars. Aujourd'hui nous pouvons discuter d'égal à égal avec les majors d'Hollywood. » René Bonell, responsable cinéma de la chaîne payante, ne cache pas sa satisfaction. Il est loin le temps où les distributeurs américains boudaient. Elle est révolue l'époque où les professionnels français doutaient de l'avenir de la chaîne. Avec ses seuls bénéfices, Canal Plus pourrait prendre cette année une participation de 20 % dans tous les films français.

Etre la seule réussite incontestable de l'audiovisuel français n'est pourtant pas toujours une situation confortable. Que Canal Plus investisse massivement dans la production française, le voici accusé d'abuser d'une position dominante pour imposer sa loi au cinéma. Qu'il reste sur sa réserve et voilà le chœur des professionnels qui crie à la trahison, reproche à la chaîne de s'enrichir aux dépens du grand écran. André Rousselet, le PDG de Canal Plus, est bien décidé à ne pas se laisser enfermer dans pareil dilemme et à défendre une stratégie autonome. Il sait que l'avenir commercial de sa chaîne dépend étroitement de la santé de la production cinématographique française. En y investissant 430 millions de francs cette année, il peut l'infléchir de manière déterminante.

« Nous ne serons pas la caisse maladie du cinéma français, avertit René Bonnel. *Plutôt que de faire du saupoudrage, nous élargirons l'éventail des prix d'achat, nous sélectionnerons soigneusement nos interventions en coproduction pour soutenir des films ambitieux, capables de relancer la fréquentation des salles. Même si de « petits » films comme* Trois hommes et un couffin *ou* La vie est un long fleuve tranquille *ont connu d'immenses succès, ils demeurent des exceptions imprévisibles sur lesquelles on ne peut bâtir de stratégie. Nous parions, nous, sur des productions à forte valeur ajoutée, comme* Jean de Florette, *pour ramener durablement le public dans les salles. Cela ne nous empêchera pas de miser aussi sur des idées fortes ou de bons auteurs, ce que nous faisons avec* la Petite Voleuse, *de Claude Miller ou* Mangeclous, *de Moshe Misrahi. »*

« L'Europe de la production »

Mais qui dit productions ambitieuses dit aussi financement et amortissement internationaux. Canal Plus, qui discute avec les Américains, se développe en Espagne, en Allemagne, peut jouer, là encore, un rôle déterminant. *« Deux des films que nous avons produits sont engagés dans la compétition cannoise,* explique René Bonnel. Le Sud, *de Solanas, est argentin.* El Dorado, *de Saura, espagnol. Voilà des pays avec lesquels nous pouvons négocier des formes de réciprocité, des contrats fondés, de part et d'autre, sur le désir de créer et non sur des accords d'Etats ou des consortiums de sociétés, toujours trop abstraits. Nous avons ainsi d'excellentes relations avec la RAI, en Italie, Channel Four, en Grande-Bretagne. Voilà une manière concrète de faire l'Europe de la production. »*

Autre arme secrète de Canal Plus : la création de fonds d'investissements bancaires, capables de véritables financements à risques sur fonds propres, alors que les actuelles SOFICA s'entourent de nombreuses garanties pour drainer l'épargne publique vers le cinéma. Le premier, Euris, est déjà constitué autour de la Compagnie financière Rothschild. Deux autres devraient suivre avant la fin de l'année.

« Canal Plus ne joue, auprès de ces fonds, qu'un rôle d'incitateur et de conseil, précise René Bonnel. *Nous ne cherchons pas à contrôler tous les leviers du cinéma français mais seulement à vivifier, à muscler un tissu de producteurs capables d'affronter la compétition internationale. Dans le même esprit, il nous paraît indispensable d'investir dans le développement d'idées et de scénarios, qui est un des points faibles de la production. La chaîne a déjà signé une douzaine de conventions d'écriture avec des auteurs et des producteurs, allant de 150 000 à 400 000 francs. Là encore, nous ne sommes qu'un simple relais. Dès que les producteurs pourront assumer eux-mêmes cette fonction, Canal Plus cessera d'intervenir. Il nous restera la satisfaction d'avoir contribué, je l'espère, à la création de quelques grandes œuvres. »*

Mais si la chaîne payante multiplie les initiatives en faveur de la production, elle n'en n'oublie pas pour autant son propre avenir. André Rousselet voudrait bien obtenir un deuxième réseau pour lancer Canal Plus Famille, et il prépare pour janvier une nouvelle offensive sur le terrain de la vidéo. L'équipe des Nuls, qui fait un tabac sur la Croisette lors de son émission en direct, a déjà vendu 12 000 cassettes en six semaines auprès des abonnés. L'expérience est concluante : dès l'année prochaine, Canal Plus commercialisera des films en cassettes auprès des cinq millions de foyers équipés de magnétoscopes.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

MUSIQUES

L'Allemagne au Centre Pompidou

Nouvelle simplicité

Un conglomérat aux formes indistinctes, telle est l'impression que laisse le cycle « Allemagne » organisé par le Centre Pompidou et l'IRCAM, avec le soutien du Goethe-Institut.

Pouvait-on en quatre concerts (1) donner une idée bien claire d'une « école » tirée à hue et à dia par de nombreuses tendances, empêtrée entre la tradition et l'avant-garde, et souffrant d'une pléthore de compositeurs encore dans l'ombre de leurs aînés ?

Le mélange des anciens et des jeunes, des Allemands d'origine et d'adoption (Kagel, Maderna, Pärt) rendait encore plus aléatoire le panorama, qui reflétait surtout le goût des différents chefs.

C'est l'Ensemble 13 qui nous présentait l'image la plus significative des tendances d'outre-Rhin en consacrant toute sa soirée aux huit pièces pour divers instruments réunies sous le titre *Chiffres I-VIII* par Wolfgang Rihm (1952), champion du courant dit de la « nouvelle simplicité ».

Le compositeur parle de « sculptures », de « hiéroglyphes », et l'on a en effet l'impression d'une musique *matérielle, minérale,* en blocs d'une dureté extrême, impénétrable pour l'esprit et pour le cœur. *L'écriture* est impérieuse et forte, sans doute, mais tellement brutale qu'on supporte mal pendant près de quatre-vingts minutes ces agressions presque incessantes d'un piano crispé, en ponctuations violentes, volées de tocsin, trémolos paniques, au milieu de détonations des cuivres, d'éclaboussures de percussions, de crescendos inéluctables des timbales... Et dans les rares adagios, la musique se traîne si douloureusement qu'on en vient à regretter le bruit...

Les *Cinq poèmes d'après Lorca* de Hans-Jürgen von Bose (1953), qui appartient au même courant et à la même génération, m'ont paru, malgré leur dramatisme très expressionniste, beaucoup plus subtils, avec une écriture toujours renouvelée créant des atmosphères originales, autour de la voix très émouvante de Yaron Windmüller.

A côté de ces œuvres marquantes des plus jeunes, on nous offrait un gros gâteau fort indigeste de Hans Werner Henze, *le Miracle de la rose* (1982), dont le titre poétique dissimule une promenade sinistre dans les entrailles d'un condamné à mort ; puis un pensum de Maurico Kagel, *1898,* qui remplit laborieusement deux faces de microsillon pour le 75ᵉ anniversaire de la Deutsche Grammophon, d'une musique écrite en un contrepoint quelque peu pervers à deux voix, dans un genre simili-Reger pour ne pas effaroucher le commanditaire !

Par ailleurs, on se demandait ce que venaient faire, en cette compagnie, *Fratres* de L'Estonien Arvo. Pärt (1935), aimable complainte médiévale, finement orchestrée, qui pourrait devenir un tube à la manière du *Canon* de Pachelbel, et aussi la *Symphonie de chambre* (1940) d'un grand ancien, Hanns Eisler, l'un des musiciens de Brecht, bien que son dodécaphonisme primitif nous apparaisse aujourd'hui plein de vie et de caractère.

Pour relever ces programmes tout de même fort austères, on avait fait appel au *Journal vénitien* (1972) de Bruno Maderna, fantaisie délirante qui est un condensé baroque d'opéras en toutes langues et tous styles, chanté et mimé par un délicieux gentleman en veste rouge et jabot de dentelle, Paul Sperry, commanditaire de l'ouvrage.

Ces œuvres étaient parfaitement interprétées par l'Ensemble Modern, de Francfort (dirigé par Jukka Pekka Saraste), l'Ensemble Intercontemporain (Dennis Russel Davies) et l'Ensemble 13, de Karlsruhe (Manfred Reichert).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Je laisse de côté le second (Zender, Pagh-Paan, Yun et Zimmermann), auquel je n'ai pu assister.

Culture

JAZZ

Mort du trompettiste Chet Baker

Le trompettiste de jazz Chet Baker est mort le vendredi 13 mai à Amsterdam, après une chute du deuxième étage de son hôtel. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

La *raison de cette chute n'est* pas connue mais, interrogé à ce sujet, le porte-parole de la police s'est contenté de répondre : « *Vous connaissez le style de vie de Baker.* » Le musicien *était depuis longtemps toxicomane. Il* avait été plusieurs fois arrêté aux Etats-Unis et en Europe. Sa vie mouvementée l'avait longtemps tenu écarté de la scène du jazz où il avait fait une apparition fulgurante *dans les* années 50. Ce jazzman blanc, élevé dans l'ombre de Miles Davis, est né en 1929 à Yale (Oklahoma). Il émigre avec sa famille vers la côte ouest des Etats-Unis où il se produit dans les clubs de jazz au côté de Charlie Parker. A vingt-trois ans, il s'associe au quartet de Gerry Mulligan et enregistre avec les plus grands noms du jazz de la « West Coast ». Excellent technicien au jeu délicat, Chet Baker a mis en place les standards que les amateurs de jazz appelleront l'« école cool ». Mais celui-ci, dont on comparait le physique à celui de James Dean, commence au début des années 60 une véritable descente aux enfers : drogues, alcools, rixes. Chet Baker, après avoir disparu de la scène, refit surface vers 1975 et entama avec succès des tournées en Europe et au Japon. On lui doit plus d'une centaine de disques. Sur certains d'entre eux, on peut entendre sa voix au timbre étonnant, proche de celui de sa trompette.

BIBLIOTHÈQUES

Les cheminements de l'informatique

C'est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, la SINORG, qui va reprendre LIBRA (logiciel intégré pour les bibliothèques en réseau automatisé), le système informatique développé à partir de 1982 par la direction du livre au ministère de la culture. La SINORG est le premier fournisseur français de services informatiques en direction des collectivités locales. L'informatisation des bibliothèques est une chose particulièrement complexe puisqu'il faut distinguer l'informatisation de la production bibliographique (en gros les notices) des problèmes de pure gestion qui se posent à des établissements eux-mêmes différents (bibliothèques de prêt, municipales, etc.).

LIBRA a été une tentative de traiter en bloc une partie de ces problèmes. Cela ne l'a pas empêché, au bout du compte, d'être obligé de développer deux systèmes. Le premier, commercialisé par CISI, une filiale du CEA, est une structure éclatée utilisée par un certain nombre de bibliothèques municipales et celles qui relèvent du ministère des *finances. L'autre fait appel à l'ordi*nateur central du ministère et équipe, entre autres, un nombre élevé de BCP (bibliothèques centrales de prêt). Tous deux sont confrontés à des problèmes de croissance et de communication. Ainsi la bibliothèque municipale de Corbeil ne peut pas « parler » avec la bibliothèque centrale de prêt de l'Essonne située dans la même ville. Enfin certains choix techniques initiaux font que les difficultés vont s'accumulant pour LIBRA.

CISI baissant les bras dès le mois de juin, la SINORG prendra donc le relais, pour une somme modique — de l'ordre de 2 millions de francs. Cela permettra aux bibliothèques équipées de ce système de ne pas voir leurs écrans informatisés s'éteindre; et au personnel d'être *recasé. Enfin, au terme de la* convention signée le vendredi 6 mai, la SINORG s'engage à informatiser d'ici à la fin de cette année vingt-quatre BCP. Reste à régler le sort de l'autre branche de LIBRA, qui risque d'être absorbée à son tour. Il reste surtout à mettre à plat le système de l'informatisation des bibliothèques publiques. Une commission de treize membres, présidée par Jean-Sébastien Dupuit, administrateur général-adjoint de la Bibliothèque nationale, tiendra sa première réunion le 25 mai et fera connaître ses conclusions vers la fin de l'année.

E. de R.

URBANISME

Quinze architectes pour le Grand Paris

« *Les mutations de Paris se sont toujours faites à l'occasion d'événements historiques importants : guerres, incendies, bouleversements politiques ou, plus récemment, expositions internationales. Rien de tel ne se profile à l'horizon. [...] On a loupé une première opportunité historique au moment des villes nouvelles. On les a choisies au lieu de faire une métropole. L'Europe de 92 en est une deuxième. On pourra très bien la louper aussi.* » Les signataires de ces lignes sont quinze grands architectes français (1) regroupés au sein d'une association — « 75021 ». Ils viennent de publier une plaquette envoyée à mille personnalités politiques pour les sensibiliser au sort du Grand Paris, étranglé par le boulevard périphérique, coincé dans son développement par son découpage administratif obsolète. Selon eux, l'émiettement des pouvoirs de décision rend impossible toute action d'envergure. Il est donc urgent, disent-ils, de revoir le dispositif communal.

Les auteurs du texte approuvent la démarche entreprise par leur confrère Roland Castro, initiateur de Banlieue 89, qui proposait de repousser les limites de la capitale à la « ligne des forts » *(lire son interview dans* le Monde *du 29 mars)*. Mais ce projet est jugé trop partiel. Ils réclament la création d'« *une grande métropole nommée Paris* » à l'échelle de l'Europe de demain. Gageons que les élus municipaux, quelle que soit leur étiquette politique, feront la sourde oreille. Cet appel est peut-être provocateur dans la forme. Il a l'avantage de poser un réel problème : celui de la balkanisation de la région parisienne.

E. de R.

(1) Jacques Bardet, Gilles Bouchez, Jean-Pierre Buffi, Patrick Colombier, René Dottelonde, François Leclercq, Yves Lion, Claude Parent, Alain Pélissier, Christian de Portzamparc, Philippe Robert, Roland Simounet, Francis Soler, Gérard Thurnauer, Claude Vasconi.

DESIGN

Andrea Branzi au Musée des arts décoratifs

L'émotion contre le rationnel

Aux Arts décoratifs, l'un des chefs de file de la contestation dans les années 60, dont l'histoire se confond avec celle du design « sensible ».

A un système unitaire, antidécoratif, qui se réclamait du Mouvement moderne, Andrea Branzi opposait, avec Ettore Sottssass, l'ironie, les décalages, l'éclatement entre la fonction et la forme et le mélange des références culturelles. C'est ainsi qu'en 1967, le fondateur du groupe des Archizoom associés présenta une série de « dream-beds », des lits monumentaux chargés de citations du langage kitch et de l'Islam oriental. Dans les « centres de conspiration éclectique » du groupe, on multipliait les occasions de faire craquer la vision optimiste du « progrès bourgeois » : la production en série, la propreté formelle, la réduction des formes à des lignes simples (sphères, surfaces planes, cylindres), la maison organisée comme une usine. Une révolte contre un style lisse, trop lisse.

Vingt ans ont passé. Les rebelles ont fait école. Andrea Branzi, architecte, plus sculpteur que designer, a exposé à la Triennale de Milan, à la Biennale de Venise, au Victoria Albert Museum de Londres, au Musée d'art moderne de New-York. Il a dirigé pendant trois ans la Domus Academy, prestigieuse école de design ouverte à Milan. Edité, récompensé, il a, en 1987, gagné le concours international d'idées pour la surface du mur de Berlin et remporté un second prix au concours d'architecture pour le nouveau plan du front de mer ouest à Manhattan à New-York.

Ses dernières collections d'objets pour maison renvoient au souci de toujours : l'émotion contre le rationalisme, le « high touch » contre le high tech. Pourtant, le projet a évolué. Il ne s'agit plus, comme en 1966, d'introduire dans la maison un décor urbain, « *la banalité construite* », mais une nature ancestrale, à travers des objets néoprimitifs qu'il a baptisés les « *animaux domestiques* ». Ainsi, Andrea Branzi décide de transformer l'usage anonyme en spectateur, en témoin familier, et réveille les souvenirs de l'humanité avec une légère insolence qui titille les mythes.

Le Musée des arts décoratifs ne consacre à ce visionnaire qu'une petite salle, la Galerie d'actualité. Et ce qui aurait pu ressembler à un hommage a la fadeur accomplie d'une BA.

LAURENCE BENAIM.

★ *Andrea Branzi au Musée des arts* décoratifs jusqu'au 3 juillet.

★ A lire : *les Animaux domestiques*, d'Andrea Branzi, Philippe Sers, éditeur ; *le Design italien, la Casa calda*, du même auteur, aux éditions L'Equerre.

● **Les rencontres de l'Athénée.** — *Horreur et fascination de l'institution.* Quand l'institution est-elle porteuse pour un artiste et quand bloque-t-elle, ou freine-t-elle ? Jean-Pierre Vincent, ex-directeur du Théâtre national de Strasbourg, ex-administrateur général de la Comédie-Française, redevenu aujourd'hui metteur en scène indépendant, interroge l'institution. (Lundi 16 mai, 19 heures, Théâtre de l'Athénée, entrée libre.)

Communication

Polémique autour d'une image

La CNCL examine le générique d'Antenne 2

La Commission nationale pour la communication et les libertés (CNCL) va examiner, le lundi 16 mai, le générique d'Antenne 2 dans lequel apparaîtraient de manière quasi imperceptible des photographies de personnalités, dont celle du président de la République (*le Monde* du 14 mai). La CNCL a indiqué, dans un communiqué paru vendredi, qu'elle *« a demandé copie de la bande mère de ce générique réalisé en septembre 1987 à la demande de la rédaction de la chaîne et diffusé depuis 2 949 fois. Elle a également reçu un rapport établi par la direction technique d'Antenne 2 sur la composition de ce générique. La Commission est en mesure de constater qu'une cinquantaine d'images défilent dans un délai de huit secondes dans le chiffre « 2 » du sigle de la chaîne. L'image de François Mitterrand y figure indiscutablement, ainsi d'ailleurs que l'a déclaré le directeur de la rédaction d'Antenne 2 au « Journal de 13 heures » du vendredi 13 mai. » « Cette question ne pouvant être traitée à la légère,* conclut le communiqué, *la Commission examinera, lundi 16 mai, au cours de sa prochaine réunion pleinière, les suites qu'il convient d'y donner. »*

Le générique d'Antenne 2 aurait-il favorisé la réélection du président de la République ? *Le Quotidien de Paris* du 13 mai indiquait, dans un entretien avec Jean Montaldo, journaliste-écrivain proche de l'extrême droite (il fit notamment partie de la rédaction de *Minute*), que le générique du « Journal » d'Antenne 2 dissimulait plusieurs images de personnalités, dont celle du président de la République, repérable « *à la onzième seconde* »...

« *Il est possible aux téléspectateurs munis d'un bon magnétoscope avec « arrêt sur image » d'essayer d'en saisir les contours*, précisait le journal de Philippe Tesson. *Il faut au préalable enregistrer le début du journal. En stoppant l'image au moment où le sigle A 2 Journal s'étend sur toute la largeur de l'écran, la photo de François Mitterrand se dessine distinctement au creux du 2 de ce sigle...* »

Une forte capacité de mémorisation

Le procédé ainsi décrit rappelle celui de l'image « subliminale », celle que les spécialistes de la publicité appellent aussi « *image de la vingt-cinquième seconde* ». La technique, créée aux Etats-Unis en 1957, consisterait à émettre pendant une fraction de seconde un plan de très faible intensité, qui marquerait le subconscient des téléspectateurs. Utilisé par Coca-Cola aux Etats-Unis, ce procédé est interdit outre-Atlantique. Pourtant de nombreux chercheurs mettent en doute son efficacité.

Lors d'un colloque à Paris, organisé le 16 mars par l'agence Médiatop sur le thème « Œil, cerveau et comportement du téléspectateur », les psychologues et sociologues présents l'ont renvoyé au magasin des accessoires et gadgets. « *L'œil humain est très performant*, indiquait M. Robert K. Tiemens, professeur à l'université de l'Utah, *avec deux à cinq mouvements de l'œil par seconde, l'homme peut saisir des plans et des coupes très courts, et nous sommes capables de retenir plus de 90 % des informations visuelles que nous recevons.* » La mémorisation de l'œil et du cerveau est certes exemplaire et « *notre capacité de mémoire visuelle est infinie* », notait pour sa part M. Simon Thorpe, du département des neurosciences de l'université Pierre-et-Marie-Curie.

Mais pour que cette mémorisation s'exerce, l'*objet doit être immédiatement* identifiable. Dans une enquête menée au printemps et à l'automne 1985, Mme Marie-Claude Vettraino-Soulard, de l'université de Paris-VII, a ainsi relevé que les lycéens et les étudiants étaient les plus aptes à se souvenir spontanément d'un écran publicitaire, de son image comme de son message. Cette aptitude s'explique par « *leur situation d'apprentissage* » mais elle s'exerce surtout quand il s'agit d'un spot présentant un objet entrant dans leur champ de *préoccupation : ainsi* la publicité pour un stylo est mieux mémorisée par des étudiants que celle pour une assurance-vie...

Le générique d'Antenne 2, par son caractère de répétitivité et d'habitude, ne doit guère passionner le commun des téléspectateurs. En outre, ainsi que l'explique lui-même *le Quotidien de Paris*, il faut, pour repérer ces images « suspectes », disposer d'un magnétoscope, le petit écran à lui seul ne suffisant pas à *déceler les photos en question. Or* peu de foyers en sont équipés, le parc étant de l'ordre de 4,5 millions en France. Enfin, il est douteux que le téléspectateur équipé s'exerce à des manipulations diverses afin de passer au crible un générique de journal télévisé, fût-il signé du talentueux réalisateur David Niles...

YVES-MARIE LABÉ.

Un « journal-expert »

Parution du « Journal des élections »

C'est à une véritable course contre la montre que se livre l'équipe du nouveau trimestriel *le Journal des élections* : cinq jours *après le premier tour* de la présidentielle, le vendredi 29 avril, le titre était dans les kiosques (35 F). Analyses, commentaires, graphiques et cartes électorales pour ce premier numéro, tiré à 32 000 exemplaires, et qui en vendra 10 000.

Vendredi 13 mai, après une nouvelle course contre la montre, voici la deuxième édition de ce *Journal des élections*. A la « une », « Les marges de manœuvre du président », « L'américanisation de la vie politique française » et une analyse du duel Mitterrand-Chirac.

Ce *Journal des élections* est dû à un jeune maître de conférences de Sciences-Po, Bertrand Pecquerie. Saisi par le virus de la presse, après un passage au *Matin de Paris*, il a conçu un « journal-expert » dans lequel chercheurs en sciences politiques, en sociologie ou en histoire collaborent avec des journalistes. La Fondation nationale des sciences politiques, le CNRS et de nombreuses universités de province se *sont intéressés à ce nouveau concept* de presse. D'ailleurs, parmi les auteurs figurent de grands noms de la science politique (François Goguel, René Rémond, Jean-Luc Parodi, Roland Cayrol, Annick Percheron), mais aussi de jeunes chercheurs de moins de trente ans comme Anne Muxel, Christel Peyrefitte ou des journalistes comme Alexandre Adler ou Marie-France Toinet.

L'investissement nécessité par le *Journal des élections* est de 600 000 F. Après les élections françaises, le trimestriel s'intéressera à la présidentielle américaine, aux scrutins israéliens, puis aux *comportements électoraux, locaux ou* professionnels, dans les pays de l'Est.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES MYSTERES DU CONFESSIONNAL. Théâtre des Mathurins (42-65-90-00).

CONTES ÉROTIQUES ARABES DU QUATORZIÈME SIÈCLE. Nanterre. Th. par le bas (47-78-70-88), 21 h.

LE GOUT DE L'ODEUR. Th. Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.

L'OISEAU DE FEU. Troisièmes rencontres internationales. Café de la Danse (43-57-05-35), 20 h.

KARAGOZ OU LA TRAGÉDIE HUMAINE. Troisièmes rencontres internationales. Café de la Danse (43-57-05-35), 22 h.

LA SEMAINE DE LA COMÈTE, d'après le rapport secret sur l'enfance au dix-neuvième siècle. Villejuif. Th. Romain-Rolland (47-26-15-02), 20 h 30.

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). La Palissade et les Déchirés (en alternance) : 20 h 30, dim. 15 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Conversations d'artistes : 18 h 30. Salle Louis Jouvet. Conversations d'artistes : 18 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La maison accepte l'échec : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 15 h 30 et 18 h 30. Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Signe Blaireau, ascendant Mouton : 20 h 30. Schnoke Story : 22 h.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Etroits sont les vaisseaux : 18 h 30. L'Empire de la passion : 22 h. ▷ Dim. Lecture de nouvelles de Nicole Brossard : 17 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Jeu : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de chambertin : 20 h 30, dim. 16 h. La Pièce de chambertin : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Songe d'une nuit sans lune : 20 h 30. La Galerie. Rip : 20 h 30 et 22 h, mer., jeu., ven., mar. 20 h 30. La Resserre. Le Délire du serpent : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 19 h 30 et 21 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30. ▷ Dim. La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30, dim. 17 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30. dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h, dim. 15 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Les Vieilles Femmes et la mer : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Chat qui peut : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Le Train immobile : 21 h, dim. 17 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Créanciers : 20 h 30, dim. 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chevrolet de sable : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, dim. 15 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30 et 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le Merle blanc : 19 h, dim. (dernière) 15 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Angels City : 20 h. C'est pas pareil : 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 18 h et 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h, dim. 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h, mer., ven., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Mon Herbert : 18 h 30, dim. 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30, dim. 15 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h, dim. 16 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Ombre d'un doute : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h et 22 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bémureau : 20 h 30, dim. 16 h. 22, v'la du fric : 22 h, dim. 14 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Père : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salomé : 18 h, dim. (dernière) 20 h 30. Salle I. L'Etranger : 20 h 30. L'Ecume des jours : 22 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). La Vie d'André Colin : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Paroles en voyage : 15 h, mer., jeu., ven., lun., mar. 14 h 30, jeu., ven., mar. 10 h. Grand Théâtre. Les Galanteries du duc d'Ossonne vice-roi de Naples : 20 h 30, dim. 15 h. Théâtre Gémier. Sous les boulingrins bleus : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Cheval de Balzac : 12 h 30, mer., jeu., ven., lun., mar. 12 h 30. Grande salle. L'Inconvenant : 20 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Istanbul Hôtel : 19 h. Les Fourmidiables : 20 h 30. Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, dim. 15 h.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Les cafés théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 19 h et 20 h 30. Sade ou les folles nuits du divin marquis : 22 h 15. Halte au cul ! : 23 h 30.

AU TRIBULUM (42-36-01-01). Les bouffons sont deux bons fous : 20 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calmetoi ! : 21 h 30. Un ouvrage de dames : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15 et 23 h 45. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). L'un dans l'autre : 20 h 30.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Nag'airs : 20 h 30. Une pierre dans le sablier : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

MON PETIT CAFÉ-THÉATRE (45-22-78-70). Folies douces : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

Samedi 14 - Dimanche 15 mai

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Accusé de déception : 20 h et 22 h 45. Nos désirs font désordre : 21 h 30 et 24 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Quatre Disputes à deux : 21 h, dim. 16 h 30.

Music-Hall

BATEAU IVRE (43-25-25-40). Tremplin des jeunes, 22 h lun.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Jean-Jacques Goldman, 21 h lun., mar.

Opéra-comique

OPERA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-96-06-11). Thaïs. 19 h 30. Comédie lyrique en trois actes et sept tableaux de Jules Massenet, d'après Anatole France. Mise en scène, N. Joël, dir. musicale, L. Foster, avec A. Pondary, G. Garino, F. Dumont, C. Malfitano.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Quatuor Olivier Messiaen. 20 h lundi. Œuvres de Schönberg, Berg, Messiaen. 1 h 30.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France. 20 h 30 lun. Dir. C. Badea, J. Jones (mezzo). Œuvres de Wagner et Tchaïkovski.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). Twain et Groucho, père et fils : 21 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). De l'autre côté d'Alice (d'après les Lettres aux petites filles) : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h 30.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). Le Roi Lear : 20 h 30, dim. 15 h 30.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Pinocchio : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). Le Tourniquet : 20 h 45.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ Dim. Le Tourniquet : 16 h.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Les amis font le philosophe : 20 h 30, dim. 17 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). P'tit Albert : 18 h et 20 h 30, dim. 18 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. Le Conte d'hiver : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h 30.

NANTERRE (THÉATRE PAR LE BAS) (47-78-70-88). Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 21 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Feu, la mère de madame (suivi de l'Ours de Tchekhov) : 20 h 30.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-33-66). Le Métro-Fantôme : 20 h 30.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). Interdit au public : 21 h, dim. 15 h.

VINCENNES (AU PETIT THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). Mais qui vous a parlé d'amour ? : 19 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-77-04-64). ▷ Dim. Le Paradis sur terre : 18 h.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Arlette et ses papas (1934), de Henri Roussell, 15 h ; Cinéma britannique - *documentaires (v.o.)*, 17 h ; *Cinéma britannique* -documentaires (v.o.), 19 h ; Hammett (1982, v.o.), de Wim Wenders, 21 h 15.

DIMANCHE

M'Sieur La Caille (1955), d'André Pergament, 15 h ; Cinéma britannique - documentaires (v.o.), 17 h ; Cinéma britannique -documentaires (v.o.), 19 h ; Ragtime (1981, v.o.s.t.f.), de Milos Forman, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI

La Petite Vendeuse (1927), de Sam Taylor, 15 h ; Mariage à l'italienne (1964, v.o.s.t.f.), de Vittorio de Sica, 17 h ; l'Exilé (1947, v.o.), de Max Opuls, 19 h ; Lame de fond (1946, v.o.), de Vincente Minnelli, 21 h.

DIMANCHE

Les Chagrins de Satan (1927), de David Wark Griffith, 15 h ; la Bambina (1974, v.o.s.t.f.), d'Alberto Lattuada, 17 h ; la Rivière sans retour (1954, v.o.), de Otto Preminger, 19 h 15 ; l'Héritage de la chair (1949, v.o.), d'Elia Kazan, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma français des années cinquante : le Signe du lion (1962), de Eric Rohmer, 14 h 30 ; Nuit et Brouillard (1955), de Alain Resnais, Hiroshima mon amour (1958), d'Alain Resnais, 17 h 30 ; Gervaise (1955), de René Clément, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : l'Auberge rouge (1951), de *Claude Autant-Lara, 14 h 30* ; Knock (1950), de Guy Lefranc, 17 h 30 ; Maigret tend un piège (1957), de Jean Delannoy, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris, Mai 68 : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; 68 vu par Gaumont : Actualités Gaumont, 14 h 30 : Nouvelle Vie ? : Essai de reconstitution (1971) de C. Boltanski, Bande Annonce : Bof (1971) de Claude Faraldo, le Couple témoin (1975) de William Klein, 16 h 30 ; Dérision révolutionnaire : Mikono (1978) de J.-M. Humeau, la Dialectique peut-elle casser des briques (1973) de G. Cohen, 18 h 30 ; Militants : Cinétracts (1968) d'un collectif, Mourir à trente ans (1982) de Romain Goupil, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris, Mai 68 : De l'usine à la fac : Cinétracts (1968) d'un collectif, le Cheminot (1968) de F. Moszkowicz, le Droit à la parole (1978) de M. Andrieu, 14 h 30 ; la Lutte continue : Trente-Trois Jours en Mai (1970) de F. Chardeaux, Camarades (1969) de Marin Karmitz, 16 h 30 ; Mao : Cinétracts (1968) d'un collectif, la Chinoise (1967) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; les Etudiants : l'Age bête (1959) de A. Tresgot, l'Envers des études (1961) de J.-P. Chartier, Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, 20 h 30.

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ALOUETTE JE TE PLUMERAI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ARDIENTE PACIENCIA (All., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BEARN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CAMOMILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHOUANS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

CORENTIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DANCERS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE (Chin., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

260 CHRONO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ECRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

FATAL BEAUTY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GANDAHAR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MASCARA (*) (Bel.-Fr., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE RETOUR DES MORTS-VIVANTS 2 (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

SEPTEMBER (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SHADOWS IN PARADISE (Fin., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

68-89 (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TERRE DE FER CIEL DE CUIVRE (Turc-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES TRIBULATIONS DE MON GRAND-PÈRE ANGLAIS... (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ZOO LA NUIT (*) (Can., v.o.) : *Forum Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE FEMME EN PÉRIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

L'ARGENT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : *Panthéon*, 5e (43-54-15-04).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Club, 9e ().

JUDEX (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

UNE BELLE FILLE COMME MOI (Fr.) : *L'Entrepôt*, 14e (45-43-41-63).

LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES FILMS NOUVEAUX

CLASS 89. (**) Film américain de Larry Gross, v.f. : *Maxevilles*, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'EMPRISE DES TÉNÈBRES. (*) Film américain de Wes Craven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FORCE DU SILENCE. Film américain de David Field, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE GRAND BLEU. Film français de *Luc Besson, v.o. : Gaumont Les* Halles, 1er (40-26-12-12) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

L'OEUVRE AU NOIR - A PARTIR DE VENDREDI 13 MAI -. Film franco-belge d'André Delvaux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

LUNDI 16 MAI

« Le quartier Saint-Sulpice », 10 h 30, façade de l'église (Approche de l'art).

« Le Marais, de l'hôtel de Soubise à l'hôtel de Gourgues », 13 h 45, métro Saint-Paul, sortie (Evelyne Bourdais).

« Versailles : de la maison natale de Ducis à l'ancien baillage », 14 h 30, 75, rue de la Paroisse (Monuments historiques).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre », 14 h 30, métro Louvre (Isabelle Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine, sortie Trois Quartiers (Flâneries).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« La pyramide et l'aménagement du Grand Louvre », 15 heures, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« Le Musée de Cluny », 15 heures, entrée, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Verrières-le-Buisson, salle des fêtes le Colombier, 14 h 15 : « Retour de Dieu », par Maurice Schumann, de l'Académie française (Les lundis de Verrières).

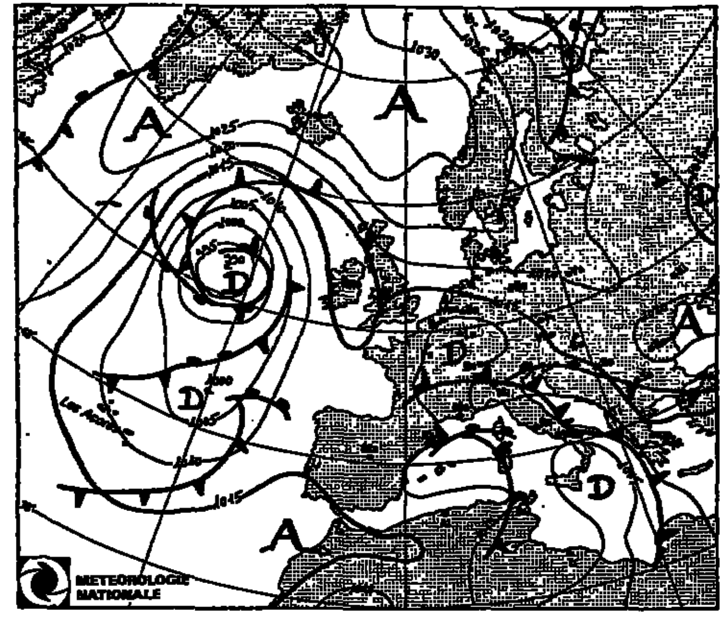
3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Louxor et Karnak » (Arcus).

78, boulevard Malesherbes, 20 h 30 : « Le masque neutre en cuir, créé par Takachi Kawahara », par Bernadette Onfroy (L'homme et la connaissance).

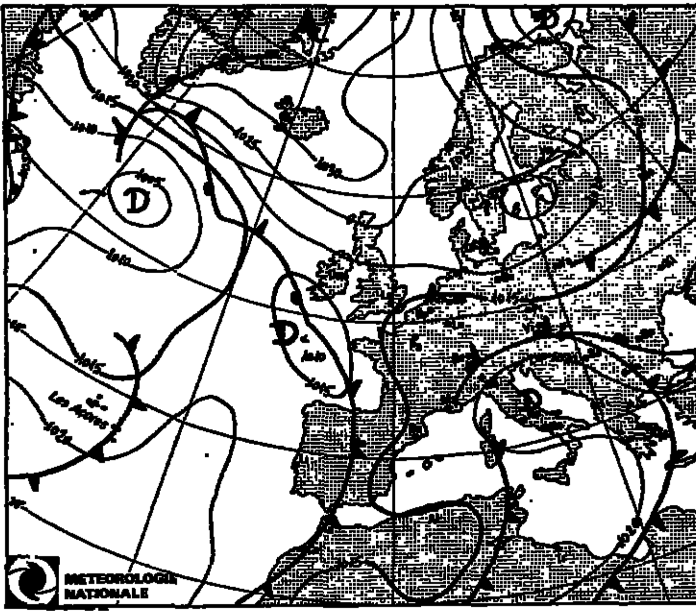
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 MAI 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI A 0 HEURE TU



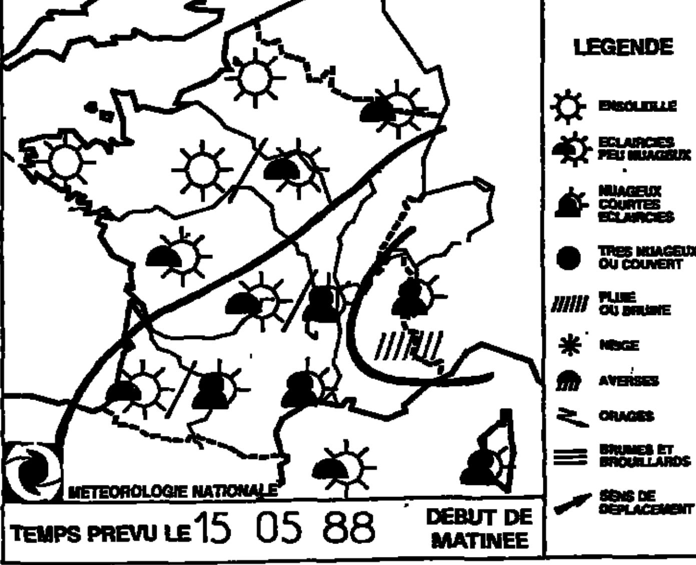
Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 mai à 0 heure et le dimanche 15 mai à 24 heures UTC.

Le champ de pression reste de gradient faible, légèrement dépressionnaire, sur la France. Une dépression plus organisée en Méditerranée apporte plus d'humidité sur le Sud-Est. Par évolution diurne ou avec cette humidité plus importante, les orages restent à craindre.

Dimanche : la moitié nord-ouest du pays, de la Gironde à l'Alsace et plus au nord, verra prédominer le soleil toute la journée : un soleil qui gagnera aussi le nord de l'Aquitaine, le Limousin et le Quercy, le nord du Massif Central, la Bourgogne, où la matinée aura été très nuageuse. Le soleil assez chaud fera se développer des nuages dans l'après-midi, et un orage isolé ne sera pas à exclure, principalement sur le relief. Les températures : 9 à 12 degrés le matin, entre 20 et 24 degrés l'après-midi. Près de la Manche et en Nord-Picardie, des nuages aussi dans la journée mais pas d'orage. Il fera 16 à 19 degrés près de la Manche.

La moitié sud-est du pays verra un ciel plus maussade, très nuageux le plus souvent malgré quelques apparitions du soleil. La pluie sur les Alpes aura tendance à s'éloigner vers l'Italie. Dans l'après-midi on aura des averses sur le sud des Alpes, la Provence, la Corse. Un orage isolé reste à craindre pour toutes ces régions, au cours de l'après-midi. Les températures : 11 à 14 degrés le matin, 21 à 23 degrés l'après-midi, ce sera une hausse pour la Méditerranée.

Le vent, sauf rafales sous orage, sera faible.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-5-1988 à 6 heures TU et le 14-5-1988 à 6 heures TU — le 14-5-1988

FRANCE

AJACCIO	20	15	C
BIARRITZ	16	13	A
BORDEAUX	22	15	P
BOURGES	22	13	C
BREST	15	7	D
CAEN	19	10	N
CHERBOURG	17	10	N
CLERMONT-FERR.	19	12	P
DIJON	22	13	B
GRENOBLE St-M-H	25	14	C
LILLE	24	9	B
LIMOGES	19	14	P
LYON	24	13	C
MARSEILLE-MAR.	17	14	C
NANCY	23	10	N
NANTES	22	11	D
NICE	18	15	C
PARIS-MONTS.	23	13	D
PAU	15	12	P
PERPIGNAN	16	14	P
RENNES	21	8	D
St-ÉTIENNE	20	12	P
STRASBOURG	24	12	N
TOURS	20	12	P
TOULOUSE	18	14	P
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER

ALGER	10	11	C
AMSTERDAM	26	14	N
ATHÈNES	26	16	C
BANGKOK	34	27	N
BARCELONE	20	14	P
BELGRADE	17	12	N
BERLIN	23	13	D
BRUXELLES	23	11	D
LE CAIRE	35	20	D
COPENHAGUE	20	7	N
DAKAR	26	21	D
DELHI	45	31	D
DJERBA	23	19	N
GENÈVE	23	10	C
HONGKONG	24	23	P
ISTANBUL	19	12	D
JÉRUSALEM	31	20	D
LISBONNE	15	8	D
LONDRES	21	10	D
LOS ANGELES	26	13	D
LUXEMBOURG	22	13	D
MADRID	19	11	B
MARRAKECH	22	11	D
MEXICO	27	12	A
MILAN	16	13	P
MONTRÉAL	24	5	D
MOSCOU	17	5	D
NAIROBI	21	15	N
NEW-YORK	24	13	O
OSLO	23	8	D
PALMA-DE-MAL.	19	12	P
PÉKIN	23	13	D
RIO-DE-JANEIRO	30	21	D
ROME	23	16	P
SINGAPOUR	30	21	C
STOCKHOLM	23	7	D
SYDNEY	21	11	D
TOKYO	24	15	C
TUNIS	23	14	A
VARSOVIE	21	6	D
VENISE	20	14	C
VIENNE	21	9	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

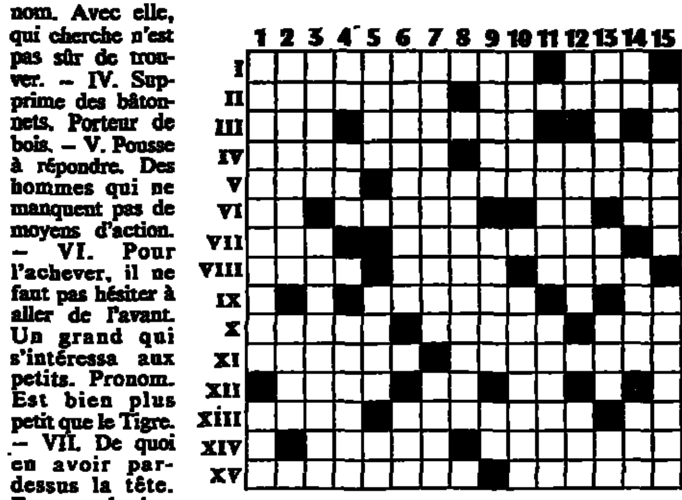
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4743

HORIZONTALEMENT

I. Voit des arbres et des branches dans le cadre de son travail. Une ville où tout le monde met les mains sur le sol. – II. Ce qui fait « manger » tôt ou tard. Ne sauraient se faire en mettant la charrue avant les bœufs. – III. Pronom. Avec elle, qui cherche n'est pas sûr de trouver. – IV. Supprime des bâtonnets. Porteur de bois. – V. Pousse à répondre. Des hommes qui ne manquent pas de moyens d'action. – VI. Pour l'achever, il ne faut pas hésiter à aller de l'avant. Un grand qui s'intéressa aux petits. Pronom. Est bien plus petit que le Tigre. – VII. De quoi en avoir par-dessus la tête. Epreuve de longue haleine. – VIII. Fut amené à quitter le foyer. S'est « payé » la tête de gens bien placés. Dont on s'est servi pour jouer. – IX. Rend la *tartine indigeste*. *Personnel*. – X. Ne dérange personne en fumant à la maison. Ne facilite évidemment pas la tâche de celui qui vent renvoyer la balle. Lettre grecque. – XI. Blanchi par le noir. Bonnes pour le concert. – XII. Qui a donc bien fait penser à elle. Pronom. Son lit reste froid. – XIII. Ce n'est pas la poire qu'il coupa en deux. Ceux qui l'aiment ont plus d'une dent contre lui. Bien sorti parce que bien rentré. – XIV. Porte la barbe sa vie entière. Qui ont donc été expédiées. – XV. Femmes à barbe. Poids lourd.



VERTICALEMENT

1. Quand elle emploie le bâton, ça *laisse des traces* ! On utilise sa *table* pour qu'il soit convenablement nourri. – 2. De quoi craindre pour sa peau. Condamnée à perdre sa place. – 3. Est propice à l'augmentation des prix. Facilitent un changement de station. – 4. N'évolue que très lentement. Est utilisée dans le monde médical. N'échappe pas à la corde. – 5. Prêtre fondateur. A eu, dans sa vie, de nombreux buts à atteindre. Article. – 6. Facile à emporter. On y « éclaire » une bonne partie de l'année. – 7. Des hommes qui sont bien placés pour séparer le bon grain de l'ivraie. Entraîna une chute des valeurs. – 8. A tout intérêt à ne pas aller droit au but. – 9. Nombreux furent ceux qui l'eurent toujours à leur côté. Est *à l'origine* d'un *certain* abus. Traduit des sentiments différents. – 10. Ne répondra donc pas à une attente. Devient lourd quand on le charge. – 11. Occupe maintes pensées. Dont il faut rallumer la flamme. – 12. Pronom. Morceaux de flûte. « Plume » *qui ne risque pas de s'envoler*. – 13. Tel celui qui souffle comme un bœuf. Qui a donc fini par se montrer. Sigle. Donne satisfaction. – 14. Elément d'un lustre. Est riche en couleurs. Plus ou moins bien placée. Tel qu'on n'a pas mis d'eau dans son vin. – 15. Poussent maintes gens à bouger. Une qui est à la page.

Solution du problème n° 4742

Horizontalement

I. Profiteur. – II. Hameçon. – III. Opération. – IV. Têt. Vis. – V. Or. Ferrée. – VI. Gîte. Hé ! – VII. Ré. Roue. – VIII. Tram. An. – IX. Pi. Es. Osé. – X. Hostilité. – XI. ENA. Salis.

Verticalement

1. Photographe. – 2. Râperie. Ion. – 3. Omet. Sa. – 4. Fer. Ferret. – 5. Icare. Oasis. – 6. Tôt. Rhum. La. – 7. Enivrée. Oil. – 8. Oie. Asti. – 9. Renseignées.

GUY BROUTY.

Education

L'école privée et son avenir

L'UNAPEL accueille avec sérénité la nomination de M. Jospin

L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre a accueilli avec sérénité la nomination de M. Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale, à la veille de la « délégation nationale » de l'UNAPEL réunie les 14 et 15 mai à Blois pour désigner un successeur à son président, M. Jean-Alain Vaujour. « *Je pense que M. Jospin fera la politique du gouvernement de la France. Nous nous attacherons aux actes mais nous ne nous focalisons pas sur les personnes* », nous a déclaré, le vendredi 13 mai, M. Vaujour, refusant de s'attarder sur l'attitude de M. Jospin dirigeant du Parti socialiste, pendant la querelle scolaire de 1983-1984.

M. Vaujour rappelle que « *pendant la campagne électorale, le président de la République n'a pas semblé vouloir remettre en cause les textes sur les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé qui sont en vigueur depuis trente ans* ». Ces textes « *fonctionnent à la satisfaction de tout le monde* », estime le président de l'UNAPEL, mais ils doivent être « *convenablement appliqués* ». A cet égard, M. Vaujour assimile les engagements pris et partiellement tenus par M. Monory de réhabiliter progressivement le forfait d'internat (la subvention versée par l'Etat aux établissements sous contrat d'association pour leurs *frais de fonctionnement*) à des « *engagements du gouvernement de la France* » et ne voit pas comment ils pourraient être remis en cause. Mais « *nous serons très attentifs* », annonce-t-il.

M. Vaujour considère que la compétition entre deux candidats qui se déroule pour la première fois au grand jour pour lui succéder à la présidence de l'UNAPEL (*le Monde* du 6 mai), n'est pas de nature politique mais correspond à l'expression de « *sensibilités différentes* ».

Des ultras voudraient-ils rallumer la guerre scolaire avec le retour d'un gouvernement de gauche ? « *Des tentations peuvent toujours exister, mais notre gouvernement fait preuve de sagesse après avoir montré sa grande fermeté en 1983-1984*, dit le président sortant. *Nous voulions éviter que la question scolaire ne fût un enjeu politique et nous y sommes parvenus. Je souhaite que cela continue car les vrais défis de l'éducation ne se trouvent pas là mais dans la nécessité d'élever le niveau d'éducation des jeunes et de préparer l'ouverture des frontières européennes. Cela est beaucoup plus important que de raviver des querelles archaïques.* »

[Pendant les laborieuses négociations de 1983-1984 entre M. Savary et les responsables de l'enseignement privé, M. Jospin avait été l'un des premiers à inviter le gouvernement et les socialistes à se montrer *« souples, prudents et pragmatiques dans la démarche »*. Puis, au plus fort de la querelle scolaire, il avait été le premier, dans son camp, à dire publiquement qu'il devenait urgent de reculer en bon ordre. *« Nous devons tirer les leçons de l'expérience que nous venons de vivre*, déclarait-il quelques jours après le retrait du projet de loi, en juillet 1984. *Ne tentons pas de changer cette école catholique qui ne trouve apparemment sa liberté qu'en elle-même. Bornons-nous dans l'immédiat à réduire les privilèges qui lui ont été accordés par rapport à l'école publique (...). Et défendons cette dernière contre les attaques injustes qu'elle subit. »*

● **Le conseil général de la Gironde et le conseil régional d'Aquitaine condamnés pour excès de pouvoir.** – Le tribunal administratif de Bordeaux, saisi d'une dizaine de requêtes émanant de plusieurs maires de la Gironde, de syndicalistes et de responsables de *la Fédération de l'éducation nationale* (FEN), a condamné pour excès de pouvoir le conseil général de la Gironde et le conseil régional d'Aquitaine. Ces deux collectivités territoriales avaient créé en octobre 1986 des groupements de commandes pour l'entretien, la maintenance, le renouvellement du matériel de chauffage et la fourniture du combustible, l'un pour les collèges, l'autre pour les lycées, sans solliciter l'accord des conseils d'administration des établissements concernés.

Le tribunal administratif de Bordeaux, dans son arrêt, a fait observer que, précisément, *« le département et la région devaient solliciter l'adhésion des conseils d'administration des lycées et des collèges aux groupements de commandes ainsi envisagés »*, et qu'en l'absence d'un tel accord *« la délibération attaquée est entachée d'excès de pouvoir et doit donc être annulée »*.

SPORTS

● **FOOTBALL : championnat de France.** – En match avancé de la 35e journée, Monaco a battu Nice, le vendredi 13 mai, par 1 à 0, et fait un nouveau pas important vers le titre de champion, à trois journées de la fin du championnat.

● **SPORTS ÉQUESTRES : Grand Prix des nations de Lucerne.** – L'équipe de France de saut d'obstacles a remporté, le vendredi 13 mai, le Grand Prix des nations du CSIO de Lucerne (Suisse). C'est la troisième année consécutive que les cavaliers français remportent cette épreuve par équipe.

● **TENNIS : Internationaux d'Italie.** – Yannick Noah, handicapé par une tendinite à un genou, a été éliminé, le vendredi 13 mai, en quart de finale du Tournoi de Rome, par le Suédois Kent Carlsson en 4-6, 6-1, 6-4.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Thierry
et
Christine MOREAU, née Dulac,
ont la joie de faire part de la naissance de

Nicolas,

le 26 avril 1988.

19, rue des Cinq-Diamants,
75013 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Raymond ANSIAU,
née Anne-Marie Nachbaur,

survenu à Sceaux, le 12 mai 1988, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 17 mai, à 10 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

De la part de
M. Raymond Ansiau
Et de toute la famille.

Résidence de la Faïencerie,
4, rue Paul-Couderc,
92330 Sceaux.

– André Berard Bergery,
son époux,
Lionel et Micheline Berard Bergery
et leurs enfants,
Gilles et Patricia Berard Bergery
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Seguin, Jolly, Massot, L'Huillier et Berard Bergery,
ont la tristesse de faire part du décès de

Odile BERARD BERGERY,
née L'Huillier,

survenu à son domicile le 12 mai 1988, jour de l'Ascension.

Ils vous invitent à partager leur peine et leur espérance.

La messe de funérailles a eu lieu le samedi 14 mai 1988, à 10 heures, en l'église de Bellevue.

L'absoute sera dite en l'église de La-Côte-Saint-André (Isère), le 15 mai 1988, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur et Mme Abdallah Merrouche,
Le docteur Yacine Merrouche,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Nadhir MERROUCHE,
inspecteur du Tésor,

survenu le 8 mai 1988.

L'inhumation a eu lieu à Aulnay-sous-Bois, le 11 mai.

– Villeurbanne. Annemasse.

Mme veuve Emile Schlienger,
Mme et M. Joseph Schnyder,
Les familles Patrigot, Marie, Metral,
Mme Yvonne Terrier,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-douzième année, de

Mlle Yvette PATRIGOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
croix de guerre avec Etoile de bronze,
médaille de la Résistance,
médaille américaine « of Freedom »,
distinction anglaise
« Commandation for Brave Conduct »,
rescapée des camps
de Ravensbruck et Neubrandenburg.

Absoute le mardi 17 mai, à 10 heures, en l'église Sainte-Thérèse à Villeurbanne.

Ni fleurs ni couronnes.

[Engagée dans la Résistance, affectée au réseau Gilbert, elle réussit de nombreuses missions en Suisse et fit passer en Espagne et évader des pilotes anglais et américains. Arrêtée à Annecy en 1943, torturée au fort de Montluc, Fresnes et Compiègne, elle fut ensuite déportée à Ravensbruck et Neubrandenburg.]

– Pierre et Michèle Savey
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fils,

Paul SAVEY.

le 11 mai 1988, âgé de vingt-cinq ans.

– Marie-Hélène Serres,
La famille
Et les amis de

Mme Jacques SERRES,
née Hélène Bernard,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 27 avril 1988

– Le professeur Jean-Claude Tabary,
son époux,
M. Raymond Bourgouin,
son père,
Mme René Tabary,
sa belle-mère,
Florence et Denis Corpet,
Agnès, Pascal, Meige, Cécile et Cyrille,
Antoine et Marie-Christine Tabary,
Ande, Domitille, Mathilde et Laurène,
Nicolas et Agnès Tabary,
Marc et Isabelle,
Anne-Catherine Tabary,
Stéphane Tabary,
ses enfants et petits-enfants
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Chantal TABARY,
née Bourgouin,

le 12 mai 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 mai, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection, Le Chesnay (Yvelines).

– Les familles Jouen, Thauvin, Delamaire, Rimbert, Flornoy, Pinson, Vignon, Caucusse, Dufay, Hours, Michel,

font part du décès de leur cousine

Mlle Suzanne THAUVIN,

survenu le *11 mai 1988, dans* sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Séverin, Paris-5e, le mardi 17 mai, à 8 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, quai Saint-Michel,
75005 Paris.
183, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Daisy Wajzer,
son épouse,
M. et Mme Jacques Wajzer,
son frère et sa belle-sœur,
Florence et Serge Reznik,
sa nièce et son neveu,
M. et Mme Deo Kern,
son beau-frère, sa belle-sœur
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice WAJZER,

survenu le 9 mai 1988, des suites d'une longue et pénible maladie.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité.

Remerciements

– Laurent, Isabelle et Hélène Poncin
Et leur mère,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie lors du décès du

docteur Claude PONCIN,
psychanalyste,
ancien psychiatre des hôpitaux,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– Cela fera huit années sans

Liora,

parce que deux automobilistes ont brûlé un feu rouge.

Nous serons le 16 mai, à 14 heures, à l'entrée principale du cimetière de Pantin.

Familles Cicurel, Wiener.

– Ceux qui ont aimé

Viviane PROPPER,
agrégée de l'Université,

auront pour elle une pensée particulière en ce dixième anniversaire de sa mort.

PRÈS D'UN MILLION DE VISITEURS POUR LA PENTECOTE

Nîmes entre en féria

IL y a en France deux ou trois grands rendez-vous festifs : le Festival de Cannes, les Internationaux de Roland-Garros et... la Feria de Nîmes. Près d'un million de personnes *sont attendues* du 19 au 23 mai dans la capitale gardoise, attirées par les corridas, auxquelles vingt mille d'entre elles seulement – privilégiées des privilégiées – pourront assister chaque jour, et la grande fête populaire qui leur est désormais intimement liée.

D'année en année – interrompue seulement en mai 68 pour cause de soulèvement étudiant – la feria n'a cessé de gagner en *réputation et en ampleur.* La place de Nîmes est pour les aficionados désormais aussi célèbre que celle de Madrid ou de Séville. Et Simon Casas, codirecteur des arènes, solidement appuyé par la municipalité de Jean Bousquet, a su parfaitement médiatiser cette grande rencontre taurine, obtenant notamment – ce fut une première – qu'elle soit régulièrement suivie par les caméras de Canal Plus.

Enorme succès, mais succès de tradition. A Nîmes, capitale de la Méditerranée antique, le culte de Mithra a toujours été célébré avec faste. Mais c'est le 23 mai 1813 que fut organisée, dans les arènes *enfin libérées et réaménagées, la* première « course de taureaux » moderne. On a retenu à cette occasion les paroles du préfet Rolland qui, pour défendre son initiative, écrivait au ministre de l'intérieur de l'époque : *« Le goût qu'a le public pour la course de taureaux est porté jusqu'à la fureur dans ce pays, et nulle part il n'existe aucun emplacement aussi magnifique que celui des arènes. »*

Désormais, porteurs de cape et de muleta seront fidèles, saison après saison, au rendez-vous que leur fixent les Nîmois et les éleveurs de la proche Camargue. Autre date marquante : après une campagne menée notamment par la revue *Toros* les 1er et 2 juin 1952, sont proposées pour la première fois deux corridas successives pour les fêtes de la Pentecôte avec ces cartels royaux : Luis-Miguel Dominguin, Rafael Ortega, Julio Aparicio et Antonio Ordonez face à des Urquijo et des Moura.

Dès cette époque aussi, des expositions de peintures et de dessins liés à la tauromachie accompagnent les corridas et la fête : Picasso, Roberto Domingo, Brayer, Roger Wilde, Gustave Doré, Goya...

Nîmes se prépare donc une nouvelle fois à vivre sa feria. Les élèves du lycée Alphonse-Daudet seront les seuls de l'Hexagone à avoir congé le vendredi après-midi précédant le « grand » week-end. Les orchestres convergent vers la *capitale gardoise pour participer* au Festival de musique de rue, dont les points chauds seront la place Alexandre-Ducros et les jardins de la Fontaine. Flamenco, jazz et rock garantis. Les œuvres de cent quarante peintres français, espagnols et italiens décoreront les boulevards Victor-Hugo, Amiral-Courbet et de la Libération, qui sont à Nîmes ce que les boulevards des Maréchaux sont à Paris.

On prépare les lâchers de taureaux et on dresse les tentes du village sévillan sur les allées Jean-Jaurès. A l'Imperator, le grand hôtel traditionnel nîmois, on attend les matadors, leurs grosses guimbardes et quelques Parisiens très branchés, alors qu'au café de la Bourse on met en réserve les bouteilles de pastis. Les élèves de l'école française de tauromachie répètent devant la glace avant de se présenter, le lundi de Pentecôte, dans la matinée, à la *capea* qui aura lieu place Séverine.

La ronde des « bodegas »

Sur les murs des arcades de l'arène *sont affichés les cartels.* Paco Ojeda, le maître, sera présent à cinq reprises au *paseo.* A ses côtés, le cher Curro Vasquez, le savant Manzanares, l'artiste Ortega Cano, l'émouvant Jose-Antonio Campuzano, le courageux Victor Mendes et le chef de file des toreros français, Nimeno II. Sans oublier Rafi Camino et Miguel Litri qui portent des noms illustres dans la saga taurine et qui, cape et épée en main, tentent de se faire un prénom. Face à ces « grands d'Espagne » des fers prestigieux tels ceux de Juan Pedro Domecq, Jandilla et Eduardo Miura.

Pas de feria san fête. C'est à 22 heures, après la corrida et après le dîner, que commencent les nuits nîmoises. Autour des arènes encore chaudes des *« olé » arrachés par* Paco Ojeda ou Curro Vasquez, des milliers de personnes poussées par la musique, l'odeur des merguez ou de la paella, envahissent le pavé de la vieille cité huguenote. C'est l'heure de quitter le jardin, trop encombré, de l'Imperator pour gagner la cour du Prolétaire, un vieux café où se rassemble tout le Nîmes populaire. La foule grossit de minute en minute. On piétine rue Fresque, on ne peut plus avancer rue de l'Etoile, rue de Bernis, rue de l'Aspic. Une véritable marée humaine qui s'agite sous les guirlandes, les lasers et les projecteurs géants. Véritable fête sauvage qui est, selon Christian Liger, l'auteur d'un remarquable *Nîmes sans visa, « un hommage à ces arènes impassibles dans lesquelles chaque fin d'après-midi, pendant six jours de feria, se jouent la vie et la mort ».*

Depuis quelques années, Nîmes s'est mise aussi à ouvrir des *bodegas*, comme là-bas au sud de l'Espagne. Une cave, un garage, une boutique, suffisent, le temps de la feria, à un ancien torero ou un de ses supporters, pour accueillir, la nuit venue, les habitués de la fête. On dresse un bar, on tire quelques guirlandes, on place des tables ou de longs tréteaux, et les cassettes de flamenco succèdent aux cassettes de flamenco. On danse, on boit, on mange jusqu'à l'aube. Certaines de ces *bodegas* sont très fermées, et on n'y entre que muni d'un carton d'invitation. D'autres ne sont que des « gargotes d'occasion ». Chacun durant cet immense week-end trouvera l'occasion et les moyens de participer à cette immense fête solaire.

JEAN PERRIN.

LA COUVERTURE DES ARÈNES

Un Zénith à l'antique

DÈS le mois de décembre les Nîmois disposeront d'une nouvelle salle de spectacle de sept mille places qui pourra accueillir opéra, rock, théâtre ou tennis, selon quatre dispositifs scéniques distincts.

Cette réalisation, qui satisfera enfin un besoin évident, a été menée en deux phases :

La première a consisté à ériger un amphithéâtre colossal à ciel ouvert. Les travaux ont été effectués voici deux mille ans environ par de remarquables bâtisseurs, les Romains, et le résultat, les arènes, a fait l'unanimité.

La seconde, actuellement en cours, consiste à poser à l'intérieur des superstructures une gigantesque « lentille » de toile gonflée d'air en guise de plafond. *La salle en question n'existera* que l'hiver et sera chauffée en conséquence.

Cette couverture saisonnière des *arènes, la municipalité de* Jean Bousquet y pensait depuis plusieurs années. Elle renoue avec la période romaine, où l'on déployait d'immenses toiles de lin comme au Colisée de Rome, pour protéger les spectateurs du soleil l'été ou leur permettre de se tenir chaud l'hiver.

Il suffira d'une quinzaine de jours pour poser et déposer cette lentille géante de 2 800 mètres carrés, respectivement en octobre et en avril. Elle sera soutenue par une structure périphérique en acier et, bien entendu, sera parfaitement invisible de l'extérieur.

Les auteurs du projet, l'architecte parisien Nicolas Michelin et l'Allemand Finn Geipel ont fait appel au bureau d'études d'outre-Rhin Schlaich pour la partie technique en raison de son savoir-faire.

Les travaux d'équipement de l'amphithéâtre ont commencé. Actuellement on met en place les éléments de chauffage à air *pulsé, on construit les nouveaux* locaux techniques et on remet à neuf les tribunes métalliques. Par ailleurs la phase d'implantation de poteaux de soutien est en cours. Le premier montage de la couverture débutera en octobre et durera deux mois. Ce sera l'affaire d'une entreprise spécialisée qui assurera pendant dix ans « chapeautage » et « déchapeautage » des arènes. Coût de cette réalisation hors du commun : 25 millions de francs.

Le public y trouvera certainement son compte : il pourra enfin assister dans sa ville à des spectacles invariablement captés par Montpellier et son Zénith. Et les archéologues et les historiens ? *Ils ne sont pas inquiets outre* mesure, bien au contraire, le projet a reçu toutes les bénédictions des organismes officiels responsables, et l'utilisation permanente et raisonnable d'un site n'est-ce pas l'assurance de son bon entretien ?

OLIVIER CLERC.

UN PHÉNOMÈNE NATIONAL

Strasbourg, capitale des sectes

C'EST le rapport Vivien, en 1985, qui avait donné *l'alerte* : l'Alsace n'était-elle pas une terre particulièrement hospitalière pour les sectes ? (*le Monde* du 12 mai.) Sur cent seize groupes alors inventoriés, trente-huit étaient présents dans les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Avec vingt-six d'entre eux ayant pignon sur rue, le Bas-Rhin était le département le plus touché par le phénomène dans l'Hexagone.

Ces chiffres sont anciens et partiels. Le rapport ne comptait que les sectes, au sens strict, et non les mouvements nés de dissidences anciennes ou récentes avec les *grandes Eglises chrétiennes* : Mormons ou Témoins de Jéhovah, par exemple. Aucune statistique fiable n'existe en fait. Comment discerner si telle ou telle association à la dénomination un peu curieuse est une secte ou le rassemblement de quelques passionnés aux idées farfelues, mais parfaitement respectables ? Des appellations médiévales, par exemple, affublent maintenant souvent les adeptes de « jeux de rôle » en grandeur nature, Chevaliers de la Table ronde ou Brigadiers du temps des romans de science-fiction, sans aucune prétention *morale ou religieuse.*

A l'évêché de Strasbourg, on s'est attelé à un travail de bénédictin en tentant de dresser, par *informatique, un fichier des* sectes présentes en Alsace. *« J'en ai recensé à l'heure actuelle 144 »*, explique M. Giljean Klein, *permanent* d'Alsace-Média. Mais entre les *« doux-dingues »*, les croyants du petit nombre et les communautés ésotériques, il n'est pas facile de faire le tri.

Les outils de repérage sont très empiriques : une affiche sur le campus universitaire, une invitation à une réunion, un témoignage provenant d'une paroisse du diocèse, une famille inquiète pour un adolescent. On recoupera ensuite ces données avec les revues des *mouvements – quand elles existent* – et les livres de référence. Giljean Klein a pu ainsi dresser des fiches pour les principaux mouvements sectaires. Le constat est sans appel : même discrètes, les sectes sont omniprésentes en Alsace.

Une particularité du droit local

La première explication – peut-être la plus significative – est juridique : les associations, dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle voisine, ont le statut du code civil local et de la loi d'Empire allemand du 19 avril 1908. L'une de ses particularités est de permettre aux *« associations inscrites »* de percevoir des dons et des legs. Cela n'est possible pour leurs petites sœurs de la loi de 1901 dans le reste de l'Hexagone qu'avec une reconnaissance d'utilité publique. Or ce label suppose des formalités rigoureuses.

Autre facteur souvent cité : le profond sentiment religieux en Alsace. Trois grandes confessions sont reconnues par les pouvoirs publics dans l'esprit des textes concordataires toujours appliqués *en Alsace-Moselle : l'Eglise catholique*, les deux Eglises protestantes (Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine – ECAAL – et Eglise réformée d'Alsace-Lorraine – ERAL) et le culte juif. Aucune n'échappe à la crise des Eglises, mais peut-être résistent-elles mieux qu'ailleurs.

La vocation européenne de Strasbourg – siège des sessions plénières du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des Droits de l'homme – et sa situation frontalière jouent certainement un rôle. Des mouvements religieux ont *choisi* Strasbourg comme point de contact avec plusieurs pays, notamment la République fédérale et la Suisse. C'était sans doute le cas de la secte Moon et des *adeptes de Krishna, qui n'ont* plus aujourd'hui de culte ou de prosélytisme public. D'autres choisissent Strasbourg pour de grands rassemblements médiatisés : les Témoins de Jéhovah en 1986 avec 11 000 personnes au stade de la Meinau.

Aujourd'hui, les mouvements *de méditation transcendantale ou* de « scientologie » semblent avoir en Alsace le vent en poupe. *« Une dizaine d'appellations différentes existent »*, estime Giljean Klein, et organisent des cycles de conférences. Sur les fiches du diocèse, on repère aussi plusieurs groupes dérivés du zen ou des spiritualités *orientales.*

Il n'en est pas moins difficile d'apprécier l'activité des différents mouvements. Le porte-à-porte des Témoins de Jéhovah, leurs baptêmes par immersion dans les piscines municipales retenues pour l'occasion, les témoignages courageux de leurs jeunes *gens devant* le tribunal correctionnel de Strasbourg – ils refusent le statut d'objecteur de conscience et se retrouvent derrière les murs de la prison Sainte-Marguerite, – autant d'indices d'une réelle vie communautaire religieuse. En revanche, que dire des activités culturelles qu'organise un mouvement *comme* la Nouvelle Acropole, installée à Strasbourg, et de son audience réelle ?

Enfin, en face de la multiplication de ces groupes en Alsace, apparaît aussi l'essor de nouvelles pratiques de vie spirituelle au sein même des grandes Eglises. Le mouvement charismatique a trouvé un très bon terroir en Alsace, tandis que le diocèse a également des soucis avec des petits groupes nettement intégristes. La prochaine visite du pape Jean-Paul II, en octobre à Strasbourg, permettra peut-être de mieux mesurer la réalité du sentiment religieux, notamment chez les jeunes Alsaciens.

JACQUES FORTIER.

ALSACE

Coopération transfrontalière

Au cours de sa dernière réunion, le conseil régional d'Alsace a retenu quatre projets de « recherche-développement » qui seront développés en commun par la région, la société Telmat, les universités et le CNRS. La région affectera à leur *promotion 5 millions* de francs.

Un de ces projets associe trois laboratoires strasbourgeois de l'université Louis-Pasteur et de l'Ecole nationale supérieure de physique avec trois laboratoires allemands de Fribourg et Karlsruhe. Il porte sur le contrôle de pièces manufacturées par comparaison d'images réelles et de *synthèse grâce aux technologies* de l'infographie. La société Telmat s'implique dans cette opération qui bénéficie d'une aide régionale de 500 000 F et pourrait être présentée dans le cadre du programme Esprit 2 de la CEE.

AQUITAINE

Pour changer d'image

Une région où il ne se passe pas grand-chose, peu dynamique, dotée de grands espaces mais faiblement industrialisée et essentiellement repliée sur ses traditions et son *passé, telle est l'image* que donnent de l'Aquitaine les investisseurs potentiels, nationaux et étrangers, selon une enquête réalisée par l'Institut français de démoscopie, à la demande du conseil régional aquitain.

Afin d'effacer cette image globalement négative, la région va consacrer, en 1988, 9,3 millions de francs pour la promotion de l'Aquitaine et de l'institution régionale. Il s'agit de *« donner une image dynamique, ouverte sur l'avenir aux autres régions françaises et à l'étranger »* et ainsi de rattraper le retard sur les principaux concurrents (Toulouse, Lyon, Montpellier), plus crédibles aux yeux des investisseurs. Le plan de communication 1988 s'efforcera notamment de mettre en avant la situation géopolitique de l'Aquitaine entre Europe du Nord et du Sud, ses atouts technologiques et universitaires et la présence d'industries de *pointe* (aérospatiales, *matériaux* composites et bio-matériaux).

Parallèlement, une campagne de communication pour intéresser les Aquitains à l'avenir de leur région vulgarisera un *« scénario pour le troisième millénaire »*, basé sur une étude prospective réalisée par le comité d'expansion. Enfin, spots publicitaires, jeux et concours à la télévision régionale et dans la presse devront promouvoir l'institution régionale, dont seulement 29 % des Aquitains connaissent les actions.

G. M.

BRETAGNE

Cure en Morbihan

Fort du succès de son établissement de Biarritz – 90 % de taux d'occupation à l'année – le groupe Royal Monceau va construire un second institut de thalassothérapie, en Bretagne cette fois. Il sera implanté au Crouesty, à l'entrée du golfe du Morbihan, au bord de l'Atlantique, près du port de plaisance de 1 200 places et d'un golf en cours d'aménagement dans cette station lancée, il y a vingt ans, par la société d'aménagement du Morbihan, une société d'économie mixte, *émanation du conseil général.*

L'investissement de 120 millions de francs de Royal Monceau portera sur un institut de thalassothérapie d'une capacité de 300 curistes par jour et un hôtel de 130 chambres et une suite « 4 étoiles ». Cent cinquante emplois sont envisagés en vitesse de croisière. Tout comme celui de Biarritz, l'institut sera dirigé par Jean Bobet et portera le nom de Louison Bobet. A l'ensemble sera adjointe une résidence de tourisme de 180 appartements destinés à la vente et réalisée par le groupe « Pierre et Vacances » en association avec la caisse régionale du Crédit agricole du Morbihan. « Pierre et Vacances », qui développe parallèlement un programme immobilier au port du Crouesty aura la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Après Quiberon et Carnac, l'institut de thalassothérapie du Crouesty sera le troisième établissement du genre sur le littoral morbihanais. Sa mise en service est attendue à l'automne 1989, le chantier devant démarrer en septembre.

M. H.

LIMOUSIN

La pêche à la une

Le Limousin est le paradis des pêcheurs. L'observatoire économique régional de l'INSEE publie dans son périodique *Composant* des statistiques qui le classent premier au palmarès des régions françaises : 9,1 % des habitants y prennent leur carte chaque année (ce qui induit un pourcentage plus élevé, compte tenu des enfants et des « fraudeurs ») ; la Bourgogne, classée deuxième, n'en compte que 8,3 %, l'Auvergne 7,6 % ; en queue de peloton l'Ile-de-France n'en compte que 1 %.

« Les pêcheurs, précise Richard Simonneau, auteur de cette étude statistique, *représentent près de la moitié du nombre total de licenciés sportifs dans la région : 67 000 pêcheurs pour 114 700 licenciés en sports, toutes fédérations confondues. La pêche regroupe deux fois plus de licenciés que le sport roi de notre région, le football, cinq fois plus que le tennis et près de seize fois plus que le basket. »*

Il s'agit pour l'essentiel de pêche sportive : sur 11 700 kilomètres de cours d'eau, 11 000 sont en première catégorie, salmonidés dominants, la truite surtout, et dans la Dordogne et la Gartempe, un modeste mais réel retour du saumon ; à quoi il faut ajouter 14 000 hectares de lacs et d'étangs.

G. C.

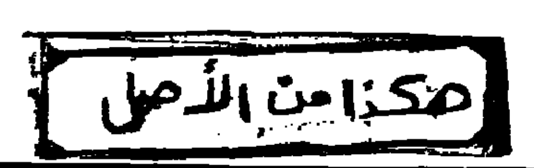
PAYS DE LA LOIRE

La « diaspora » choletaise

L'association Promotion du Choletais organise, en juin prochain, une grande opération de promotion de Cholet et sa région, intitulée Cap sur le Choletais.

Cette initiative originale a pour but de rassembler le plus grand nombre de Choletais qui ont quitté la région pour exercer des responsabilités en *France et à l'étranger. Il* leur sera présenté le Choletais, ses enjeux et ses perspectives, afin qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs de la région.

★ Association Promotion du Choletais, 34, rue Nationale à Cholet. Tél. : 41-65-08-10, poste 373.





CONJONCTURE

Le renforcement du franc « première préoccupation » de M. Bérégovoy

Dès sa prise de fonctions, le vendredi 13 mai, M. Pierre Bérégovoy, le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget (la privatisation a naturellement disparu de son titre...) a indiqué qu'il comptait parmi ses priorités la baisse des taux d'intérêt, la réduction du déficit budgétaire et l'aide à l'investissement industriel. *« Ma première préoccupation »* sera de renforcer le franc au sein du Système monétaire européen, a souligné le nouveau locataire de la Rue de Rivoli.

A propos de la construction européenne, M. Bérégovoy a indiqué qu'il ne se rendra pas à Travemunde, en Allemagne fédérale, pour assister au conseil des ministres des finances de la CEE. Il y sera représenté par le directeur du Trésor, M. Jean-Claude Trichet, ancien directeur du cabinet de M. Balladur. Le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, participera également à cette réunion. Les Douze doivent y discuter de la libération totale des mouvements de capitaux dans la CEE, du renforcement de la coopération monétaire et du rapprochement des taux de TVA. Après la passation des pouvoirs entre son prédécesseur et lui, M. Bérégovoy a d'ailleurs affirmé qu'il n'y avait pas, avec M. Balladur, de divergences fondamentales sur les mesures à prendre pour renforcer le Système monétaire européen.

Le ministre a ajouté que son *« souci »* était de parvenir à une harmonisation de la fiscalité de l'épargne en Europe. *« La libération du mouvement des capitaux doit être soumise à un traitement harmonieux de l'épargne »*, a-t-il déclaré.

M. Bérégovoy a, par ailleurs, commencé à constituer son cabinet. M. Alain Boublil, âgé de quarante et un ans, devrait en assurer la direction. Il était jusque-là conseiller technique auprès du président de la République, chargé notamment des questions industrielles. Plusieurs des collaborateurs de M. Bérégovoy, entre 1984 et 1986, lorsque celui-ci était déjà Rue de Rivoli, devraient le rejoindre, notamment MM. François Laumonier, Claude Rubinowicz, Harris Puisais et André Gauron. Le ministre d'Etat a enfin indiqué qu'il entendait quitter le Louvre et s'installer le plus rapidement possible au nouveau ministère de l'économie, à Bercy, un transfert auquel M. Balladur s'était opposé.

SOCIAL

Y a-t-il urgence pour la Sécurité sociale ?

Le financement du régime général de Sécurité sociale doit-il figurer parmi les urgences gouvernementales ? Ici et là on suggère qu'il n'y a pas le feu. Pour « passer » 1988, dit-on, en raison des meilleures rentrées de cotisations (*le Monde* des 7 et 12 mai), il suffirait de proroger les dispositions du « plan d'urgence » de 1987 — cotisations supplémentaires de 0,4 point pour l'assurance-maladie, de 0,2 point pour l'assurance-vieillesse et prélèvement de 1 % sur les revenus du capital — qui doivent prendre fin le 30 juin pour les deux premières et le 31 juillet pour la troisième. Solution sans *douleur car les Français y sont déjà habitués*, et qui aurait l'avantage de ne pas accroître le poids des prélèvements sociaux.

Certes, comme l'indiquait, au début de la semaine, M. Jean Marmot, secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale, la France n'est pas confrontée dans ce domaine à *« une situation dramatique exigeant des mesures immédiates et drastiques »*. L'amélioration des rentrées devrait déjà faire descendre à 15 ou 16 milliards de francs un déficit 1988 évalué à 19 ou 20 milliards (pour des dépenses d'environ 775 milliards), en décembre dernier ; en maintenant le « plan d'urgence », on réduirait encore le déficit à 9 ou 10 milliards, ce qui correspond aux réserves actuelles (le « solde significatif » de trésorerie était de 31 milliards de francs au 31 décembre).

L'état de la trésorie autorise aussi un telle politique. L'accroissement des recettes ramène à moins de 10 milliards les « découverts » les plus importants prévus, vers le 15 et le 28 décembre. On resterait donc à peu près au niveau des avances autorisées de la Caisse des dépôts à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale, dont le « plafond », récemment actualisé, est de 9,2 milliards de francs. Il faudrait néanmmoins recourir plus d'une fois aux services de la Caisse des dépôts à partir de la mi-octobre.

Le pari est donc tenable même s'il exige une gestion particulièrement attentive, quotidienne de la trésorie, toujours soumise à quelques aléas. Mais le régime général démarrerait alors l'année 1989 avec le handicap d'un solde débiteur de près de dix milliards de francs, une trésorerie complètement à sec, et même dans le rouge dès le départ. Est-ce le meilleur choix ? D'autant que se profile sur 1989 la perspective d'un déficit de 20 milliards de francs au minimum, qu'il faudra bien combler. Et comme le soulignait encore M. Marmot, *« plus l'on tarde et plus les mesures nécessaires sont importantes »*.

La sérénité et la hâte

Sans doute faut-il se donner le temps de s'attaquer au problème majeur, celui du déficit « structurel » de l'assurance-vieillesse qui a atteint 10 milliards de francs en 1987 et se situera sans doute entre 17 et 20 milliards en 1988.

Et puisque le Conseil économique et social est saisi, il convient d'attendre ses conclusions au début de juillet. Mais les mécanismes pervers et les correctifs possibles sont maintenant bien identifiés, notamment par les socialistes qui, en 1985, nommèrent pour les étudier une commission auprès du Commissariat du Plan ; M. Claude Evin, nouveau ministre délégué à la protection sociale, les connaît mieux que personne, puisqu'il fit partie de cette commission et fut donc un des premiers destinataires des études réalisées à cette occasion.

Mais, pour travailler et mener les négociations nécessaires dans un climat de sérénité, pour donner du temps au temps, il faut... se hâter. Tout retard dans le choix d'un financement intérimaire non seulement amène à augmenter la dose prescrite, mais restreint la liberté de manœuvre. Ainsi les discussions gouvernementales du début 1987 et celles de la commission des « sages » ont mis en évidence les difficultés techniques et juridiques d'un prélèvement proportionnel sur tous les revenus. Si l'on devait envisager une telle mesure pour le début de 1989, il faudrait la préparer dès à présent.

Sans doute pourrait-on — on en parle — consolider la situation du régime général en jouant à nouveau sur la trésorerie des hôpitaux, nettement améliorée par l'extension du *« budget global »*, ou en pratiquant quelques économies mineures sur les remboursements de médecine de ville.

La première mesure ne serait pas inutile : il n'est peut-être pas obligatoire que le régime général emprunte pour fournir de la trésorerie aux hôpitaux. Mais on doit plutôt en attendre un « lissage » de la trésorerie de la Sécurité sociale par un ajustement des dates de versement aux hôpitaux que des recettes nouvelles. La seconde serait pour le moins délicate : comment faire passer des économies dans l'opinion alors que M. Mitterrand a proposé de revenir en partie sur le plan Séguin (1) ?

Même pour proroger seulement le plan d'urgence 1987, il n'y a pas de temps à perdre. Pour maintenir sans solution de continuité les cotisations supplémentaires sur les salariés du secteur privé, il faudrait qu'un décret soit publié au plus tard au début de juin. Et pour les cotisations d'assurance-maladie des fonctionnaires comme pour le prélèvement sur les revenus financiers, il faut une loi. Seule consolation : l'opposition pourrait difficilement refuser celle-ci : M. Chirac lui-même n'avait-il pas souligné, le *28 juin 1987, que le déficit du régime général* en 1988 était parfaitement connu et mesuré ?

GUY HERZLICH.

(1) Il s'agit essentiellement du remboursement à *40 % des médicaments « à vignette bleue »* (parfois baptisés « de confort ») pour les malades atteints d'affections graves, longues et coûteuses. L'abrogation de cette mesure coûterait sans doute près de 2 milliards de francs au régime général en année pleine.

Les services financiers de la poste

La Fédération CFDT des PTT réagit vivement aux propos de M. Chatillon

La Fédération unifiée des PTT-CFDT a vivement réagi, vendredi 13 mai, aux propos de M. Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques, dans son entretien au *Monde* du 12 mai sur les services financiers de la poste. D'après l'organisation syndicale, ceux-ci *« génèrent 70% de l'activité des bureaux PTT en zone rurale et suburbaine »* et en *« assurent l'équilibre d'exploitation »*. *« Il est inquiétant de voir le président de l'AFB revendiquer peut-être par ingorance,* note la CFDT dans une déclaration *la disparition à terme de ces services, car une telle perspective serait un véritable cataclysme pour la poste : ce serait la fermeture de ses centres financiers (environ trente mille personnes y travaillent), la fermeture de plus de dix mille bureaux de poste... un retour à une situation financière désastreuse... »*

« Si M. Chatillon s'appuie sur l'argument de la nécessaire concurrence, estime la CFDT, *il est contradictoire, irresponsable et d'ailleurs peu courageux de demander la disparition d'un concurrent de service public »*. La Fédération indique enfin qu'*« elle abordera en priorité ce dossier avec le nouveau ministre des PTT »*.

Voté à une faible majorité

Un nouveau contrat de travail est approuvé chez Chrysler

Les ouvriers de chez Chrysler ont approuvé à une faible majorité l'accord conclu début mai entre les représentants syndicaux de l'United Automobile Workers (UAW) et la direction du troisième constructeur américain. Ce contrat, qui concerne les 66 000 ouvriers de Chrysler, entrera en vigueur le 15 septembre. Il prévoit le versement d'une prime de 1 000 dollars (environ 5 700 francs français) et par la suite uniquement un ajustement des salaires à l'évolution des prix et une participation aux bénéfices du groupe comme chez Ford (en revanche, les cadres ne recevront pas de primes les années où les bénéfices seront insuffisants pour en verser aux ouvriers).

En échange de cette modération salariale, le contrat ne permet à la direction de licencier du personnel que si la production doit être réduite par suite de mévente. Il limite le transfert d'activités hors des Etats-Unis où la sous-traitance à des firmes étrangères, de même que chez General Motors et Ford. — *(AFP.)*

● **Procédure de licenciement contre deux délégués de la SNECMA.** — Deux délégués CGT de l'usine SNECMA de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), M. Maurice Cellier délégué syndical et secrétaire du syndicat CGT de l'usine et M. Pierre Pierre élu au comité d'entreprise et secrétaire du comité d'hygiène et de sécurité, ont reçu, le vendredi 13 mai, une lettre de la direction leur annonçant qu'une procédure de licenciement allait être engagée contre eux. On leur reproche d'avoir, le vendredi 6 mai, occupé le poste central de garde et d'avoir, malgré l'intervention du directeur de l'établissement, empêché le chef du personnel d'entrer. Les deux syndicalistes sont convoqués pour un entretien préalable le lundi 16 mai. La grève à Gennevilliers dure depuis le 17 mars.

● **Grève des dockers le 26 mai.** — La Fédération nationale des ports et dockers (CGT) appelle l'ensemble des docks à faire grève dans tous les ports le 26 mai pendant vingt-quatre heures. En outre, elle a lancé un mot d'ordre à ses adhérents, applicable depuis le 11 mai, de ne pas accepter de travaux de nuit et de supprimer les heures supplémentaires. Cette action de la CGT a pour but de soutenir *« la lutte des dockers de Fos en conflit avec leurs employeurs, soutenir les revendications sociales et défendre l'emploi par le retour dans les ports français des 21 millions de tonnes de trafic détournés à l'étranger »*.

ETRANGER

Endesa et Repsol offerts en Bourse

Le gouvernement espagnol privatise partiellement les secteurs de l'électricité et du pétrole

MADRID
de notre correspondant

Les entreprises publiques du secteur énergétique découvrent les délices de la privatisation en Espagne. La première d'entre elles à franchir le pas a été Endesa, qui produit l'essentiel de l'électricité consommée dans le pays, et qui a offert en Bourse, le vendredi 13 mai, la bagatelle de 53 millions d'actions (dont 14 millions à l'extérieur, sur la place de New-York), représentant au total quelque 70 milliards de pesetas (3,5 milliards de francs). Endesa fait partie de l'INI, l'Institut national d'industrie, qui regroupe la plupart des entreprises du secteur public.

Il s'agit là de la plus grande opération financière *jamais lancée* sur les Bourses espagnoles, si l'on en croit ses promoteurs. Un titre qui lui sera ravi dans quelques mois, lorsqu'une autre entreprise publique, pétrolière cette fois, Repsol, se lancera à son tour dans l'aventure, avec une opération plus ambitieuse encore.

Mme Thatcher serait-elle en train de faire des émules parmi les socialistes espagnols ? Ces derniers s'en défendent vertueusement, et excluent toute idée de privatisation « à l'anglaise ». Ils font valoir que l'Etat conservera le contrôle de ses entreprises énergétiques. La part du capital de Endesa, qui passera aux mains d'actionnaires privés ne dépassera pas les 25 %, celle de Repsol les 40 %. Il n'est donc question ni d'abandonner au privé un secteur stratégique ni même de renflouer des entreprises en difficulté. Tant Endesa que Repson jouissent en effet d'une santé florissante : la première a réalisé 30 milliards de pesetas de bénéfices nets en 1987 et la seconde a obtenu un résultat de 23 milliards de pesetas durant le premier trimestre de 1988.

Le marché unique européen

Qu'est-ce qui motive donc, dans ces conditions, cette spectaculaire opération ? *« Notre objectif est double,* explique M. Fernando Maravall, secrétaire général de l'Energie du gouvernement. *D'une part, amener les entreprises publiques du secteur à répondre davantage à des critères de gestion privée, en obligeant leurs responsables à rendre compte devant leurs actionnaires. Et de l'autre, renforcer leur capacité financière pour leur permettre de réaliser les investissements qui les rendront compétitives au niveau européen. »*

La privatisation partielle, « à l'espagnole », d'Endesa et Repsol, s'inscrit donc dans uns stratégie plus large : celle qui vise à adapter le secteur énergétique espagnol au défi du marché unique européen. Dans le cas d'Endesa, l'opération est plus ample encore : en offrant en Bourse les actions d'Endesa, la « perle » du groupe, celle qui a réalisé le plus de bénéfices l'an dernier (et donc celle qui séduira le plus les investisseurs), *l'INI cherche également à obtenir* les ressources qui pourront être transférées vers d'autres entreprises publiques en moins bonne posture.

Dans le cas de Repsol, en revanche (qui n'est pas intégrée, elle, à l'INI), la totalité des ressources obtenues seront maintenues au sein de l'entreprise : il s'agira de financer son ambitieux programme d'investissement, destiné à la mettre au diapason européen et incluant notamment la création d'un réseau de commercialisation à l'extérieur, l'augmentation des activités de recherche et la constitution de stocks. La privatisation partielle de Repsol constitue en fait le dernier jalon d'une longue opération de reconversion du secteur pétrolier entamée il y a sept ans.

La première étape avait été, en 1981, la création de l'Institut national d'hydrocarbures (INH), qui comprenait quatre entreprises : Hispanoil, chargée de l'exploration, EMP, qui s'occupait de la production et du raffinage, Alcudia, qui regroupait les activités pétrochimiques, et Butano, pour le secteur du gaz.

Les stations-service aussi

Certains problèmes n'en subsistaient pas moins, dont l'absence d'élasticité dans la répartition des ressources entre entreprises du groupe. Aussi le gouvernement, six ans plus tard, allait-il franchir un nouveau pas sur la voie de l'intégration verticale du secteur : à la fin de 1987 était créée Repsol SA, qui regroupe en une seule les quatre entreprises de l'INH et qui entend lutter, sur un pied d'égalité désormais, avec ses concurrents européens.

Parallèlement à la reconversion des structures de la production pétrolière, le gouvernement a lancé une politique de libéralisation dans le domaine de la distribution. Celle-ci était jusqu'ici assurée en régime de monopole par Campsa, une société dont le capital est réparti entre les principales entreprises productives de pétrole, au prorata de leur part de marché : l'INH possédait 58 % de ses actions (dont Repsol a désormais hérité) quatre compagnies privées se partagent le reste.

L'obligation communautaire de libre circulation de marchandises oblige désormais l'Espagne à modifier le système : Campsa maintiendra le monopole pour les produits pétroliers raffinés en Espagne ou dans les pays non membres de la CEE, mais la distribution sera libre pour les produits importés du reste *de la Communauté. Plus* rien n'empêchera donc les multinationales d'installer désormais au sud des Pyrénées leurs propres réseaux de stations-service.

La mise en œuvre de ce principe n'en a pas moins donné lieu à de longues et difficiles tractations entre le gouvernement de Madrid et la Commission des Communautés européennes. Celle-ci considérait que certaines conditions techniques imposées par l'Espagne à l'installation de nouvelles *stations visaient* en fait à assurer à Campsa une situation privilégiée. Les derniers désaccords étant sur le point d'être surmontés, le décret-loi devrait finalement être adopté par le gouvernement dans quelques semaines.

THIERRY MALINIAK.

REPÈRES

Echanges extérieurs

Nouvelle réduction du surplus japonais en avril

Pour le douzième mois consécutif, l'excédent commercial japonais a baissé, en avril dernier, a annoncé vendredi 13 mai à Tokyo, le ministre des finances. Le surplus commercial est ainsi passé de 7,54 milliards de dollars en avril 1987 à 6,75 milliards en avril 1988. En un an, les importations ont augmenté de 31 %, atteignant le niveau record de 15,67 milliards de dollars, alors que les exportations n'ont progressé que de 15 % (à 22,41 milliards).

Dans ses échanges avec les Etats-Unis, le Japon enregistre également une nouvelle contraction de son surplus commercial. De 5,13 milliards de dollars en avril 1987, il revient à 4,13 milliards en avril 1988. Les exportations japonaises vers les Etats-Unis ont baissé de 1,5 % alors que les achats nippons aux entreprises américaines ont progressé de 39,7 %.

Prix de gros

Ralentissement de la hausse en avril aux Etats-Unis

La hausse des prix de gros s'est ralentie en avril aux Etats-Unis. Après avoir progressé de 0,6 % en mars, les prix de gros américains ont augmenté de 0,4 % en avril d'après les chiffres publiés, le vendredi 13 mai, par le département du commerce. En rythme annuel, leur progression atteignait en avril 4,6 %. Ils avaient crû de 2,2 % seulement pour l'ensemble de l'année 1987.

En fait, hors énergie et alimentation, secteurs où les prix sont très volatils, les prix de gros n'ont augmenté en avril que de 0,1 % (contre 0,4 % en mars). Considérés comme réconfortants, ces chiffres ont été favorablement accueillis par les opérateurs sur les marchés financiers. Plusieurs enquêtes récentes indiquent par ailleurs que les chefs d'entreprise américaine tablent désormais sur le maintien d'une croissance faible avec une inflation modérée pour 1988. Ainsi, d'après le Business Council (composé de soixante et un dirigeants des plus grandes entreprises), la croissance devrait être en 1988 de 2,4 % (contre 3,8 % en 1987) et l'inflation de 3,9 % (contre 4,2 % en 1987). — *(AFP.)*

Coût du travail

La RFA en tête

Selon la fédération des associations patronales ouest-allemandes (BDA), le coût horaire du travail en RFA se chiffre à 32,57 DM alors que les coûts correspondants sont inférieurs de 25 % aux Etats-Unis, de 33 % en France et de 50 % en Grande-Bretagne.

Les revenus des salariés ouest-allemands ont été d'après la BDA multiplié par sept entre 1960 et 1987, alors que les recettes des entreprises n'ont été multipliées que par cinq. Le patronat ouest-allemand affirme que l'économie de la RFA ne pourra pas rester compétitive et créer de nouveaux emplois sans une diminution du coût du travail.

Distributeurs de billets

Harmonisation européenne en 1990

Le Conseil européen des systèmes de paiement qui réunit l'ensemble des banques et institutions financières des douze pays de la Communauté européenne ainsi que la Suisse, l'Autriche, la Suède, la Norvège et la Finlande, a annoncé, le vendredi 13 mai, à Strasbourg, que l'interbancarité européenne en matière de distribution de billets pourrait être effective dès 1990 pour les titulaires de cartes Eurochèque, Eurocard et Visa. L'accord de principe sur cette récprocité entre les instituts de crédit des différents pays, avait été conclu en octobre 1987 à Florence. Les communautés bancaires et financières du Conseil représentent plus de 100 millions de cartes, 200000 guichets, 35000 distributeurs automatiques de billets (dont 12000 en France, contre moins de 3000 en RFA) et 100000 terminaux électroniques de paiement.

Chantiers navals

Forte baisse de l'activité en Corée du Sud

L'appréciation de la monnaie nationale vis-à-vis du dollar et les grèves ont affecté les commandes des chantiers navals de Corée du Sud, en baisse de 41 % pour les quatre premiers mois de 1988 par rapport à la même période de 1987. Les chantiers ont reçu des commandes pour douze navires seulement, dont dix pour le compte d'importateurs étrangers.

Notons cependant que les chantiers Daewoo Shipyard viennent d'obtenir de la Tchécoslovaquie une commande de trois cargos, d'une capacité totale de 64 000 tonnes et d'un coût de 81 millions de dollars. Deux navires seront livrés en décembre 1989 et le troisième en avril 1990. C'est la première commande d'un pays d'Europe de l'Est à un chantier naval sud-coréen. — *(AFP.)*

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 13 mai

D'UN lendemain qui chante à la prudente réserve qu'impose un vendredi 13, la semaine s'est écoulée sans passion après la réélection de M. François Mitterrand et dans le calme en raison du week-end de l'Ascension. Les quatre séances se terminent cependant sur un score négatif. L'indice CAC clôturait, vendredi, à 307,7, soit en retrait de plus de 1 % par rapport à son niveau du 7 mai. Une semaine avant l'achèvement du mois boursier prévu le 20 mai, la progression moyenne des valeurs durant ce mois est de 1,83 %. Cette avance se *maintiendra-t-elle, sera-t-elle améliorée ou fondra-t-elle* comme neige au soleil, ainsi que le craignent certains ? Si peu d'investisseurs avancent un pronostic, ils sont nombreux à citer des éléments qu'ils jugent inquiétants.

A commencer par la tension à la hausse des taux *d'intérêt dans le monde, et par la publication mardi 17 du* résultat du commerce extérieur américain pour mars. Depuis vendredi s'y est ajouté le risque de dissolution de l'Assemblée nationale et la perspective de nouvelles élections. « *La Bourse a horreur des incertitudes* », rappelait un gérant, qui avait perdu toutes ses illusions d'ouverture à l'annonce de la composition du gouvernement de M. Michel Rocard.

Pourtant, lundi, les boursiers avaient salué à leur manière la victoire de M. François Mitterrand. Dès les premiers échanges, des ordres massifs d'achats poussaient à la hausse l'indicateur de tendance. Il gagnait alors 2,3 %. Le mouvement se calmait par la suite, mais la journée s'achevait tout de même sur une avance de 1,31 %. « *Pour une fois, nous ne nous sommes pas trompés sur le vainqueur* », entendait-on avec satisfaction sous les lambris, où le traumatisme de mai 1981 est encore très présent. Cette année-là, jusqu'à la fin, les opérateurs avaient donné M. Giscard d'Estaing gagnant dans la course à la présidence... Les séances qui suivirent le second tour de l'élection furent alors si mouvementées qu'il fut impossible de coter les valeurs pendant plus de quarante-huit heures. Sept ans plus tard, le même élu provoque l'effet inverse. « *Les Français ont voté pour un rassembleur et non pour un président de gauche* », se bornait à constater un banquier. Impression analogue de « non-événement » à l'étranger, où les investisseurs sont persuadés que la politique économique française ne sera aucunement modifiée d'ici à l'ouverture du marché européen de 1993. Pour marquer leur confiance, les opérateurs, principalement anglo-saxons, revenaient en force dès lundi sur le marché, les français étant plus réservés et adoptant même une attitude « *frileuse* » selon un gérant.

A l'apparente satisfaction de la veille succède mardi une accalmie dans l'attente de la nomination du futur premier ministre en remplacement de M. Jacques Chirac.

Une sourde inquiétude

« *Arriveront-ils à constituer un gouvernement de centre-gauche ?* » Les avis étaient partagés, et l'indicateur terminait la séance en recul de 0,51 %. Mercredi, même interrogation accolée cette fois au nom de M. Michel Rocard. Toutefois, cette question était reléguée au second plan, *l'actualité étant dominée par l'environnement* international. Les propos du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, prophétisant une hausse concertée des taux d'intérêt dans l'ensemble des pays industrialisés en cas de resserrement des conditions du crédit aux Etats-Unis, *perturbaient de nombreux professionnels*. Après Tokyo et quelques heures avant New-York, l'ensemble des places européennes réagissaient assez brutalement. A Paris, la Bourse perdait alors 1,35 %.

Pour beaucoup, la semaine s'est achevée mercredi soir, *le jeudi de l'Ascension leur permettant de profiter d'un* long week-end. C'est donc en nombre réduit qu'ils se retrouvèrent vendredi 13 devant leurs écrans informatiques. Dans un marché relativement calme (– 0,4 %), ils commentaient la composition du *gouvernement qu'ils jugent avant tout décevante par son* manque d'ouverture. « *Nous allons tout droit à la dissolution de l'Assemblée et à de nouvelles élections qui nous amèneront une vague socialiste* », se plaignait un agent de change en ajoutant : « *Nous n'aimons pas le rose...* ».

Le renforcement des noyaux durs

La tentative d'OPA des socialistes sur les centristes *intéressait plus les investisseurs que les opérations de* rapprochement industriel. Finies les rumeurs folles de rachats qui avaient rythmé la semaine précédente. L'intérêt autour de la Compagnie du Midi semblait se relâcher. Certains évoquaient des négociations entre le *président du groupe français, M. Bernard Pagezy, et* l'italien Generali, qui possède déjà 14,6 % du capital.

En revanche, M. Patrick Ricard, président de Pernod-Ricard, démentait toute intention de la famille Ricard ou des autres familles composant le capital de vouloir céder leurs titres, comme l'affirmaient avec persistance divers boursiers.

Les modalités de rachat de Darty par ses salariés étant publiées, les cotations reprenaient dès le 11 mai. La suspension aura été de courte durée comparée à celle d'une opération analogue : La Rochette Cenpa. Les cotations de ce groupe papetier *reprendront le 16 mai, soit un peu plus* de quatre mois après sa suspension le 12 janvier. La prise de contrôle de Buitoni par Nestlé se conclut finalement par le rachat de toutes les actions présentées à 1 050 F pour un dernier cours de 740 F.

Le risque d'une OPA conduit la plupart des firmes à tenter de se protéger contre d'éventuels agresseurs. Dernières en date la Société générale et Suez. La première a renforcé son autocontrôle par l'intermédiaire de Géné finance, qui a acquis 5,08 % de sa maison mère. Le noyau dur d'actionnaires dépasse les 45 %. La Compagnie financière de Suez profitera d'une prochaine augmentation de capital pour consolider son actionnariat stable. Il contrôlera alors plus de 50 % des actions, mettant Suez hors de portée d'un prédateur. Au cours de cette opération, *la Compagnie financière de Suez et le groupe Exor*, l'ancien Félix Potin, qui possède des participations dans Perrier, Château Margaux et l'IDIA, procéderont à des prises de participation croisées, toujours pour renforcer la structure de leur capital.

Enfin, cette semaine dominée par la vie politique aura aussi été marquée par la conclusion d'accords concernant deux sociétés de Bourse qui avaient successivement tenu le devant de la scène, mais pour des motifs différents. Tout d'abord, la société Ferri-Ferri-Germe, qui avait été *affectée de plein fouet par le krach d'octobre en perdant* 110 millions de francs sur le MATIF, a, après six mois de discussion, signé un accord de partenariat avec le Crédit foncier de France, l'UAP et la Caisse des dépôts. Unies à l'occasion d'une augmentation de capital qui leur sera *réservée, ces trois sociétés détiendront 30 % des parts de* cette charge d'agents de change. Cette dernière, finalement, demeurera indépendante, contrairement au souhait formulé par le Trésor au lendemain de la crise boursière.

Quant à la société de Bourse Louis Baudouin, le tribunal de commerce de Paris a décidé qu'elle sera rachetée par Finacor, le premier courtier financier d'Europe occidentale. Ainsi s'achève une affaire qui avait débuté le 14 mars lorsque les autorités boursières, après avoir « *constaté de graves carences dans la gestion et la surveillance de cette société* », avaient demandé la nomination d'un administrateur judiciaire pour « *assurer la gestion de l'entreprise en garantissant les intérêts de la clientèle* ». Cette reprise s'accompagnera d'une compression des effectifs, *qui reviendront de cent* trente-neuf à quatre-vingt-deux personnes. Une première à la Bourse de Paris, qui ne devrait cependant pas rester isolée. Des rumeurs de licenciements circulent dans d'autres firmes. Se concrétiseront-elles ?

DOMINIQUE GALLOIS.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	13-5-88	Diff.
Bail Équipement	280	+ 10
Bancaire (Cie)	398,80	– 0,20
Cetelem	600	– 3
Chargeurs SA	928	– 16
CFF	838	+ 2
CFI	366	– 2
Eurafrance	1 266	+ 11
Hénin (La)	403	– 23
Imm. Pl.-Monceau	312	– 12,50
Locafrance	382,10	+ 1,50
Locindus	780	– 57
Midi	1 515	– 185
Midland Bank	164,10	+ 4,10
OFP	960	inch.
Paris. de résc	330	– 250
Prétabail	1 107	– 28
Société générale	265	– 3
Schneider	280	– 9,70
Suez (Cie Fin.)	228,50	+ 3,50
UCB	167,10	– 5,80

Mines, caoutchouc, outre-mer

	13-5-88	Diff.
Géophysique	417	– 37,10
Imétal	179	+ 6,50
Michelin	177,80	– 5,20
Min. Penarroya	46,10	– 1,70
RTZ	40,45	+ 0,25
ZCI	1,42	– 0,02

Matériel électrique services publics

	13-5-88	Diff.
Alcatel	1 789	– 16
Alsthom	261,20	– 7
CGE	236,50	+ 1,50
Crouzet	265	– 2
CSEE (ex-Signaux)	545	– 7
Générale des Eaux	1 885	– 47
IBM	626	– 12
Intertechnique	1 220	+ 30
ITT	263	– 13
Legrand	2 500	+ 10
Leroy-Somer	606	+ 10
Lyonnaise des Eaux	1 164	+ 14
Matra	146	– 3,10
Merlin-Gérin	1 900	– 10
Moulinex	65,30	– 5,70
PM Labinal	645	+ 20
Radiotechnique	779	+ 27
Schlumberger	213	+ 7
SEB	750	– 2
Siemens	1 118	– 9
Thomson-CSF	165	– 4,20

Métallurgie construction mécanique

	13-5-88	Diff.
Alspi	221	– 4
Avions Dassault-B.	715	– 45
De Dietrich	1 654	+ 79
FACOM	795	– 10
Fives Li	108,40	
Marine Wendel	251,50	– 4,60
Penhoët	281	– 8
Peugeot SA	1 015	– 8
Sogem	1 415	– 35
Saulnes-Châtillon	170	– 0,10
Strafor	446,70	+ 18,20
Valéo	395	– 21
Vallourec	102,90	+ 8,40

Alimentation

	13-5-88	Diff.
Béghin-Say	395,30	+ 3,30
Bongrain	2 060	– 30
BSN	4 175	+ 35
Carrefour	2 253	– 21
Casino	122,50	– 25
Euromarché	2 310	– 5
Guyenne et Gasc.	515	+ 4
Lesieur	1 850	+ 30
Moët-Hennessy	1 896	– 29
Nestlé	32 700	– 800
Occidentale (Gle)	617	– 32
Olida-Caby	324	+ 4
Pernod-Ricard	850	– 70
Promodès	1 320	+ 30
St-Louis-Bouchon	990	+ 10
Source Perrier	680	– 20

Pétroles

	13-5-88	Diff.
Elf-Aquitaine	268	+ 8
Esso	292	– 1,50
Exxon	251,50	+ 2,20
Petrofina	1 780	– 25
B.P.France	78	+ 1,20
Primagaz	581	– 19
Raffinage	70,05	– 1,85
Royal Dutch (1)	668	– 6,70
Sogerap	275	+ 4
Total	340,20	+ 0,20

(1) Coupon de 21,30 F.

Produits chimiques

	13-5-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 250	– 70
Labo. Bell.	1 055	– 20
Roussel UC	802	+ 10
BASF	792	– 18
Bayer	867	– 24
Hoechst	852	+ 2
Imp. Chemic.	104,70	+ 1,30
Norsk Hydro (1)	168	– 5,95

(1) Droit de 5,05 F.

Valeurs diverses

	13-5-88	Diff.
Accor	398	– 22
Agence Havas	539	+ 2
Arjomari	1 980	– 75
Bic	655	+ 25
Bis	1 010	– 110
CGIP	890	– 10
Club Méditerranée	402	– 21,50
Essilor	2 070	– 8
Europe 1	485	– 25
Hachette	1 841	– 29
L'Air liquide	475	– 4
L'Oréal	3 045	– 100
Navigation Mixte	974	– 56
Nord-Est	81,15	– 4,55
Presses Cité	2 330	+ 5
Saint-Gobain	413	+ 2,50
Sanofi	640	– 17
Skis Rossignol	709	– 25

Bâtiment, travaux publics

	13-5-88	Diff.
Auxil. d'entr.	833	+ 47
Bouygues	867	+ 7
Ciments Français	906	– 9
Dumez	503	– 23
GTM	434	+ 0,50
J. Lefebvre	715	– 5
Lafarge	1 117	– 8
Maisons Phénix	49	inch.
Poliet et Chausson	474	– 6
SCREG	541	– 14
SGE-SB	29	– 0,15

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	13-5-88	Diff.
10,30 % 1975	102,60	+ 0,05
PME 10,6 % 1976	102,85	+ 0,05
8,80 % 1977	126,70	– 1,25
10 % 1978	102,15	+ 0,03
9,80 % 1978	100	– 0,15
9 % 1979	100,50	– 0,50
10,80 % 1979	103,89	– 0,06
16,20 % 1982	111,96	– 0,09
16 % 1982	114,20	+ 0,10
15,75 % 1982	109,25	inch.
CNE 3 %	3 856	+ 4
CNB bq. 5 000 F.	102,58	– 0,08
CNB Paribas 5 000 F	102,70	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,60	– 0,04
CNI 5 000 F	102,60	– 0,03

Filatures, textiles, magasins

	13-5-88	Diff.
Agache (Fin.)	1 505	– 25
BHV	312	– 3
CFAO	1 340	+ 25
Damart-Serviposte	2 070	+ 70
Darty	396	inch.
DMC	430	– 16,40
Galeries Lafayette	810	+ 32
La Redoute	2 410	+ 10
Nouvelles Galeries	375	+ 29
Printemps	390	+ 4,80
Roudier	187,20	+ 7,20
SCOA	49,60	– 1,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 mai 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	*101,65*	*100,60*	*100,05*	–
+ bas	101,30	100,30	99,70	–
Dernier	101,45	100,45	99,90	–
Compensation	101,45	100,45	99,90	99,40

Nombre de contrats : 43 604.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	9 mai	10 mai	11 mai	12 mai	13 mai
RM	1 419 937	931 885	1 789 756	–	1 291 193
Comptant					
R. et obl.	6 112 239	9 231 236	8 792 132	–	6 854 802
Actions	409 757	165 160	120 105	–	83 509
Total	7 941 933	10 328 281	10 701 993	–	8 229 504
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	111,6	110,9	108,9	–	–
Étrangères	105,8	105,2	104,9	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	114,1	113,5	113,6	–	111,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	313,5	313,1	313,2	–	307,7

Mines d'or, diamants

	13-5-88	Diff.
Anglo-American	92,80	– 2,40
Amgold	463	+ 2
Buf. Gold M.	98,80	– 0,15
De Beers (1)	63	– 0,30
Drief. Cons.	61,50	+ 1,50
Gencor	89,20	– 2,80
Gold Field	106,50	+ 3,60
Harmony	42,20	+ 0,20
Randfontein	411	+ 7,50
Saint-Helena	50,05	– 0,95
Western Deep	204,50	– 0,50

(1) Coupon de 2,10 F.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Vallourec	+ 8,9	Aussedat-Rey	– 11,3
Nles Galeries	+ 8,4	Géophysique	– 10,4
Galer. Lafayette	+ 6,3	Midi	– 9,6
Auxil. d'Entrep.	+ 6,1	Av. M. Dassault	– 8,3
Eurocom	+ 5,7	Nord-Est	– 7,7
Spie-Batignolles	+ 5,5	Pernod-Ricard	– 7,1
De Dietrich	+ 5	Drouot Assur.	– 6,8
BNP CI	+ 4,8	Moulinex	– 6,1
Sovac	+ 4,2	Locindus	– 6
Strafor	+ 4,2	Accor	– 5,6
Salvepar	+ 4,1	Hénin	– 5,2
Imétal	+ 3,8	Génér. des eaux	– 5,1
Bail Equipement	+ 3,7	Sogem	– 5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	408 300	685 417 070
Darty	929 808	389 846 364
Navig. Mixte	274 204	280 726 708
Peugeot	1 229 387	237 762 809
Pernod-Ricard	221 850	205 114 071
LVMH	88 331	169 185 625
BSN	39 849	166 799 674
Lafarge	132 125	150 298 698
CGE	629 882	150 096 939
Génér. des eaux	132 278	149 647 758
Saint-Gobain	359 621	149 575 595
Bic	211 399	139 519 378
Chargeurs	142 520	137 086 847

(*) Du 5 au 11 mai inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Or fin (kilo en barre)	81 200	82 000
– (kilo en lingot)	81 250	82 000
● Pièce française (20 fr.)	503	502
Pièce française (10 fr.)	370	382
Pièce suisse (20 fr.)	521	525
Pièce latine (20 fr.)	469	472
● Pièce tunisienne (20 fr.)	457	465
Souverain	595	591
● Souverain Elizabeth II	589	590
● Demi-souverain	391	385
Pièce de 20 dollars	2 770	2 880
– 10 dollars	1 410	1 480
● – 5 dollars	880	880
– 50 pesos	3 105	3 145
● – 20 marks	626	624
– 10 florins	486	485
● – 5 roubles	320	315

BONS DU TRÉSOR

Séance du 13-5-87

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 88	92,40	92,32	92,36	– 0,08
Sept. 88	92,25	92,25	92,25	– 0,02
Déc. 88	–	–	92,15	–

BIBLIOGRAPHIE

L'industrie chimique européenne

Une analyse du CCF

La chimie européenne... La seule évocation de cette industrie constitue déjà tout un programme. C'est peu dire que la chimie tient le haut du pavé. Elle conditionne non seulement la vie quotidienne, mais toutes les autres industries, qui seraient bien incapables de fonctionner sans son aide.

Après les experts du Plan et de la DAFSA, l'équipe de spécialistes de la direction des études économiques et financières du CCF s'est à son tour attelé à la tâche, ô combien complexe, d'analyser ce secteur industriel de la vieille Europe. Elle l'a fait branche par branche (matières plastiques, engrais, fibres chimiques, pétrochimie, peintures, pharmacie, agrochimie) en établissant des diagnostics et en évoquant les stratégies et les perspectives de marché (exemplaires déjà parus). Mais chaque groupe a également fait l'objet d'une étude fouillée (deuxième partie à paraître durant le second semestre).

D'une façon générale, cette étude sur la chimie s'adresse aussi bien à des industriels qu'à des observateurs extérieurs (analystes, gestionnaires). Elle est disponible, auprès du service de la diffusion des études financières, 15, rue Vernet 75008 Paris. Tél. : (1) 40-70-32-58, au prix de 15 000 F HT, TVA + 7 %, franco de port. (Tarif préférentiel jusqu'au 30 juin 1988 : 12 000 F).

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Sous le signe des taux

A New-York, *plus encore qu'ailleurs*, le marché a été entièrement placé sous le signe des taux d'intérêt. La hausse coordonnée annoncée par le chancelier britannique de l'Echiquier au moindre déclic de la Réserve fédérale a été d'autant plus mal accueillie que le sentiment était que la banque centrale américaine avait déjà agi sur les taux à court terme. Le relèvement du « prime rate » bancaire a contribué à déprimer la Bourse. Cependant, la suspension par quatre grandes firmes de courtage des programmes sur ordinateurs a soulagé la Bourse.

De même, les dénégations du Fed sur un changement de politique monétaire *et la sagesse des prix de gros en avril* (+ 0,4 % contre 0,6 % en mars) ont provisoirement désamorcé la bombe monétaire. Wall Street s'est raffermi en fin de semaine, le « Dow », tombé à moins de 1 970, remontant à 1 990,55 (contre 2 007,46 le 6 mai).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Alcoa	44	44 1/8
Allegis (ex-UAL)	85 3/4	82 7/8
ATT	26	27 3/8
Boeing	49	49 3/4
Chase Man. Bank	24 1/2	24 7/8
Du Pont de Nemours	83 5/8	83
Eastman Kodak	41 5/8	41 3/8
Exxon	44 1/8	45
Ford	47	48
General Electric	39 1/2	39 3/8
General Motors	74 3/8	75 1/4
Goodyear	64 3/4	61 1/2
IBM	110 1/2	110 1/4
ITT	47 3/4	46 1/4
Mobil Oil	46 1/8	45 3/4
Pfizer	52 5/8	50 5/8
Schlumberger	37 1/2	37 1/2
Texaco	52	49 1/4
Union Carbide	23 3/8	23 1/4
USX	32 1/8	31 1/4
Westinghouse	50 3/4	51 3/8
Xerox Corp	52 3/8	52

LONDRES

Reprise en fin de semaine

Semaine agitée au London Stock Exchange où, en raison de l'appréciation de la livre et des menaces de tension sur le front des taux, les cours se sont rapidement alourdis. Le marché s'est néanmoins ressaisi à la veille du week-end, pas assez toutefois pour effacer toutes ses pertes initiales. La déclaration explosive du chancelier de l'Echiquier, sur le déclenchement automatique d'une hausse des taux dans le monde si les Etats-Unis en donnaient le signal, a produit un effet désastreux. Il a fallu que le *ministre mette un bémol à ses* propos pour calmer un peu le jeu.

Des spéculations sur une saisine de la commission des monopoles et des fusions au sujet de l'OPA de Nestlé sur Rowntree ont fait baisser les cours de l'action du confiseur britannique. Nestlé détient 15 % des actions et Suchard 29,9 %.

Indices « FT » du 13 mai : industrielles, 1 428,6 (contre 1 440,1) ; *mines d'or, 195,4* (contre 201,7) ; fonds d'Etat, 90,18 (contre 89,76).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Beecham	469	461
Bowater	386	386
BP	268	266
Charter	345	333
Courtaulds	377	365
De Beers (*)	11 5/8	11
Free Gold (*)	8 7/8	9 1/8
Glaxo	953	935
GUS	16 19/64	16 13/64
ICI	986	967
Reuters	487	468
Shell	10 43/64	10 29/64
Unilever	459	452
Vickers	170	164
War Loan	39	39 5/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Léthargie

La menace d'une hausse des taux d'intérêt a gelé toutes les initiatives d'achats et, avec les fêtes de l'Ascension, le marché s'est retrouvé placé en état de léthargie. Les cours ont quand même baissé de 3 %.

Indice de la Commerzbank du 13 mai : 1 302,2 (contre 1 343,2).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
AEG	209,30	206,10
BASF	241,50	235,50
Bayer	262,50	258,30
Commerzbank	218	218,30
Deutschebank	395,50	371
Hoechst	254,50	257,50
Karstadt	454	444
Mannesman	139,50	136,80
Siemens	332,70	334,80
Volkswagen	239,80	237,50

TOKYO

Irrégulier

Peu d'affaires cette semaine à Tokyo, où les cours ont varié de façon très irrégulière, dans l'attente des résultats du commerce extérieur américain, mardi 17 mai.

Indices du 13 mai : Nikkeï 27 468,31 (contre 27 487,77), général 2 182,22 (contre 2 197,20).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Akaï	639	630
Bridgestone	1 450	1 550
Canon	1 320	1 260
Fuji Bank	3 330	3 320
Honda Motors	1 840	1 750
Matsushita Electric	2 770	2 670
Mitsubishi Heavy	731	700
Sony Corp.	5 600	5 410
Toyota Motors	2 410	2 350

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

New-York, New-York

Alors qu'est fournie en Europe, et de façon cinglante, une nouvelle preuve qu'aucun *grand marché des capitaux ne* peut échapper à l'influence des Etats-Unis, l'attrait de New-York sur les débiteurs internationaux ne fait que s'affirmer. Pour les emprunteurs comme pour les principales eurobanques, s'y ménager un accès est devenu un impératif d'autant plus évident que les limites de l'euromarché apparaissent aux yeux de tous ceux qui veulent lever des fonds en grande *ampleur et sur de longues* durées.

De l'apathie et des déboires récents de l'euromarché, frappé de plein fouet par une *remontée* générale des taux d'intérêt, il ne faut toutefois pas conclure à une paralysie pour ces prochains jours. La semaine de l'Ascension, jour férié en Europe continentale mais pas à New-York, a entraîné de ce côté-ci de l'Atlantique un ralentissement général des affaires qui à lui seul suffirait à mettre en garde contre tout jugement hâtif de ce genre. Sur la base des *événements de ces derniers* jours, on pourrait même être incité à une certaine confiance.

Le rétrécissement des marges entre les *rendements des euro*-obligations en dollars et les emprunts de référence américains pourrait conduire à un réveil de l'activité euro-obligataire libellée dans la devise des Etats-Unis. Un exemple frappant est celui d'une des plus récentes parmi les grandes euro-émissions, celle de 250 millions de dollars sur sept ans lancée il y a une dizaine de jours par Paribas Capital Markets pour *le* compte de *la* société japonaise NTT. Le rendement des titres NTT émis à 101,625 % et munis de coupons de *9,50 % était, à la sortie de* l'emprunt, de quelque 69 points de base au-dessus de celui des obligations du Trésor américain. Vendredi matin, la marge n'était plus que de 46 points.

De la dernière adjudication de 8,5 milliards de dollars de fonds gouvernementaux américains à trente ans qui s'est faite jeudi à un rendement moyen de 9,17 %, il n'y a guère d'indication à tirer pour l'évolution des marchés de ces prochains jours. En effet, l'intérêt qui s'y est manifesté n'est pas sorti du cadre des opérateurs professionnels. On se félicitait pourtant d'une solide participation japonaise, avoisinant les 40 %. Le prochain repère attendu est celui de la balance commerciale *des Etats-Unis dont le résultat* devrait être connu cette semaine. Seul nouvel emprunteur français à solliciter le *marché international des capitaux* depuis huit jours, la Banque nationale de Paris s'est adressée à New-York pour s'assurer du succès d'un emprunt subordonné. De tels emprunts sont pour un établissement bancaire d'une importance toute particulière puisque leur produit devrait être en partie assimilé à des fonds propres. Dans quelle mesure cela sera-t-il le cas pour les banques françaises, la *Commission bancaire ne l'indiquera* que dans un mois ou deux. L'enjeu est bien sûr celui de la croissance potentielle des établissements de crédit puisque, entre le total de leurs fonds propres et le volume de leurs affaires, il leur faut respecter un rapport défini.

En attendant d'être fixées sur les intentions exactes des autorités, les banques françaises sont *conviées à spéculer. Les* avis, on le sait, sont partagés. La Société générale et Indosuez ont déjà opté pour la sévérité : *les emprunts subordonnés* qu'elles ont lancés cette année sont munis d'une clause de suspension d'intérêt qui jouerait si la banque en était réduite à passer son dividende. Cette interprétation est la plus stricte possible, ne privilégiant pas les porteurs d'obligations au détriment des actionnaires. Moins restrictif, le Crédit lyonnais n'a pas inclus une clause de cet ordre dans les conditions de ses *récents emprunts subordonnés* en deutschemarks et en francs suisses. La BNP partage apparemment ce point de vue, car sa dernière transaction est elle aussi dénuée de clause de suspension de paiement d'intérêt (*voir également* le Monde *daté 28-29 février*).

Discrétion et réussite pour la BNP

C'est pour de nombreuses raisons que l'opération *BNP* a retenu l'attention. D'abord son succès même illustre de façon éclatante le fonctionnement et la profondeur du marché new-yorkais (une euro-émission comparable n'aurait pas été possible la semaine dernière). Il reflète aussi la séduction que peut exercer sur les *portefeuilles américains* une des toutes premières signatures françaises. Son montant a été arrêté à 225 millions de dollars, alors que déjà les indications d'intérêt de la part des prêteurs se montaient à 250 millions.

La qualité de la dette est estimée à « Aa1 » et « AA » dans *l'échelle des notations des agences* spécialisées américaines. Les évaluations sont d'un cran inférieur à celles de « Aaa » et « AA+ » que Moody's et Standard and Poor's attribuent respectivement aux obligations en premier rang de la BNP. Le décalage reflète le caractère subordonné des titres. La comparaison est en tout cas des plus flatteuses avec les notations dont peuvent se parer les propositions comparables de la plupart des banques américaines. Le placement *des titres s'est fait* pour l'essentiel auprès de gestionnaires de fonds aux Etats-Unis.

Par ailleurs, on reconnaît à l'*émission* BNP *le mérite de toute* première. Elle représente apparemment la seule opération subordonnée jamais lancée aux Etats-Unis pour le compte d'une banque étrangère. Son exemple devrait être suivi sous peu, et on devine qu'un autre institut français est déjà sur les rangs. La formule retenue par la BNP pour la sortie de son émission subordonnée est une des plus discrètes qui soient. Elle permet en effet de dispenser l'emprunteur d'enregistrer son projet auprès de la très sourcilleuse commission américaine SEC. L'exemption tient à la nature de l'émetteur, une banque, mais jusqu'à présent il n'était pas évident qu'un emprunt subordonné soit à cet égard placé sur le même plan qu'un emprunt en premier rang.

Dirigée par Salomon Brothers, l'émission est pour le compte de la succursale new-yorkaise de la BNP. Le produit est destiné à la maison mère parisienne qui dispose, grâce à un swap organisé par son eurobanque londonienne, la BNP Capital Markets, de fonds en dollars à taux flottants à des conditions fort avantageuses. Mesuré à la référence du Libor, l'ajout ne représente que moins de la moitié des marges relevées sur des emprunts comparables lancés récemment sur l'euromarché. Les conditions de l'emprunt sont les suivantes : prix d'émission de 99,719 %, coupon de 9,875 %, ce qui pour une durée de dix ans correspond à un rendement de 9,92 % calculé sur une base semestrielle. Les commissions se montent à 0,65 % au total. Au lancement, la marge au-dessus des fonds d'Etat américains de même durée était de 90 points de base.

CHRISTOPHER VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

La livre sterling en flèche

On croyait la livre sterling calmée après sa montée récente. Pas du tout. L'éruption a repris et avec vigueur : à la veille du week-end, la devise britannique battait tous ses records vis-à-vis du mark, à près de 3,18 DM, ce qui la plaçait au-dessus de 10,80 F à Paris. Motif ? Toujours *les taux élevés qui sont pratiqués sur* la place de Londres et, aussi, l'intérêt des opérateurs qui pensent tenir un bon cheval, les autres devises se montrant désespérément calmes.

Cette nouvelle flambée ne fait certes pas l'affaire du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson. Il y a trois mois à peine, la livre sterling se maintenait au voisinage du seuil des 3 DM, considéré comme raisonnable. Aujourd'hui, ce seuil est largement dépassé, ce qui n'est pas de nature à réjouir les exportateurs britanniques, pénalisés par la hausse de leur devise. M. Lawson est, pour l'instant, totalement impuissant. Il ne peut encore abaisser les taux d'intérêt à Londres, alors que la situation du pays, *en pleine* surchauffe, lui imposerait plutôt de les faire monter. D'où, peut-être, ses propos sur la hausse générale des taux (voir ci-dessous) qui lui permettrait de faire monter les taux britanniques.

Si on en croit plusieurs groupes indépendants de recherche économique, qui viennent de publier leurs prévisions, on peut s'attendre, toutefois, à une baisse de la livre sterling au cours des deux prochaines années et à un ralentissement de la croissance britannique. Selon *Cambridge Econometrics*, la récente flambée du sterling sera brève, essentiellement parce que le déficit de la balance des opérations courantes va atteindre de telles proportions que les marchés prendront peur. « *Le dilemme du gouvernement*, expliquent les experts de Cambridge, *est soit de laisser filer la livre et de permettre une accélération du rythme d'inflation à 7 % par an, soit de relever les taux d'intérêt et de resserrer le crédit, prenant ainsi le risque de provoquer une crise financière avec des conséquences négatives pour la croissance et l'emploi.* » Dri Europe affirme que la livre pourrait perdre près de 2 % de sa valeur par rapport au deutschemark d'ici à la fin de l'année, pour revenir à environ 2,60 DM contre les 3,18 actuellement. Cet organisme fonde également ses prévisions sur les mauvais résultats de la balance des paiements cette année. Selon lui, ce déficit pourrait atteindre 6,2 milliards de livres en 1989. Mais, en sens contraire, la banque d'investissements Goldman Sachs *estime que, tout en étant sur*évaluée par rapport au dollar, la livre sterling est encore sous-évaluée par rapport au mark, dont la bonne parité serait de 3,27 DM pour une livre.

En Europe, on attendait avec intérêt les réactions des marchés des changes après la réélection de François Mitterrand. Elles furent sans surprise : le franc se raffermit d'abord assez nettement par rapport au deutschemark, dont le cours revint, un moment, de 3,40 F à 3,38 F avant de remonter aux environs de 3,3970 à la fin de la semaine. Ce brusque raffermissement initial était dû à des achats d'opérateurs étrangers qui s'étaient portés vendeurs de francs avant le scrutin, et qui soldaient leur position. Sur le front du dollar, l'activité a été ainsi réduite dans l'attente des résultats du commerce extérieur américain pour le mois de mars, qui seront *rendus publics mardi 17 mai*. Le ralentissement du taux de base des banques américaines, intervenu cette semaine, a eu très peu d'effet sur le billet vert, qui s'est légèrement raffermi, sans plus. De toute façon, les marchés sont très calmes en ce moment : « *On s'ennuie* », soupirait un opérateur à la veille du weed-end.

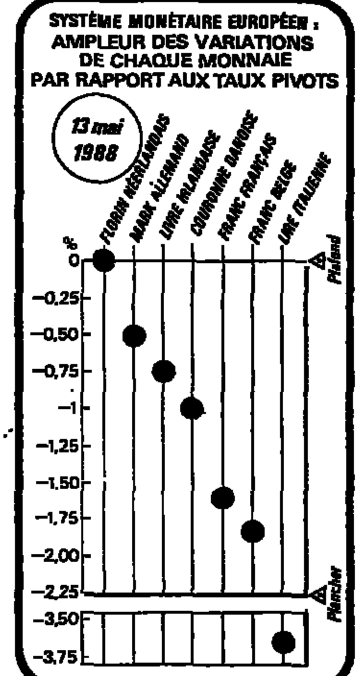
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 AU 13 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8900	–	17,5316	71,4796	59,4354	2,8433	52,9942	0,0800
	1,8615	–	17,4825	71,3266	59,4530	2,8433	53,0222	0,0797
Paris	10,7806	5,7040	–	407,72	339,02	16,2184	302,28	4,5632
	10,6478	5,7200	–	407,98	340,07	16,2639	303,29	4,5596
Zurich	2,6441	1,3990	24,5266	–	83,1501	3,9778	74,1388	1,1192
	2,6098	1,4020	24,5110	–	83,3531	3,9863	74,3372	1,1175
Francfort	3,1799	1,6825	29,4968	120,26	–	4,7839	89,1627	1,3460
	3,1310	1,6820	29,4057	119,97	–	4,7825	89,1834	1,3488
Bruxelles	66,4713	35,1700	6,1658	25,1394	209,03	–	18,6380	2,8136
	65,4690	35 1700	6,1486	25,0856	209,10	–	18,6479	2,8035
Amsterdam	3,5664	1,8870	33,0820	134,88	112,15	5,3654	–	1,5096
	3,5108	1,8860	32,9717	134,52	112,12	5,3625	–	1,5083
Milan	2362,50	1250	219,14	893,50	742,94	35,5416	662,43	–
	2335,25	1254,50	219,31	894,79	745,83	35,6696	665,16	–
Tokyo	235,68	124,70	21,8619	89,1351	74,1159	3,5457	66,0837	0,0998
	232,50	124,90	21,8360	89,0870	74,2568	3,5513	66,2248	0,0995

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 mai, 4,5742 F contre 4,5796 F le vendredi 6 mai.



MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Il y a de la hausse dans l'air !

De la hausse dans l'air ? Pas celle des cours mais bien celle des taux d'intérêt, à en juger par les événements de la semaine, décision ou discours. La décision d'abord : les banques américaines ont relevé d'un demi-point entier leur taux de base, le portant de 8 1/2 % à 9 %, annulant ainsi les deux tiers de la baisse intervenue depuis la fin d'octobre dernier, au lendemain du krach de Wall Street. Pour justifier leur décision, dont l'ampleur a surpris (on attendait un quart de point seulement), les établissements d'outre-Atlantique mettent en avant l'augmentation du coût de leurs ressources, notamment les certificats de dépôt, dont les taux ont augmenté de près de trois quarts de point depuis deux mois.

En fait, c'est la Réserve fédérale des Etats-Unis qui, depuis deux mois, fait monter discrètement le loyer de l'argent à court terme, afin *de mener une lutte préventive contre* l'inflation. Son président a déclaré à plusieurs reprises qu'il convenait d'être très vigilant et que les marges de manœuvre étaient très étroites, d'où la politique plus restrictive que mène la FED en ce moment. La Maison Blanche n'est pas très satisfaite de ce coup de frein, surtout en *période électorale, mais* s'y résigne faute de pouvoir imposer ses vues aux autorités monétaires.

Maintenant, il s'agit de savoir si la Réserve fédérale va relever ou non son taux d'escompte, déjà porté de 5 1/2 % à 6 % le 4 septembre 1987. Ce relèvement, il est vrai, ne ferait que refléter avec retard la *hausse des loyers de l'argent à court* terme aux Etats-Unis, mais de toute façon il donnerait un signal d'alarme. Un tel signal, selon le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, serait parfaitement perçu par les autres banques centrales, qui s'abriteraient derrière la coordination nécessaire des politiques économiques et financières pour prendre des mesures similaires que leur dicterait la situation de leur propre pays.

Les banques centrales pourraient agir ainsi sans avoir à déclencher les foudres des Etats-Unis par une hausse unilatérale de leurs taux d'intérêt, comme l'a appris à ses dépens l'Allemagne fédérale en octobre dernier avec les conséquences que l'on connaît. A Francfort la Banque fédérale trouve que sa masse monétaire augmente trop vite et n'a toujours pas digéré d'avoir été contrainte à ramener à 3 1/4 %, plus bas niveau depuis la guerre, son taux d'intervention à court terme. Outre-Rhin, l'inflation reprend trop rapidement à son gré : les cinq instituts de conjoncture du pays ne prévoient-ils pas une hausse des prix de détail portée à 2 1/2 % en 1989 contre 1 % actuellement ? Les propos de M. Lawson, rendus publics le mercredi 11 mai par notre confrère le *Wall Street Journal*, firent grand bruit, inquiétant notamment les Bourses européennes avant d'être partiellement démentis puis finalement confirmés à la veille du week-end.

Dans ce climat tout à fait dégradé, le MATIF français ne s'est finalement pas trop mal comporté. Il attendait avec inquiétude, comme tout le monde, les résultats de l'adjudication trimestrielle du Trésor américain, surtout celle des obligations à trente ans. Finalement, cette adjudication s'est relativement bien passée, le taux des enchères correspondant aux prévisions, soit 9 1/8 % (9,125 % pour le nouveau trente ans). Les Japonais, dont l'attitude était déterminante et suscitait par avance un peu d'anxiété, auraient souscrit 40 % des obligations à trente ans, dit-on.

Dans ces conditions, les cours sur le MATIF, après avoir fléchi à près de 100 au début de la semaine, se sont redressés à environ 101,50 en fin de semaine, ce qui n'est pas si mal. Sur le marché des émissions, rien à signaler sauf un emprunt de 1 milliard de francs de la Société générale à taux variable indexé sur le Pibor (taux interbancaire offert sur la place de Paris) et un autre du même montant émis par l'UCB à taux variable, indexé également sur le Pibor à trois mois majoré de 0,15 %. Ces deux emprunts étaient soit totalement fermé pour la Société générale, soit à syndicalisation restreinte pour l'UCB, ce qui a fait que le marché n'en a pratiquement rien vu.

Selon les statistiques de TGF, la progression de l'encours des Sicav court terme a repris en avril après une très forte avance en janvier et février et un très léger recul en mars. Le mois dernier, cet encours a augmenté de 10,5 milliards de francs, atteignant près de 527 milliards de francs. Cette augmentation ne concernait, cela n'étonne personne, que les Sicav monétaires, celles dont le portefeuille est constitué de valeurs à court terme, dont l'échéance assez proche les garantit contre tout risque de baisse de cours. Depuis le début de l'année, l'encours de ces Sicav monétaires a augmenté de 72 milliards de francs. Dans le palmarès des établissements ou des réseaux diffuseurs de Sicav court terme, la plus forte progression en volume (3,6 milliards de francs) est celle de Natio-court terme et celle de la BNP, qui porte sa part de marché à 12,7 %, toujours au deuxième rang derrière le Crédit agricole, qui reste en tête avec 15,3 %.

Signalons enfin la création de l'Association française des intervenants sur les marchés de taux (AFIMAT), dont l'objet est de regrouper les personnes physiques qui s'intéressent professionnellement aux marchés de taux. Outre l'établissement de relations entre ses membres et des échanges d'idées, l'AFIMAT se propose de favoriser les évolutions touchant le fonctionnement des marchés tant sur le plan des techniques et des usages que sur le plan des règles pratiques ou déontologiques. A ce titre, elle participera à l'étude et à la mise en place ou à la normalisation des nouveaux instruments et des nouvelles techniques de marché. Elle réfléchira et fera des propositions dans la perspective de l'ouverture européenne.

A ce titre, l'AFIMAT a l'ambition d'être un interlocuteur représentatif et indépendant vis-à-vis des instances du marché, des autorités de tutelle et des intervenants entre eux. Enfin, elle se propose d'être un centre de dialogue avec la presse financière : on verra bien (1).

F. R.

(1) Cette association regroupe tous les métiers financiers, opérateurs sur le MATIF et directeurs généraux, cambistes francs et devises. Son porte-parole est M. Eric Cœlenbier, de Pallas-*Equation, et on peut le contacter* à la banque Pallas France (tél. 42-56-48-48).

LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'ascension du sucre

De moins de 1 100 F la tonne l'été dernier sur le marché à terme de Paris, les cours du sucre blanc sont remontés sensiblement au printemps 1988 pour s'établir, le 13 mai, à 1 409 F. Cette sensible amélioration n'a pas été remise en cause par l'estimation d'une production mondiale record de 104,1 millions de tonnes en 1988-1989 par le département *américain de l'agriculture. Certes, le* chiffre publié à Washington le 9 mai est supérieur à celui de 103,6 millions de tonnes sur lequel tablaient les *professionnels* jusque-là. Mais plusieurs indices restent favorables à la bonne tenue du marché.

Si la production mondiale de sucre de canne doit augmenter de 1 % (pour atteindre 65,9 millions de tonnes), celle de sucre de betterave diminuera d'autant, à 38,2 millions de tonnes. L'offre de la CEE devrait pour sa part baisser de 2 % et représenter 13,8 millions de tonnes. Les autorités américaines tablent aussi sur un recul de 1 % de la production soviétique (à 9,7 millions de tonnes) et brésilienne (à 8,4 millions de tonnes).

D'autres chiffres militent en faveur d'une fermeté accrue des prix du sucre. Pour la quatrième campagne consécutive, la consommation mondiale va dépasser la production. Les experts tablent en 1988-1989 sur une demande de l'ordre de 105,5 millions de tonnes. Les stocks mondiaux qui culminaient en 1985 à 40 millions de tonnes sont aujourd'hui inférieurs à 34 millions de tonnes; ce mouvement est encouragé par l'engouement soudain des Soviétiques pour le sucre, qui contraste singulièrement avec la mode occidentale des édulcorants de synthèse.

Alors que Cuba, pénalisé par une récolte médiocre, retarde ses livraisons à destination de Tokyo et de *Moscou, l'URSS connaît une* véritable boulimie de saccharose. Dans certaines républiques, la demande a augmenté de 29 % depuis janvier. *Faut-il y voir, comme le suggèrent* avec malice certains observateurs, un « adoucissement » du régime ? Plus sérieusement, les professionnels voient dans cette ruée vers le sucre – qui oblige les autorités à rationner sa distribution – une réaction à la politique de lutte contre l'alcoolisme mise en œuvre par M. Michael Gorbatchev. La distillation clandestine à partir de la betterave a semble-t-il repris avec vigueur. Le *New York Times* avançait récemment le chiffre de 1,8 milliard de litres d'alcool produits par les particuliers depuis la mobilisation du Kremlin contre l'intempérance.

Si la situation particulière à l'URSS et les difficultés climatiques rencontrées par Cuba et le Brésil ont sans nul doute dopé le marché du sucre, les pays producteurs des ACP (Afrique Caraïbe Pacifique), liés à la CEE dans le cadre du protocole sucre de la convention de Lomé, estiment ne pas bénéficier de cette amélioration. Réunis la semaine passée à l'île Maurice, les représentants des Douze et des ACP ont montré *leurs divergences*.

La Communauté estime consentir un gros sacrifice en achetant chaque année 1,3 million de tonnes de sucre aux pays ACP, pour un montant de 500 millions d'ÉCU (600 millions de francs), soit trois à quatre fois plus cher que les cours mondiaux. *L'effort est d'autant plus important* pour la CEE que celle-ci est autosuffisante en sucre depuis le début de la décennie et doit réexporter la marchandise provenant des ACP sur le marché mondial, moyennant d'importantes subventions. Les ACP considèrent pour leur part que le quota de 1,3 million de tonnes est insuffisant. Ils jugent en outre que la hausse des cours mondiaux du sucre devrait conduire Bruxelles à rehausser son prix d'achat. Aucune de ces requêtes n'a été entendue ces jours derniers à l'île Maurice, qui exporte chaque année près de 500 000 tonnes de sucre vers le Vieux Continent.

E. F.

PRODUITS	COURS DU 13-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 130 (+ 40) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 292 (+ 87) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	13 800 (inch.) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	1 409 (+ 84) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	1 100 (+ 21) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 579 (– 14) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	306 (– 8,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	197 (– 4,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	217,80 (+ 10,90) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le Monde

LIBAN : les affrontements entre chiites à Beyrouth

Cinq miliciens du Hezbollah tués par des soldats syriens

BEYROUTH
de notre correspondant

La guerre interchiite de la banlieue sud de Beyrouth-Ouest a repris le vendredi 13 mai au soir : le répit *n'aura duré que quarante-huit* heures. De plus, elle a acquis une dimension nouvelle avec l'entrée en scène de l'armée syrienne lorsque le Hezbollah a tenté une percée hors des limites de cette banlieue *stricto sensu*. Enfin, une autre guerre a repris, celle opposant les Palestiniens entre eux, constituant, cette fois, de par sa localisation géographique, une *« guerre dans la guerre »*, puisqu'elle se déroule au camp de Bourj-Barajneh, situé à l'intérieur de la banlieue sud.

Les deux belligérants chiites, Amal et le Hezbollah, s'accusent mutuellement de la rupture de la trêve, dont le superviseur iranien, le vice-ministre Hussein Cheikholislam, a menacé, en accord avec son *alter ego* syrien, le général Hammoud, de rentrer chez lui. Sur le terrain, les intégristes ont incontestablement marqué de nouveaux points, et il est clair, maintenant, qu'ils contrôlent la majeure partie de la vingtaine de kilomètres carrés qui constituent la banlieue sud, qu'ils y ont le dessus là où Amal se maintient encore, comme à Haret-Hreik et Ghobeyri. Amal tient toujours des franges périphériques de la banlieue, là où elle peut s'adosser à l'extérieur, c'est-à-dire, en l'occurrence, aux troupes syriennes qui enserrent la banlieue sud de trois côtés, le quatrième étant la ligne de démarcation avec le secteur chrétien.

C'est en cherchant à prendre une position d'Amal dans cette zone, plus précisément la mosquée de Raml al Aali, sur le boulevard de l'aéroport, que le Hezbollah s'est heurté à l'armée syrienne, qui a réagi avec une extrême vigueur. Bref l'accrochage a fait un mort dans les rangs des Syriens et cinq dans ceux des intégristes, qui semblent avoir vite compris le message, puisqu'ils n'ont pas insisté et ont *évité, dans leur polémique* avec Amal, de parler de cet incident.

Vainqueurs et vaincus dans l'impasse

L'armée syrienne a ensuite fait circuler des patrouilles de ses troupes spéciales de commandos sur le boulevard de l'aéroport, qu'elle a rouvert à la circulation après qu'il eut été fermé durant l'accrochage. L'aéroport continue d'ailleurs de fonctionner *« normalement »*. Les quelques avions le desservant en décollent et y atterrissent, une voie d'accès latéral y ayant été assurée *via* Ouzaï, autre banlieue chiite également située au sud de la capitale, mais non contaminée par la bataille.

Que peut faire le Hezbollah de sa victoire confinée à un minuscule réduit ? Il ne peut effectuer de percées ni physiquement, comme l'a montré l'incident d'hier, ni politiquement. Il a bien proposé un marché qui lui restituerait sa place au Liban sud, d'où il a été évincé le mois dernier, en contrepartie d'un nouveau partage, avec Amal, du pouvoir dans la banlieue sud de Beyrouth, mais son offre a été rejetée.

Vainqueurs et vaincus se retrouvent donc dans l'impasse. Quant à la guerre inter-palestinienne, elle a repris samedi à l'aube entre arafatistes et dissidents d'Abou Moussa, lequel se trouverait personnellement sur place. Les arafatistes l'avaient emporté la semaine dernière aux camps de Sabra et de Chatila.

LUCIEN GEORGE.

CHYPRE : après l'attentat de Nicosie

Le président Vassiliou exclut des « expulsions massives » de ressortissants arabes

NICOSIE
de notre correspondante

« Ce n'est pas parce que nous avons eu un acte de terrorisme que nous allons nous retourner contre les citoyens d'une nation dans son ensemble. » Deux jours après l'explosion d'une voiture piégée près de l'ambassade d'Israël à Nicosie, le président Vassiliou se veut serein. Les mesures envisagées par les responsables de la sécurité de Chypre, à la suite de cette explosion, n'entraîneront pas d'« expulsions massives », a affirmé, vendredi 13 mai, le chef de l'Etat chypriote, recevant la presse étrangère.

Le président Vassiliou a indiqué que les services de l'immigration étaient en train de vérifier la situation de tous les étrangers résidant à Chypre, et que ceux qui ne pourront pas justifier leur présence seraient, en effet, expulsés. Sans pouvoir préciser le nombre de ces *« résidents suspects »*, le président chypriote a démenti les informations de la presse locale, qui annonçait l'expulsion prochaine de deux mille ressortissants arabes.

Le chef de l'Etat chypriote a réaffirmé le soutien de son pays à la cause palestinienne – *« soutenir la cause palestinienne est une chose, approuver le terrorisme en est une autre »*, a-t-il dit, – prévient qu'il avait reçu jeudi un message du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, condamnant cet attentat, et que les ambassadeurs arabes accrédités à Chypre avaient fait de même. *« L'attitude de l'ensemble des pays arabes est claire,* a-t-il déclaré, *ils sont contre de tels attentats. »*

Fr. Ch.

● **Koweït souhaite acquérir quarante avions de combat F-18.** – Le gouvernement américain a reçu, le jeudi 12 mai, une demande officielle d'achat d'avions de combat F-18 Hornet de la part du Koweït, a annoncé le porte-parole du département d'Etat, Mme Phyllis Oakley, qui a appelé le Congrès à approuver cette vente. Mme Oakley a *indiqué que le Congrès, qui décidera* en dernier lieu de l'opportunité de cette vente, avait été informé l'hiver dernier de l'éventualité d'une telle demande de la part du Koweït, désireux de renouveler sa flotte d'avions d'assaut A-4 en la remplaçant par quarante F-18. *Ces appareils, s'ils* étaient livrés au Koweït, seraient les premiers de ce type à être vendus à un pays arabe et des voix ne devraient pas manquer de s'élever au Congrès contre cette vente, *notamment* de la part du lobby pro-israélien. – *(AFP.)*

ISRAËL : sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem

Violente manifestation le dernier vendredi du ramadan

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour la seconde journée consécutive, l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, un des hauts lieux les plus sacrés de l'islam, a été, le vendredi 13 mai, le théâtre d'affrontements entre forces de l'ordre et jeunes Palestiniens.

En ce dernier vendredi du mois de ramadan, des milliers de fidèles avaient, à la mi-journée, gagné la vieille ville pour assister à la prière hebdomadaire sur le *« noble sanctuaire »* abritant les mosquées du Dôme et Al-Aqsa. Ambiance familiale et détendue pour une cérémo*nie se déroulant toutefois sous* haute surveillance : policiers, soldats casqués et armés, gardes frontières et unités anti-terroristes quadrillaient les ruelles de la vieille ville et les alentours immédiats du lieu (le mont du Temple).

Comme la veille, le gouvernement avait décrété le couvre-feu en de nombreux endroits de Cisjordanie et déclaré Gaza *« zone militaire »* afin d'empêcher des rassemblements trop nombreux à Jérusalem. Comme la veille encore, la prière s'est déroulée dans le calme ; les incidents n'ont éclaté qu'en début d'après-midi, alors que des centaines de fidèles, des jeunes gens pour la plupart, étaient restés sur l'esplanade. Ils ont brûlé des drapeaux israéliens, entonné des slogans nationalistes, avant que certains commencent à jeter des pierres sur les forces de *sécurité.*

Celles-ci ont répliqué, tirant des grenades lacrymogènes et des balles en plastique puis chargeant à la matraque sur l'esplanade. Les policiers provoquèrent un repli des manifestants à l'intérieur même de la mosquée Al-Aqsa. Un instant de calme, puis de nouveaux jets de pierres. Les échauffourées ont ainsi duré deux heures, faisant une quinzaine de blessés (dont trois policiers) et se soldant par une vingtaine d'arrestations.

Les quelque trois mille policiers mobilisés depuis la fin de la semaine *à Jérusalem devaient y rester* jusqu'à dimanche soir. Les autorités craignent que les troubles ne se poursuivent à l'occasion de la Journée de Jérusalem, que les Israéliens devaient fêter dimanche pour célébrer la « réunification » de la ville (intervenue en 1967). Fête quelque peu irréelle, la cité sainte n'ayant jamais paru, depuis le début du soulèvement, aussi divisée entre l'Est (arabe) et l'Ouest (juif). Une frontière invisible a toujours existé depuis 1967 : affaire de climat ou de sensibilité, comme on voudra, mais la barrière était bien là, perceptible *pour tous.*

Cette fois, elle s'est matérialisée avec la présence continue de nombreuses forces de sécurité à Jérusalem-Est, avec la grève ininterrompue des commerçants arabes de la ville, avec ces barrages de police érigés chaque vendredi. Peu d'Israéliens désormais se rendent dans les quartiers arabes de Jérusalem. Le chroniqueur gastronomique du *Jerusalem Post* le constatait tristement cette semaine. Dans un article consacré à une nouvelle salle de restaurant du quartier arabe, il observait : *« Evidemment, il n'y a pas de clients israéliens ; aujourd'hui, la barrière psychologique qu'il faut franchir pour traverser la rue et se rendre à Jérusalem-Est paraît trop élevée. »*

ALAIN FRACHON.

● **Protestation d'universitaires français.** – *Une quarantaine d'universitaires* français, dont quatre membres de l'Institut, ont adressé un télégramme au premier ministre israélien, M. Shamir, dans lequel ils déplorent la mesure d'expulsion frappant M. Moubarak Awad, directeur du Centre palestinien pour l'étude de la non-violence. Ils pensent que *« cette mesure arbitraire, contraire à la loi internationale, frappant un homme politiquement modéré et opposé à toute violence, n'est pas de nature à favoriser l'apaisement ».* Parmi les signataires figurent MM. Laurent Schwartz, Henri Cartan, *Jean-Claude Pecker, Yves Quéré,* Paul Kessler, Pierre Vidal-Naquet, Mmes Sonya Dayan-Herzbrun, Régine Docquois-Cohen.

CANADA

L'éditeur Ernst Zundel condamné pour propagande antisémite

L'éditeur Ernst Zundel, originaire de RFA, a été condamné, le vendredi 13 mai, à neuf mois de prison par un tribunal de Toronto (Ontario), pour avoir diffusé de la propagande antisémite.

Zundel, quarante-neuf ans, avait été reconnu coupable par ce même tribunal, le 11 mai, après que le jury eut délibéré pendant une quinzaine d'heures sur le cas de l'inculpé, qui a notamment publié un ouvrage intitulé *Did six million really die ? (Est-ce que six millions de personnes sont vraiment mortes ?)*

Ce pamphlet soutenait que l'extermination de six millions de juifs pendant la seconde guerre mondiale était *« une grossière exagération »* et remettait en question l'existence de chambres à gaz dans les camps de concentration nazis. Il affirmait, en outre, que les juifs avaient tiré partie de ces *« exagérations »* après la guerre en exigeant réparation et en luttant avec succès pour la création de l'Etat d'Israël. Ernst Zundel avait déjà été condamné à quinze mois de prison en 1985 sous les mêmes accusations, à l'issue d'un procès retentissant au *cours duquel l'historien révisionniste* français Robert Faurisson avait témoigné. Ce jugement avait été cassé pour vice de procédure.

POLOGNE

Libération de certains grévistes emprisonnés

Les autorités polonaises ont commencé à libérer, le jeudi 12 mai, certains des grévistes de Nowa-Huta arrêtés après l'opération des forces de l'ordre dans le combinat le 5 mai dernier, puis condamnés à des peines de prison.

En revanche, six membres du comité de grève – sur dix interpellés – ont été déférés au parquet de Cracovie, ville jumelle de Nowa Huta. Ils sont passibles de deux ans de prison.

Par ailleurs, les négociations entreprises entre des représentants des ouvriers et la direction de l'usine de tracteurs d'Ursus de Varsovie, à la suite d'un mouvement de grève lundi, n'ont abouti à aucun résultat.

Les représentants du personnel ont décidé de saisir le comité d'entreprise, qui se réunira le 23 mai pour examiner la situation et les modes d'action de protestation à proposer aux ouvriers. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Les troupes indiennes devraient se retirer progressivement

New-Delhi et Colombo sont convenus d'un retrait progressif du corps expéditionnaire indien stationné dans l'île, a déclaré, le vendredi 13 mai, M. Gamini Dissanayake, ministre sri-lankais du développement agraire. M. Dissanayake, qui revenait de New-Delhi, a ajouté que le ministre indien de la défense se rendrait dans les prochains jours à Colombo pour discuter des modalités de ce retrait avec le président Jayewardene.

D'autre part, le mouvement extrémiste cinghalais JVP a assassiné, vendredi, deux candidats aux prochaines élections régionales. – *(AFP.)*

● **ROUMANIE : arrestation de deux intellectuels.** – Deux intellectuels roumains ont été récemment arrêtés pour avoir eu des contacts avec des journalistes étrangers, a-t-on appris, le vendredi 13 mai à Paris, de la Ligue de défense des droits de l'homme en Roumanie. *M. Mihai Pavelescu, jeune diplômé de* la faculté de mathématiques de Iassi (capitale de la Moldavie), a été appréhendé le 13 avril pour avoir accordé une interview à deux journalistes *français* de l'agence Gamma Télévision, expulsés deux jours plus tard. Par ailleurs, M. Nicolas Stancescu a été arrêté pour la quatrième fois en un an – selon ses proches joints au téléphone par la Ligue – après avoir rencontré lui aussi un journaliste français. – *(AFP.)*

Deux réalisateurs déposent une plainte contre TF 1

Les coupures publicitaires en procès

Les chaînes de télévision peuvent-elles couper, tronquer, modifier même légèrement les œuvres qu'elles diffusent ? Les auteurs sont décidés à faire respecter leur « droit moral ». C'est ainsi que le réalisateur canadien Gilles Carle et le Français Jacques Vigouroux, coauteurs du scénario et de l'adaptation du film : *Il était une fois des gens heureux, les Plouffe*, viennent d'assigner TF 1 en justice.

Ils reprochent à cette chaîne d'avoir diffusé, sans leur consentement, ce long métrage scindé en deux parties d'une heure, chacune ayant été interrompue par une séquence publicitaire. Pour cette *« désinvolture »* et cette *« violation »* de la loi – qui interdit expressément plus d'une coupure par film, – MM. Carle et Vigouroux demandent des dommages-intérêts, ainsi que la publication du jugement dans la presse et sous forme d'un « défilant » programmé sur la chaîne le dimanche soir à 20 h 30.

Leur action est soutenue par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). Celle-ci entend que soient précisées *« la nature et la portée »* de la loi du 3 juillet 1985 sur les droits d'auteur ainsi que celles de l'article 73 de la loi du 30 septembre 1986 relatif aux interruptions publicitaires.

« Ce procès n'est qu'une étape », affirme le président de la SACD, M. Claude Santelli, en rappelant la procédure récemment engagée contre la Cinq par M. Jean-Pierre Marchand (celui-ci reproche à la chaîne d'avoir diffusé l'une de ses œuvres en y incrustant un logo sans autorisation). Décidée à placer les chaînes « sous haute surveillance », la SACD vient de créer en son sein une commission spécialisée chargée de veiller aux coupures publicitaires. *« Le temps des simples mises en garde est terminé »*, prévient M. Santelli.

P.-A. G.

EN BREF

● **Lainière de Roubaix : les syndicats demandent une expertise.** – Les délégués CGT et CFDT au comité d'entreprise de la Lainière de Roubaix ont contesté les 295 suppressions d'emplois et le plan social présentés, le vendredi 13 mai, par *la direction. Ce plan* prévoie 170 licenciements (avec congés de conversion) et 125 départs en préretraite. Les syndicats ont demandé une expertise comptable de la situation de l'entreprise.

● **Ordonnance d'évacuation des Houillères de Provence.** – Le tribunal d'Aix-en-Provence a ordonné, le vendredi 13 mai, à quinze mineurs, assignés par la direction des Houillères de Provence pour *« entrave à la liberté du travail »*, d'évacuer le carreau de la mine de Gardanne (Bouches-du-Rhône) et la centrale thermique occupés par les mineurs en grève depuis deux semaines, à l'appel de la CGT et de la CFDT (*le Monde* du 6 mai). Il les a condamnés au paiement d'une astreinte de 1 000 F par jour *« s'ils ne quittent pas les lieux sans délai ». Une cinquantaine de nouveaux grévistes ont décidé, dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 mai d'occuper le fond de la mine afin d'obtenir de la direction l'ouverture de négociations.*

● **Generali et ses alliés affirment détenir 20,8 % de la Compagnie du Midi.** – L'assureur italien *Generali a fait savoir, le 13 mai, dans* un communiqué, qu'il détenait 14,48 % du capital de la Compagnie du Midi et que ses deux *partenaires*, la Banque Mediobanca et la compagnie d'assurances la France du groupe Lazard en possédaient respectivement 4,29 % et 2,1 %. Generali rappelle, en outre, qu'il a déposé une demande auprès du Comité des établissements de crédit *« pour être autorisé à détenir 10 % à 20 % ou plus du capital de la Compagnie du Midi sans jamais en atteindre un tiers ».*

● **Nouveau-né enlevé et tué à Strasbourg.** – Un nouveau-né âgé d'une semaine, laissé pendant quelques minutes dans une voiture en stationnement à Strasbourg, par sa mère, pendant que celle-ci effectuait des courses dans une pharmacie, a été enlevé. Quelques heures plus tard, le vendredi 13 mai, le cadavre du nouveau-né, noyé, était découvert dans une *gravière*, à plusieurs *kilomètres* de l'endroit de la disparition. La sûreté urbaine de Strasbourg a été chargée de l'enquête.

Société des cadres du *Monde*

Les associés de la société civile à capital variable Les cadres du « Monde » sont convoqués au *siège social de la société*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, dans la salle du restaurant d'entreprise, à 15 h 30.

LE JEUDI 26 MAI 1988

- **Immeuble Falguière ;**
- **Intéressement/participation ;**
- **Exercice 1987 ;**
- **Questions diverses.**

Le numéro du « Monde » daté 14 mai 1988 a été tiré à 573 043 exemplaires

A B C E F G H

Délai de deux jours pour le tiers provisionnel

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a décidé, le vendredi 13 mai, de repousser de deux jours la date limite de paiement du deuxième tiers provisionnel de l'impôt *sur le revenu*. Les contribuables auront donc jusqu'au mardi 17 mai minuit (au lieu du 15), le cachet de la poste faisant foi, pour s'acquitter de leur impôt.

L'apprentissage de la conduite à seize ans *autorisé dans toute la France*

L'apprentissage anticipé de la conduite automobile à partir de seize ans sera possible dans toute la France à partir du mois de septembre 1988.

Créé en 1984, cet apprentissage était, à ce jour, praticable dans quarante-sept départements où les jeunes de seize ans peuvent apprendre à conduire avec leurs parents ou un adulte désigné après avoir reçu vingt heures de cours dans une auto-école.

Les jeunes conducteurs ainsi formés *obtiennent leur permis définitif* à l'âge de dix-huit ans dans une proportion de plus de 80 % contre 50 % pour les candidats formés seulement en auto-école. D'autre part, ils ont six à sept fois moins d'accidents que les autres conducteurs novices du même âge.